



# Rapport d'activités 2016

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU CANTON D'ARZACQ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU CANTON DE GARLIN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES LUYS EN BÉARN





**Rapport d'activités**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU CANTON D'ARZACQ

# Les instances

Communauté de communes du canton d'Arzacq créée le 1<sup>er</sup> janvier 1994 suite à la dissolution du S. I. V. O. M.  
23 Communes, 6 636 Habitants, 18 650 ha.

## ■ LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il est composé de 43 membres :  
d'un Président, de 13 vice-présidents et de 29 conseillers  
communautaires.

## ■ LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Au nombre de 7, elles se sont réunies 2 ou 3 fois dans  
l'année.

## ■ LE BUREAU

Le Bureau est composé des 23 Maires et des 4 vice-présidents qui ne sont pas Maires, soit 27 membres.  
Il s'est réuni 1 fois dans l'année avec différents sujets à  
l'ordre du jour (présentations des comptes administratifs  
2015 et projet de budget 2016 – point sur les projets en  
cours).

## ■ MODIFICATIONS STATUTAIRES

### PRISES DE COMPÉTENCE :

#### Prise de la compétence

#### « financement du contingent SDIS »

Le conseil communautaire, lors de la réunion en date  
du 3 octobre 2016, a approuvé la prise de compétence  
« financement du contingent SDIS ».

### RETRAITS DE COMPÉTENCE :

#### Fonctionnement de la bibliothèque intercommunale - relais livre en campagne,

Le conseil communautaire, lors de la réunion en date  
du 3 octobre 2016, a approuvé le retour aux communes  
de la compétence « fonctionnement de la bibliothèque  
intercommunale – relais livre en campagne »

#### Adhésion à la démarche - transport à la demande - proposée par le Conseil général des Pyrénées- Atlantiques

Le conseil communautaire, lors de la réunion en date du  
3 octobre 2016, a approuvé le retrait de la compétence  
« adhésion à la démarche - transport à la demande -  
proposée par le Conseil départemental des Pyrénées-  
Atlantiques ».

# Sommaire

<b>01</b>	<b>FINANCES</b>	<b>6</b>
	Résultats financiers de 2016	7
<b>02</b>	<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>8</b>
	Mouvements de personnel en 2016	9
<b>03</b>	<b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b>	<b>10</b>
	Zone d'activités de Mazerolles	10
	Zone d'activités d'Arzacq	10
	Zone intercommunautaire de Garlin	11
	Complexe médico-commercial de Mazerolles	11
	Prêts d'honneurs : un dispositif pour accompagner les entrepreneurs	11
<b>04</b>	<b>DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>12</b>
	La gestion des milieux	13
	Forêt, filière bois énergie	13
	Gestion des déchets	13
	Schéma directeur de l'assainissement	13
<b>05</b>	<b>URBANISME / HABITAT</b>	<b>14</b>
	Les équipements sportifs	16
	L'animation sportive	17
	L'aide aux clubs sportifs	17
<b>06</b>	<b>SPORT</b>	<b>16</b>
	Culture / Tourisme	18
	Château de Morlanne	18
	Bibliothèques	21
	Autres opérations	25
<b>07</b>	<b>CULTURE / TOURISME</b>	<b>18</b>
	Action sociale	26
	Jeunesse	27
	Les activités Jeunesse	27
	Le soutien à l'association Progrès	28
	La Maison de la Formation	28
	Petite enfance	29
	Crèches de Mazerolles et de Morlanne	29
	Ludothèque et RAM Agathe	31
	Personnes âgées	32
	Extension de la Maison médicale	32
	Services divers	32

01

## Résultats financiers

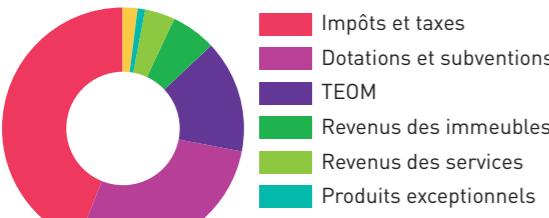
### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	<b>2 780 128,40 €</b>
RECETTES	<b>2 849 408,03 €</b>
Report 2015	378 829,98 €
<b>RÉSULTAT</b>	<b>448 109,61 €</b>

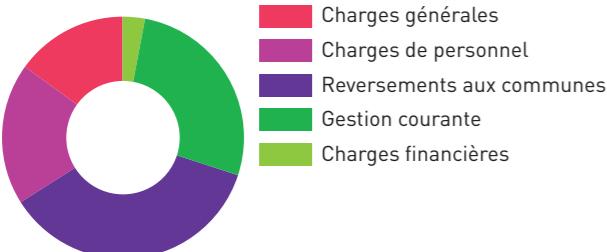
### SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	<b>645 958,03 €</b>
Restes à réaliser	514 967,00 €
RECETTES	<b>344 437,07 €</b>
Restes à réaliser	323 734,00 €
Report 2015	447 583,86 €
<b>RÉSULTAT</b>	<b>45 170,10 €</b>

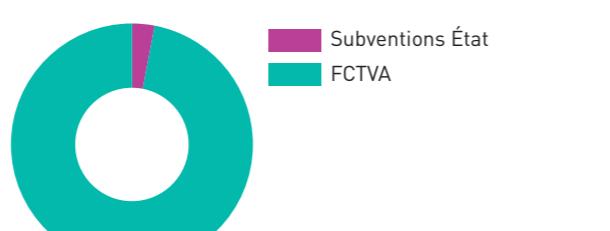
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



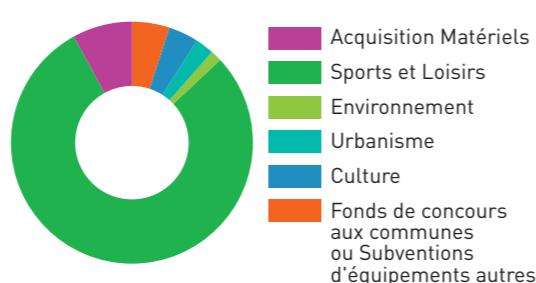
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



### RECETTES D'INVESTISSEMENT



### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



La Communauté de communes du canton d'Arzacq a dégagé un excédent de fonctionnement en hausse par rapport à l'exercice précédent. En effet, certaines recettes de l'exercice 2015 ont été perçues sur le compte administratif 2016.

L'investissement principal en 2016 a concerné le lancement de l'opération de réhabilitation de la piscine intercommunale à Arzacq. Les restes à réaliser qui apparaissent en dépenses et en recettes concernent eux aussi cette opération.

## LES BUDGETS ANNEXES

### CRÉATION DE COMMERCES SUR LE CANTON

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES	<b>11 405,90 €</b>
Report 2015	17 288,72 €
RECETTES	<b>31 311,29 €</b>
<b>RÉSULTAT</b>	<b>2 616,67 €</b>
DÉPENSES	<b>7 034,72 €</b>
Report 2015	2 475,95 €
RECETTES	<b>6 891,00 €</b>
<b>RÉSULTAT</b>	<b>2 616,67 €</b>

### MAISON MÉDICO-SOCIALE À ARZACQ

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES	<b>51 091,46 €</b>
RECETTES	<b>65 724,14 €</b>
Report 2015	11 222,58 €
<b>RÉSULTAT</b>	<b>25 855,26 €</b>
DÉPENSES	<b>119 206,07 €</b>
RECETTES	<b>21 146,69 €</b>
Report 2015	96 423,31 €
<b>RÉSULTAT</b>	<b>1 636,07 €</b>

### COMPLEXE MULTIPLE RURAL À MAZEROLLES

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES	<b>324 706,21 €</b>
RECETTES	<b>336 334,35 €</b>
Report 2015	925,60 €
<b>RÉSULTAT</b>	<b>12 553,74 €</b>
DÉPENSES	<b>153 679,46 €</b>
RECETTES	<b>308 124,99 €</b>
Report 2015	33 667,47 €
<b>RÉSULTAT</b>	<b>188 113,00 €</b>

### ZONE ARTISANALE DU SOUBESTRE À ARZACQ

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES	<b>161 411,21 €</b>
RECETTES	<b>161 411,21 €</b>
Report 2015	- €
<b>RÉSULTAT</b>	<b>0 €</b>
DÉPENSES	<b>165 658,79 €</b>
RECETTES	<b>147 427,18 €</b>
Report 2015	18 231,61 €
<b>RÉSULTAT</b>	<b>0 €</b>

### ZONE D'ACTIVITÉS À MAZEROLLES

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES	<b>1 003 368,03 €</b>
RECETTES	<b>1 003 368,03 €</b>
Report 2015	167 723,89 €
<b>RÉSULTAT</b>	<b>167 723,89 €</b>
DÉPENSES	<b>1 043 644,65 €</b>
RECETTES	<b>1 043 281,44 €</b>
Report 2015	-167 360,68 €
<b>RÉSULTAT</b>	<b>-167 723,89 €</b>

## ENDETTEMENT

### CAPITAL RESTANT DÜ au 31/12/2016 :

Budget principal  
2 810 577,27 €  
Budgets annexes  
1 703 156,15 €

### ANNUITÉS D'EMPRUNTS (Capital + Intérêts)

Budget principal  
307 430,66 €  
Budgets annexes  
163 561,11 €

## LES TAUX D'IMPOSITION 2016

Taux de CFE : 25,35 %  
Taux de TH : 9,87 %  
Taux FNB : 4,72 %  
Taux FB : 1,24 %  
Taux TEOM :  
• Zone B : 10,39 %  
• Zone E : 8,78 %  
• Zone H : 7,40 %

# 02

## Ressources humaines



### 3 PÔLES - 16 SALARIÉS : soit 13,33 ETP.

Secrétaire Générale Patricia BRILLANCEAU	Marlène CARRERE	Julie GARCES
PÔLE BUDGETS, INSTANCES, ENTRETIEN BÂTIMENTS ET ENVIRONNEMENT	PÔLE ENFANCE, JEUNESSE ET SPORTS, ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE, FORMATION	PÔLE CULTURE ET LECTURE PUBLIQUE, ÉDUCATION MUSICALE, PATRIMOINE ET ACTIONS TOURISTIQUES
Camille TEULE, Olivier CASENAVE, Mickaël ROOS	Adeline TORAL, Julie MALAUSSANNE, Maria VICO	Adeline LABORDE, Christine CHAZAL, Colette AUDEBAULT, Dominique LAGARDERE, Laetitia DUCHAMPS, Jihane OUEDDER  Personnel du château mis à disposition par le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques

Les salariés à temps plein effectuent 35 heures hebdo sur 4 jours, 4,5 jours ou 5 jours suivant les cas. Les horaires d'ouverture du siège sont 8 h 30 -12 h 30 et 13 h 30 -17 h.

### Mouvements de personnel en 2016

#### Pôle budget/instance :

- 1 C.A.E. qui se terminait fin juin 2016 a été prolongé sous forme de CDD classique jusqu'au 31/12/2016 pour accroissement temporaire d'activité afin d'accompagner au mieux le personnel en charge de la mise en place de la fusion.

#### Pôle Enfance/Jeunesse/Sports :

- Fin du C.D.D. d'un animateur sportif fin février 2016. Ce dernier a été recruté par un club de basket du territoire et mis à disposition de la collectivité pour les heures nécessaires à l'encadrement d'activités sportives organisées par la Communauté de communes.

#### SAISONNIERS

Pour faire fonctionner au mieux l'accueil des visiteurs durant l'été au château de Morlanne, 3 saisonniers ont été recrutés.

#### CHARGES DE PERSONNEL

Services administratifs	195 350,42 €
Services techniques	51 147,34 €
Bibliothèques	104 366,60 €
Maison de la formation	51 015,13 €
Cuisine Belluix	11 313,84 €
Personnel extérieur	56 499,73 €
Participations et assurances	1 974,50 €
Emplois d'été	7 149,07 €
<b>RÉSULTAT</b>	<b>478 816,63 €</b>

03

## Développement économique

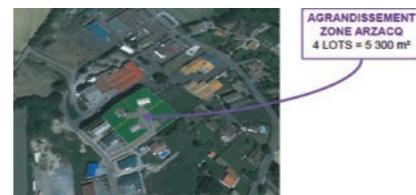
### Zone d'Activités de Mazerolles

- Superficie : 13 ha
- Nombre de phases de développement : 4
- Lots disponibles viabilisés : 1 lot de 3 000 m<sup>2</sup> et un macro lot de 37 000 m<sup>2</sup>
- Réserve foncière : 4 ha
- Type d'activités : construction, TP, automobile... et entreprises artisanales

Pas de nouveau en 2016.  
Aucun lot vendu.

### Zone d'Activités d'Arzacq

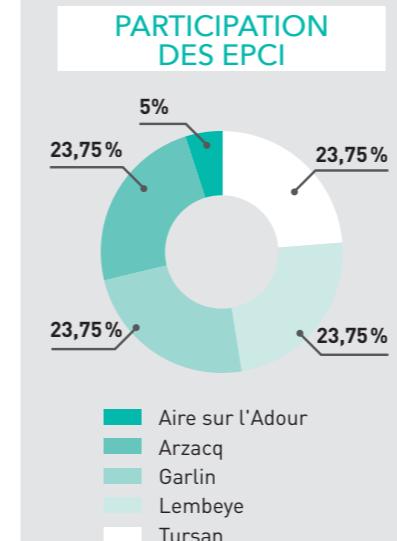
- Superficie : 1,2 ha (4 ha avec l'Abiopôle)
- Réserve foncière : 5 000 m<sup>2</sup>
- Nombre d'activités : 10
- Type d'activités : maison médicale, poissonnerie, métiers du bâtiment, contrôle technique...



Aucun lot n'étant disponible sur la zone artisanale d'Arzacq (crée il y a 10 ans), les travaux d'agrandissement envisagés de longue date suite à l'acquisition de 5 000 m<sup>2</sup> supplémentaires ont été réalisés (suite à la demande d'un client potentiel ayant manifesté son intérêt pour l'acquisition rapide d'un lot).

Un permis d'aménager a été déposé, prévoyant un découpage en 4 lots d'environ 1 000 m<sup>2</sup> chacun ; les travaux de terrassements, de réseaux et de voirie pour un montant global de 90 000 € HT ont été terminés fin 2016.

### Zone intercommunautaire de Garlin



**PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA CC D'ARZACQ**

2009	897 €
2010	1 465 €
2011	3 500 €
2012	4 900 €
2013	9 975 €
2014	15 089 €
2015	19 974 €

### Complexe médico-commercial de Mazerolles

Une douzaine d'activités : centre médical, salon de coiffure, boulangerie, épicerie, pizzeria, boucherie... Revente à prix coûtant de 5 lots immobiliers. Un nouveau lot a été vendu à son locataire en 2016. Les locaux étant au départ cédés sous forme de location-vente, les locataires font le choix ou non de devenir propriétaire à leur rythme.



### Prêts d'honneur un dispositif pour accompagner les entrepreneurs

Les prêts d'honneur sont des facilités offertes aux porteurs de projet en terme de financement du démarrage de leur activité. La Communauté de communes ne juge pas elle-même de l'opportunité du projet : elle se base sur un avis de professionnels, tels que l'ADDIE ou INITIATIVE BÉARN qui étudient la viabilité de l'activité et en cas d'avis favorable, accompagnent le porteur de projet et interviennent aussi par un prêt à taux zéro. La Communauté de communes intervient à son tour en octroyant également un prêt à taux zéro. Souvent, sans ces aides, des activités n'auraient pas pu voir le jour et donc des personnes n'auraient pas pu créer leur activité. La politique des prêts d'honneur était encore appliquée pour 2016, un seul a été réalisé en décembre pour une activité de brassage de bière.

# 04

## Développement durable



### La gestion des milieux

La Communauté de communes est compétente pour la réalisation d'études et travaux visant la gestion raisonnée des cours d'eau dans un cadre d'intérêt général. Elle s'est engagée, dans le cadre d'un groupement de commande à l'échelle du bassin versant des Luys, dans l'élaboration d'un programme pluriannuel de gestion. L'année 2016 a été consacrée à la concertation, avec la consultation des communes sur les objectifs à atteindre dans le cadre du futur programme. La Communauté de communes a par ailleurs réalisé un programme de travaux d'entretien ponctuel sur les cours d'eau pour faire face aux urgences en lien avec les dégâts générés par les crues : enlèvement d'embâcles et réalisation de protection de berges pour un montant de 18174,18 €.



### Forêt, filière bois énergie

La Communauté de communes a engagé une réflexion sur la filière bois énergie, avec un projet de chaudière dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée au SDEPA. La Communauté de communes s'est engagée sur la mise à disposition à l'ASA du Soubestre d'un bâtiment pour le séchage des plaquettes. L'objectif est de valoriser le patrimoine forestier local et de favoriser les circuits courts.



### DÉVELOPPEMENT DURABLE



### Gestion des déchets

La Communauté de communes a adhéré au SIECTOM coteaux Béarn Adour qui exerce pour son compte la compétence de collecte et de traitement des déchets ménagers. Le SIECTOM a transféré la compétence de traitement au syndicat mixte de traitement des déchets du bassin Est des Pyrénées-Atlantiques. En 2016, le tonnage d'ordures ménagères collectées par le SIECTOM est de 8000 tonnes (soit environ 160 kg/hab) et le tonnage de déchets triés est de l'ordre de 80 kg/hab. Les déchèteries d'Arzacq et de Bouillon ont été modernisées, pour un tri plus poussé et pour la sécurisation des sites et de leurs usagers.

### Schéma directeur de l'assainissement

La Communauté de communes est adhérente du syndicat mixte du Tursan qui a engagé le schéma directeur de l'assainissement, en cours d'élaboration.

# 05

## Urbanisme / Habitat



Devenue compétente en matière d'élaboration de documents d'urbanisme par arrêté préfectoral en date du 7 décembre 2015, la Communauté de communes du canton d'Arzacq assure le suivi des procédures en cours. Ainsi, elle a poursuivi l'élaboration du PLU de la commune de Pomps jusqu'à son terme (approbation en décembre), pour un coût de 6 684 € HT dont 2 224 € non réglés à la fin de l'exercice.

Il est à rappeler que la Communauté de communes du canton d'Arzacq, tout comme la Communauté de communes du canton de Garlin, du fait d'une population inférieure à 10 000 habitants, continue à bénéficier de l'assistance technique des services de l'État pour ce qui concerne l'instruction des demandes d'urbanisme.



# 06

Sport

## Les équipements sportifs

### LES ARÈNES DU SOUBESTRE

Inauguré en 2006, cet équipement a accueilli en 2016 de nombreuses manifestations sportives et taurines : novillada, compétition de judo, finales des Jeux Béarnais, courses landaises, etc.

Des cours d'éducation physique et sportive du collège sont dispensés quotidiennement.

Plusieurs associations sportives utilisent les Arènes pour leurs entraînements et certaines compétitions. Les Arènes du Soubestre ont été utilisées en moyenne 32 h par semaine en période scolaire.

### LA PISCINE D'ARZACQ

Malgré les récents investissements effectués à la piscine d'Arzacq (réhabilitation totale des plages en 2013), plusieurs points restaient à améliorer afin d'accueillir le public dans de meilleures conditions.

Aussi, afin de pouvoir réaliser ces investissements, la commune d'Arzacq a transféré la compétence « Piscine » à la Communauté de communes depuis le 1<sup>er</sup> mai 2015. L'idée principale du projet a été de redonner une attractivité à la piscine d'Arzacq, notamment en réaménageant intégralement la partie

accueil-vestiaires et sanitaires, une zone de splash pad a été installée. Concernant la partie technique (chaufferie, filtration bassins, locaux de stockage, etc.), le sous-sol du bâtiment a été lui aussi totalement réhabilité, conformément aux normes de sécurité. La piscine est reliée à un réseau de chaleur bois qui permettra non seulement de valoriser la ressource en bois local mais également d'alléger la facture énergétique.

## L'animation sportive

La Communauté de communes a organisé en 2016 plusieurs actions d'animation sportive.

### SECTION SPORTIVE BASKET AU COLLÈGE D'ARZACQ

La Communauté de communes met à disposition du collège d'Arzacq un éducateur sportif à raison de 9 h par semaine pour un coût annuel de 6 138 €. 30 jeunes concernés en 2016. Animation sportive en extrascolaire.

### JOURNÉE NELSON PAILLOU

La Communauté de communes organise sur la commune d'Arzacq depuis 2012 la Journée Nelson Paillou-Sport en famille.

Cette manifestation sportive est orchestrée par le Centre Départemental Nelson Paillou, en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif, la DDCS64 et les collectivités concernées.

L'objectif est de proposer aux familles du territoire un espace d'initiations et de découvertes sportives.

En 2016, 650 personnes sont venues participer à cette journée sur laquelle près de 25 activités étaient proposées.



SPORT



## L'aide aux clubs sportifs

Depuis de nombreuses années, la Communauté de communes soutient les clubs sportifs qui s'investissent dans la formation des jeunes.

Une aide financière de 10 € /licencié (jusqu'au cadet) est octroyée aux clubs du canton.

Une majoration de 3 € est appliquée aux associations qui s'investissent dans les actions jeunesse.

Au total, une dizaine d'associations a été soutenue en 2016 pour un montant global de 6 406 €.

# 07

## Culture



### Château de Morlanne

La Communauté de communes du canton d'Arzacq est en charge depuis 2007, par convention, de la gestion et de l'animation du château de Morlanne. Nous avons dans ce cadre proposé 4 spectacles et accueilli 2 manifestations associatives (MTC soirée théâtre + du bruit sous les arcades).

La Communauté de communes a été cette année étroitement associée à la mise en place de l'espace muséographique « Une vie de Château » et à son fonctionnement : participation au comité technique,

création des espaces « vitrine du territoire », partenariats, organisation de la soirée de réouverture et plan de communication. À noter le départ en retraite d'Yvonne Doutournier le 1<sup>er</sup> Juillet, en poste au château de Morlanne depuis plus de 25 ans.

#### L'ÉVÈNEMENT 2016 : LA RÉOUVERTURE DES ESPACES INTÉRIEURS AU PUBLIC LE 8 AOÛT.

#### RETOUR DES COLLECTIONS ÉTÉ 2016

Le 8 août 2016, 4 nouvelles salles d'exposition ont marqué le retour de la précieuse collection RITTER au Château, mobilier et objets d'art.

Les nouveaux dispositifs muséographiques permettent une plongée unique dans la vie d'un Château emblématique du Béarn !

#### NOUVELLES SALLES D'EXPOSITION « UNE VIE DE CHÂTEAU »

Quatre univers sont proposés par la nouvelle muséographie et ont ouvert leur porte le 8 août 2016. Dotées de dispositifs ingénieux et ludiques, dont deux théâtres optiques, les nouvelles salles d'exposition du château se veulent attractives.

Un nouvel accueil et un espace de découverte : moderne et attrayant, cet espace est dédié à l'information du visiteur sur la visite, ses contenus et ses outils mais propose éga-



lement la découverte des richesses patrimoniales locales dont le château est le fer de lance.

Sont mis à l'honneur les poteries de Garos, la Maison du Jambon de Bayonne, les Moulins et autres églises ou bâtiments remarquables les plus proches du Château.

#### Petit théâtre

Cette salle a pour ambition de projeter le visiteur dès le début de la visite dans l'esprit des propriétaires successifs du château qui ont « rêvé le château à leur façon ».

#### Le bureau de Raymond Ritter

Cette salle rend hommage au grand érudit qu'était Raymond Ritter, à ses passions de collectionneur, mécène, photographe, férus d'histoire et d'architecture médiévale et à ses actions en faveur du patrimoine local (créateur du Parc National des Pyrénées, du musée pyrénéen de Lourdes, à l'origine de la protection du Château de Laàs et de ses collections, fondateur de la revue Pyrénées...).

#### Le Salon d'Hélène Ritter

Fleurs fraîches, couleurs vives et fantaisie caractérisent le salon d'Hélène Ritter, qui adorait plus que tout recevoir ses invités ! D'origine béarnaise, Hélène a été l'épouse

dévouée de Raymond Ritter en l'accompagnant et en le soutenant dans toutes ses entreprises. Femme de caractère, Hélène savait parfaitement animer son château !

#### Le retour d'une collection exceptionnelle

#### LES COLLECTIONS RITTER

Les collections du château de Morlanne sont en réalité la collection privée du couple Ritter, utilisée pour l'aménagement et la décoration de l'édifice, demeure des époux à partir des années 1970. Le mobilier et les œuvres sont pour partie protégés au titre des Monuments Historiques : 42 bénéficiant d'un classement (CLMH) et 169 d'une inscription (ISMH) soit un total de 211 éléments protégés.

Raymond Ritter avait constitué tout au long de sa vie une riche collection de livres, de gravures, d'œuvres, objets et de documents anciens. Il voulut pourvoir les pièces du château de cheminées anciennes, en pierre ou en marbre, pouvant s'harmoniser avec le mobilier d'époque qu'il y installa. De ce fait, Monsieur et Madame Ritter ont tenté de grouper, suivant les pièces, leur riche mobilier en respectant au mieux les différents styles. Les plus beaux objets de la collection ont repris leur place dans les nouveaux espaces du château non plus pour « décorer »

le quotidien du couple mais pour raconter les histoires du château. À noter que les œuvres peintes majeures de la collection seront exposées à partir de 2017 (tableau de Canaletto, tableaux de Giovanni Paolo Pannini, portraits réalisés par Jean-Honoré Fragonard et Joseph Vivien...).

Sont visibles entre autres :

- Des sculptures romanes et des manuscrits du Moyen Âge, XII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles. Des armoires et pièces d'orfèvrerie du XVII<sup>e</sup> siècle. Des objets, tableaux et meubles du XVIII<sup>e</sup> siècle (dont la célèbre harpe marquetée signée Cousineau).
- Du mobilier style Louis XV et Louis XVI et des œuvres d'époques Directoire, Empire, Restauration (fin XVIII<sup>e</sup> - début XIX<sup>e</sup> siècle).
- Le bureau de M. Ritter comprenait à l'époque un bureau Directoire ayant appartenu à l'ancien Président de la République Gaston Doumergue, un scribe hollandais du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, une riche bibliothèque, un secrétaire marqueté et son médaillon portant l'inscription « le roi, la nation et la loi. »

Le peintre et ami du couple René Morère (1907-1942) bénéficie d'un espace particulier présentant un ensemble important d'œuvres peintes et sculptées.

## L'ÉTÉ DU CHÂTEAU

### « Rendez-vous aux jardins »

Les 3, 4 et 5 juin  
Visite libre du parc du château,  
possibilité de pique-nique.

### Théâtre

Vendredi 1<sup>er</sup> Juillet à 21 h  
Un air de famille par la scène arthézienne. 10 €.

### Journée Festive

Samedi 2 juillet dès 16 h

Conte dans les arbres, Danse,  
Musique avec Andoni Iturioz et Rita  
Macedo. En partenariat avec l'association « Du Bruit sous les arcades ».  
Libre participation.

### Duo Muzikanti

Concert piano-violon  
Vendredi 8 juillet à 20 h 30  
Jana Carrère-Dosrasilova et Gilles  
Rupert. Deux musiciens palois, l'une  
tchèque, l'autre béarnais... toute une  
histoire à écouter ! Libre participation.

### Journées du Patrimoine

Les 17 et 18 septembre  
Visite libre et gratuite du site.  
Espace muséographique, courtine,  
donjon. Accueil du lycée professionnel  
de Coarraze autour des métiers du bois. Tapisserie, décoration, marqueterie.



### Feu d'artifice inaugural

Dimanche 7 août à 22 h

### Cinétoile

20 août à la tombée de la nuit  
« MAGIC IN THE MOONLIGHT »  
Un film de Woody Allen.

## EXERCICE 2016

### NATURE DES DÉPENSES

Charges à caractère général	<b>41 032,67 €</b>
Spectacles	<b>14 765,49 €</b>
Communication	<b>13 299,20 €</b>
Emplois saisonniers	<b>7 185,99 €</b>
Frais personnel CDC + régisseur	<b>25 591,72 €</b>
Frais personnel CD64 MAD	<b>56 479,73 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>158 354,80 €</b>
<b>RÉSULTAT +</b>	<b>2 888,78 €</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL FRÉQUENTATION 2016</b>	<b>8715</b>

### NATURE DES RECETTES

Subvention CD64	<b>136 000,00 €</b>
Régie Spectacle	<b>390,00 €</b>
Entrées	<b>19 712,45 €</b>
Boutique	<b>2 252,15 €</b>
Report 2015	<b>2 888,98 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>161 243,58 €</b>

## Bibliothèques

### LES LECTEURS ET LE PRÊT

829 lecteurs individuels  
43 collectivités utilisatrices du Relais-Livre

	Arzacq	Mazerolles	Morlanne
Lecteurs enfants	242	110	107
Lecteurs adultes	195	72	103
<b>TOTAL</b>	<b>437</b>	<b>182</b>	<b>210</b>

### Prêts en 2016

	Livres adultes	Livres enfants
Arzacq	3887	1906
Mazerolles	1214	1313
Morlanne	1171	1066
<b>TOTAL</b>	<b>6 272</b>	<b>4 285</b>

### CD adultes et CD enfants

	CD adultes	CD enfants
Arzacq	342	154
Mazerolles	43	47
Morlanne	121	71
<b>TOTAL</b>	<b>466</b>	<b>272</b>

### Périodiques adultes et Périodiques enfants

	Périodiques adultes	Périodiques enfants
Arzacq	134	38
Mazerolles	57	115
Morlanne	109	9
<b>TOTAL</b>	<b>300</b>	<b>162</b>

	Livres collectivités	CD collectivités	Périodiques collectivités
Arzacq	1706	26	30
Mazerolles	2179	32	65
Morlanne	126	13	0
<b>TOTAL</b>	<b>4 011</b>	<b>71</b>	<b>95</b>

### TOTAL DES PRÊTS

**15 934**



### LE FONDS DE DOCUMENTS

#### Statistiques sur le fonds en nombre d'exemplaires

	Livres adultes	Livres enfants
Arzacq	4 544	3 761
Mazerolles	2 189	2 064
Morlanne	1 972	839

#### Statistiques sur le dépôt de la BDP au 31/12/16

	Livres adultes	Livres enfants
Arzacq	1 105	1 764
Mazerolles	817	733
Morlanne	438	278

#### Statistiques sur les acquisitions

	Livres adultes	Livres enfants
Arzacq	75	106
Mazerolles	19	59
Morlanne	45	18

## LES ANIMATIONS EN 2016

### RENCONTRE D'AUTEUR

#### Rencontre avec Guy CESPEDES

le vendredi 12 février 2016 à 18h, à la bibliothèque d'Arzacq.

Guy CESPEDES est venu présenter et dédicacer son premier roman, « Quitter Sidi ». Trente ans après avoir quitté l'Algérie avec sa famille, il a couché tous ses souvenirs sur le papier : « Quitter Sidi » est un récit plein de sensibilité, d'émotion et aussi d'optimisme.

**BILAN** : quelques difficultés à motiver le public car l'auteur n'avait écrit qu'un seul roman. Cependant, le récit de Guy CESPEDES a fait écho auprès de certaines personnes du public qui avaient vécu une situation semblable, ce qui a rendu la rencontre très émouvante.

### PRINTEMPS DES POÈTES

Animations pendant tout le mois de mars, à partir de l'album « À perdre la saison » d'Olivier Apat et Églantine Ceulemans, aux éditions « Les P'tits Bérets ».

**À perdre la saison** est un album où l'on suit l'épopée de deux petits escargots. Le texte amusant et poétique est librement inspiré du poème « Chanson des deux escargots qui vont à l'enterrement » de Jacques Prévert. L'ouvrage a été acquis en trois exemplaires afin qu'il soit mis en circulation en amont des animations.

**Exposition des dessins originaux** de l'illustratrice Églantine CEULEMANS, dans les bibliothèques d'Arzacq, de Mazerolles et de Morlanne, en collaboration avec la maison d'édition « Les P'tits Bérets », pendant tout le mois de mars.

**Rencontre d'auteur** : avec Olivier APAT, dans les classes et avec le CLAS des Deux Luys (Contrat Éducatif Temps Libre, accompagnement à la scolarité).

**Spectacle-concert et dédicace** du livre avec le musicien-conteur Olivier APAT le vendredi 25 mars à 18h30 au Foyer d'Arzacq. À partir de 5 ans, libre participation.

**BILAN** : très positif, le concert d'Olivier APAT a rassemblé 150 personnes au foyer municipal d'Arzacq. Les enseignants étaient très enthousiastes vis-à-vis de ce projet. C'était aussi l'occasion de mettre en valeur la maison d'édition « Les P'tits Bérets » : à la suite du spectacle, beaucoup de familles ont acheté l'album.

### APÉRILIVRES

Chaque année, la bibliothèque d'Arzacq organise plusieurs apérlivres. Trois ont eu lieu en 2016 : un en avril, le deuxième en octobre (sur la thématique de l'Espagne) et le dernier en décembre.

**BILAN** : très positif. Ces animations sont à présent bien rodées, les sélections de documents sont étudiées conjointement avec la BDP, une bibliographie est réalisée et distribuée aux lecteurs, qui peuvent retrouver les documents présentés sur un présentoir spécifique plusieurs semaines après l'apérlivre. Un petit noyau de lecteurs assidus participent très régulièrement aux apérlivres, et sont rejoints ponctuellement par quelques « nouvelles têtes ». Le public est très satisfait de ces échanges.



### CONTES

**Le voyage de Pelot, par Marion LO MONACO, à Arzacq :** « C'est l'histoire d'un jeune homme, Pelot. Un jour, il claque la porte de chez lui pour entamer un grand voyage. C'est la première fois qu'il part, Pelot.

*Le chemin sous les pieds, il a un petit goût de liberté sur le bout de la langue... »*

Ce conte a été joué le vendredi 22 avril à 19 h, à la bibliothèque d'Arzacq par la Compagnie Laluberlu.

**BILAN** : fréquentation moyenne, il est parfois un peu difficile d'attirer le public lorsque des contes ont lieu à la bibliothèque d'Arzacq.

#### Daniel CABARRY à Mazerolles :

Daniel CABARRY, dit Jan de Minjot, est venu conter à Mazerolles au mois de mai afin de mettre en lumière le fonds occitan mis en place à la bibliothèque de Mazerolles, à l'initiative du Conseil départemental. Plusieurs séances scolaires ont été programmées, réunissant 170 enfants. Une balade contée a eu lieu le samedi 21 mai, en présence de Daniel CABARRY au conte et de Thomas BAUDOIN à la musique. Les contes, sur le thème de l'eau et de sa mythologie, étaient issus de la tradition gasconne et pyrénienne. Des références botaniques et des chants gascons ont parsemé la balade. Plus de 70 personnes étaient présentes ce jour-là autour du lac.

**BILAN** : très satisfaisant, les classes bilangues de Mazerolles ont mieux exploité le fonds occitan depuis, la balade tout public a très bien fonctionné.

#### Olivier DE ROBERT à Morlanne :

La bibliothèque de Morlanne a accueilli le conteur Olivier DE ROBERT le jeudi 16 juin à 20 h 30 pour des contes tout public, « Contes à ne pas dormir, même debout », à partir de 8 ans.

« Attention, ça va valser dans les chaumières ! Voilà que les bons vieux contes à grand-papa prennent leurs aises et nous entraînent dans une folle sarabande. Adieu mémés poussiéreuses, voilà que la chèvre de monsieur Seguin roule en scooter, que Saint Pierre fume d'improbables cigarettes et que madame la Mort s'emmêle les pinceaux dans sa robe de soirée ! Bref, voilà que le vrai se cache et que le faux devient vrai, voilà assez de merveilles pour remplir un océan et assez de vérités pour vous faire déborder le cœur. »

**BILAN** : très positif, un public venu en nombre et ravi par l'humour du conteur.



### SEMAINE DU GOÛT

**Exposition-Animation « Bien vivre, bien manger »** du 10 aux 14 octobre à la Maison Belluix à Morlanne, dans le cadre de la Semaine du Goût. Cette Exposition de Lacq Odyssée propose aux visiteurs d'aborder de façon ludique, active et conviviale, les notions d'équilibre alimentaire et d'hygiène de vie, en s'appuyant sur les recommandations du « Plan National Nutrition Santé » (PNNS).

L'exposition fut visible du 10 au 14 octobre de 14 h à 18 h. Des séances scolaires ont eu lieu tout au long de la semaine en direction des écoles du territoire. Une animation tout public a eu lieu le samedi 15 octobre de 9 h 30 à 12 h 30 en présence de Corinne BONNAFONT, de Lacq Odyssée.

**BILAN** : très positif, les enseignants comme le tout public ont apprécié l'exposition du fait de son interactivité, ainsi que la qualité des interventions de l'animatrice de Lacq Odyssée.

### AUTRES EXPOSITIONS

La bibliothèque de Mazerolles reçoit régulièrement des expositions prêtées par la Bibliothèque Départementale. Ainsi en 2016, trois expositions ont pris place au sein de la bibliothèque, qui ont occasionné des visites scolaires (école de Mazerolles) : exposition sur les dinosaures en mai et juin, exposition sur les planètes en octobre, et exposition sur les loups en décembre.

### ATELIERS « DÉCOUVREURS DE LIVRES »

**Marysia BIENVENU**, bénévole à la bibliothèque de Morlanne, intervient tous les deuxièmes samedis du mois afin de proposer des temps de rencontres autour des livres. En 2016, les horaires ont été modifiés : les séances ont lieu désormais le samedi matin, toujours avec deux tranches d'âges (les 4-7 ans et les 8-10 ans). Ces rencontres interactives autour du livre (lectures, mini-spectacles présentés par les enfants, créations autour des livres...) fidélise le public, les parents profitant de ces moments pour emprunter des documents.

### SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

#### Concert dessiné « On est des ours ! »

« On est des ours mais on est aussi des castors, des pingouins, des poissons rouges, des ornithorinques... On est des chansons ! On est des dessins ! Bref ! On est dans le concert dessiné de Maria Paz et Marloup. »

Le concert a été joué le vendredi 2 décembre à 18h30 au foyer d'Arzacq et interprété en chansons par Marloup, et en dessins par Maria PAZ, de la Compagnie « Il était une fois ».

**BILAN** : très positif. Le public a bien répondu (115 personnes) grâce à une communication déployée dans les écoles du canton, un spectacle de qualité.



## ■ PROGRAMMATION ARÈNES DU SOUBESTRE

### CONCERT SCOLAIRE

Le 17 juin 14 h + 20 h 30 tout public

La Communauté de communes a programmé un concert de rock pour l'ensemble des scolaires du territoire le vendredi 17 juin 2016.

10 groupes scolaires + le collège d'Arzacq ont participé pour un total de 714 enfants dont 268 collégiens. La séance du soir, quant à elle, n'a pas fonctionné (seulement une trentaine de personnes).

Les concerts étaient gratuits.

### ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU SUD OUEST

Samedi 22 octobre, 20h30

Maela VERGNES (mezzo-soprano) et les chœurs Aeolia (dir. : Emmanuelle LAMARQUE) et Ananda (dir. : Françoise PAUTHE-GIMBERT) se sont joints à l'Orchestre Symphonique du Sud-Ouest, sous la direction de Bernard SALLES pour présenter « Les Grands Chœurs Célèbres de Bach à nos jours ».

Le tarif unique était de 10 € / gratuit -12 ans et élèves de EMUSICAA.



## ■ ÉCOLE DE MUSIQUE EMUSICAA

La Communauté de communes soutient l'école de musique associative par le biais d'une subvention de fonctionnement de 25 500 € et de la mise à disposition de l'agent de développement culture à hauteur de 1/10<sup>e</sup>.

### CHIFFRES 2016 :

**68 élèves**

### 10 disciplines enseignées :

Trompette, Trombone, Sax, Flûte, Clarinette, Piano, Percussion, Tuba. Formation Musicale et pratique d'ensemble.

- 6 professeurs diplômés dont un Directeur (2 ETP)
- Volume horaire hebdomadaire : 50 h dont 8 h administratives pour le Directeur.

### Emusicaa propose en parallèle des cours :

- des interventions dans les écoles (Présentation d'instruments et Concerts),
- des stages d'éveil musicaux pendant les vacances scolaires dans le cadre du CETL,
- des Master Class et Stages (Trombone et Tuba en 2015).

### La participation à de nombreuses manifestations :

#### • 13 mars à Garlin,

Rassemblement d'orchestre junior (Garlin, Luy de Béarn, Morlaàs, Coarraze, Arzacq) 100 musiciens ;

#### • 9 avril aux Arènes d'Arzacq,

dans le cadre d'un échange Arzacq/Garlin, EMUSICAA jouera avec l'orchestre junior de Garlin et la Lyre Arzacquoise avec l'harmonie de Garlin ;

#### • 22 mai à Salies-de-Béarn,

fête des écoles de musique du 64 avec des concerts dans toute la ville. EMUSICAA assurera une représentation avec l'orchestre junior de Salies ;

#### • 18 Juin aux Arènes d'Arzacq

concert de fin d'année.

## ■ PATRIMOINE IMMATERIEL

### SOUTIEN AU BILINGUISME FRANÇAIS-BÉARNAIS

- Depuis 2007 : Cours de béarnais avec le CFPOC & L'IBG (3 000€)
- Soutien à la Calandreta de Poursiugues-Boucoue et à la Classe bilingue de Mazerolles (6 000€)



### VALORISATION DU TERROIR : CUISINE DU BÉARN ET DE L'ADOUR

Équipement à vocation culturelle et Touristique.  
Service ouvert en Juin 2013.

Géré par l'Office de Tourisme avec convention d'objectifs et de moyens avec la CDC. Un agent est mis à disposition (accueil/communication/encadrement des cours).

### SOUTIEN AUX OPERATEURS CULTURELS

- Appui technique (communication, mise à disposition de matériel scénique, de salles)
- Appui financier (subventions) pour un total de 2 500 €.

## ■ TOURISME

La Communauté de communes s'appuie sur l'association Office de tourisme en Soubestre qui gère deux points d'information :

- un sur Arzacq,
- un sur Morlanne.

### Soutien technique et financier

(25 000€ / an + taxe de séjour sur un budget de 30 500€)  
Mise à disposition gracieuse des locaux + frais généraux (eau-Edf...)

### Les missions :

- Accueil/information,
- Mise en réseau des prestataires touristiques,
- Animations du territoire : visites guidées de la Bastide d'Arzacq et du village de Morlanne, organisation d'un marché des producteurs de terroir à Arzacq,
- Réalisation de circuits touristiques pour les groupes et individuels,
- Commercialisation de prestations de services touristiques : visites guidées, cours de cuisine,
- Accueil téléphonique et physique toute l'année à Morlanne et partiellement à Arzacq.

À Morlanne, 1 personne à temps partiel (22 h) assure également le point Poste (13h). À Arzacq, fonctionnement avec des personnes bénévoles.

## FRÉQUENTATION 2016

	Arzacq	Morlanne
2015	646	1 377
2016	662	1 854 (dont 150 pèlerins)

Provenance par pays	Provenance par département
1. France	1. Pyrénées-Atlantiques
2. Royaume-Uni	2. Landes
3. Espagne	3. Paris
4. Belgique	4. Haute-Garonne

Source : OT Morlanne.

### Les 3 principales demandes portent sur :

- 1. Patrimoine
- 2. Animations / manifestations
- 3. Activités de plein air

À Morlanne, environ 450 élèves et un peu moins de 50 adultes viennent renforcer la fréquentation en bénéficiant de visites guidées et d'animations ludiques et pédagogiques proposées par l'OT sur le village.

# 08

## Action sociale



ACTION SOCIALE

### ■ LE SOUTIEN AUX ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

À ce titre, la Communauté de communes a financé un certain nombre de sorties ainsi que 2 camps.

Sorties été : Acrojungle, Bibâne, Musée Gallo-romain, rando moulin Garos, parc aquatique Gondrin, rando lac d'Estaing, luge Issarbe, spectacle Mômes en zique, piscine, rencontre intercentre, donjon des aigles, Royal Kids, pêcherie d'Aurit, soleil Aventure Accrobranches, parc'Ours à Borce

Deux camps ont été organisés en partenariat avec l'ALSH de Familles Rurales des 2 Luys :

- Un camp « Indiens » pour les 7/10 ans de 20 places,
- Un camp « Océan » pour les 11/16 ans de 20 places également.

# JEUNESSE

## Les activités Jeunesse

La Communauté de communes du canton d'Arzacq a proposé en 2016 plus de 25 animations en direction des jeunes de 3 à 16 ans. Ces activités ont été mises en œuvre avec le soutien des associations locales et d'intervenants extérieurs au territoire. Voici ci-dessous le détail des stages, sorties, ateliers, camps organisés en fonction de 4 axes prioritaires.

### ■ LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES

- Stage « Métamorphoses de la sculpture »
- Stage « Cuisine »
- Stage « Cirque »
- Stage « Jeux de peinture »
- Stage « poterie à l'ancienne »

### ■ LA DÉCOUVERTE DU MILIEU

- Atelier « Pêche et découverte du milieu»(connaissance faune, flore... et éducation à l'environnement sur les divers cours d'eaux et lacs du territoire).

### ■ LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET LES SORTIES

Différents stages multisports ont été mis en œuvre avec toujours autant de succès. La demande des jeunes de 11/16 ans sur l'organisation de sorties est grandissante. Ce type d'activités à la journée répond bien à leurs attentes.

- Stages « Multisports » pendant les vacances de février, d'Avril et de Toussaint
- Sortie « Laser Quest »
- Stage « Éveil sportif »
- Stage « Jeux poney »
- Sortie « Karting / bowling »
- Sortie « Walibi »
- Sortie « Lac de Baudreix »
- Ateliers « Équitation »
- Sortie « Skate / piscine »
- Sortie « Pirogue / Stand up paddle »
- Sortie « Aqua Béarn »

### CHIFFRES CLÉS 2016

- 30 actions financées
- 12 associations impliquées
- Coût global des actions (hors frais de personnel CCCA) : 34 919 €
- Reste à charge CC : 11 755 €

## Le soutien à l'association PROGRES

L'association PROGRES (Prévention des Risques et Orientations Guidés par un Réseau Éducatif Solidaire) a su se développer de façon expérimentale en partenariat avec le CD64, la CAF, le FSE et les collectivités territoriales concernées.

L'association PROGRES propose, sur le territoire de la Communauté de communes, des actions d'accompagnement à la scolarité fondées sur la pédagogie de détours.

Ces actions, qui se déroulent au niveau du collège et du primaire, sont animées par 4 salariées et une animatrice territoriale mise à disposition de l'association par la Communauté de communes du canton d'Arzacq.

Il existe un partenariat étroit entre l'association, les établissements scolaires et les familles.

Au total, ce sont plus de 95 enfants qui sont suivis.

La Communauté de communes a subventionné l'association à hauteur de 40 000 € sur l'exercice 2016.



# PETITE ENFANCE

## Crèches de Mazerolles et Morlanne

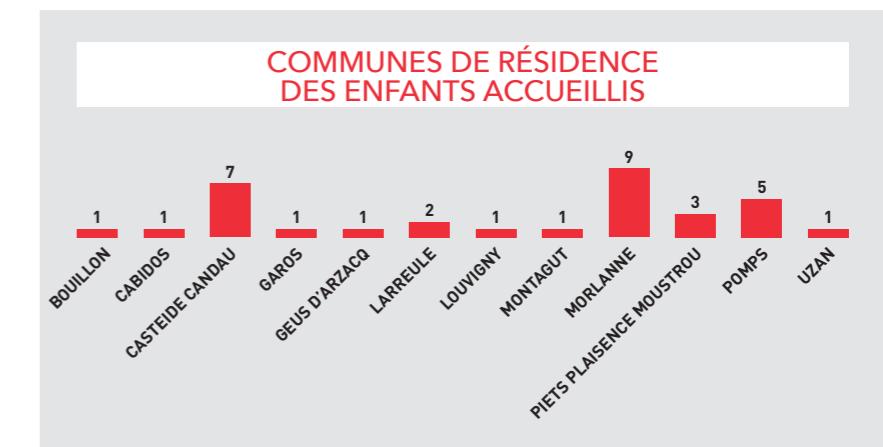
### MODE DE GESTION

Structures gérées par l'association « Maisons de l'Enfance du Soubestre Los Reiots ».

### ■ CRÈCHE DE MORLANNE

#### LA STRUCTURE

- Nombre de places : 12
- Nombre d'enfants accueillis en 2016 : 33
- Taux d'occupation (heures facturées) : 76,31 %
- Taux d'occupation (heures réalisées) : 68,75 %
- Taux de facturation : 111 %



#### NOMBRES D'AGENTS

7 soit 4,94 ETP.

L'équipe est composée de : 1 directrice EJE, 1 EJE, 2 auxiliaires de puériculture, 2 CAP Petite Enfance, 1 agent d'entretien.



Comme c'est le cas depuis son ouverture en 2009, l'établissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE) de Morlanne accueille très majoritairement des enfants à temps partiel, conformément aux besoins des parents.

La prédominance des contrats à temps partiel est contraignante en termes d'organisation mais elle permet d'optimiser les taux d'occupation et de facturation grâce à la proposition régulière de journées supplémentaires d'accueil, qui viennent palier aux baisses d'effectifs lors des vacances scolaires, absences non prévues et maladies. Ainsi, chaque mois, les familles sont informées des places disponibles et peuvent les réserver pour leur enfant (en supplément du contrat initial).

Les participations familiales tous régimes confondus s'élèvent à 28 931,58 € soit un tarif horaire moyen de 1,25 €.

## La Maison de la Formation

En 2016, la Maison de la Formation a accueilli plusieurs formations tout au long de l'année.

L'espace de 670 m<sup>2</sup> permet un accueil simultané de permanences, de formations de longue et courte durée.

Les deux principales formations accueillies sont organisées par le Lycée Notre-Dame de Sauveterre :

- DE Aide-Soignant (33 stagiaires)
- DE Auxiliaire de Puériculture (20 stagiaires)

Des formations de courte durée ont eu lieu, notamment à destination des demandeurs d'emploi avec les organismes tels que l'INFREP et l'INSUP.

La Maison de la Formation a également accueilli des formations ponctuelles dans le domaine médico-social.

Des permanences de la PMI, de la Mission locale, du PLIE, de la MSA sont intervenues une fois par mois sur l'année 2016.

Les séances d'accompagnement scolaire proposées par l'association PROGRES se sont déroulées au sein de la Maison de la Formation (9 heures hebdomadaires + 2 semaines de stage en août).

Enfin, les cours d'occitan et de béarnais dispensés par le CFPOC et IBG ont eu lieu deux soirs par semaine.

À noter qu'un bureau de la Maison de la Formation est mis à disposition de façon permanente auprès de l'association « Résidence Jeunes en Soubestre ».



### ■ CRÈCHE DE MAZEROLLES

#### LA STRUCTURE

- Nombre de places : 15
- Nombre d'enfants accueillis en 2016 : 31
- Taux d'occupation (heures facturées) : 75,07 %
- Taux d'occupation (heures réalisées) : 67,63 %
- Taux de facturation : 111 %

#### NOMBRES D'AGENTS

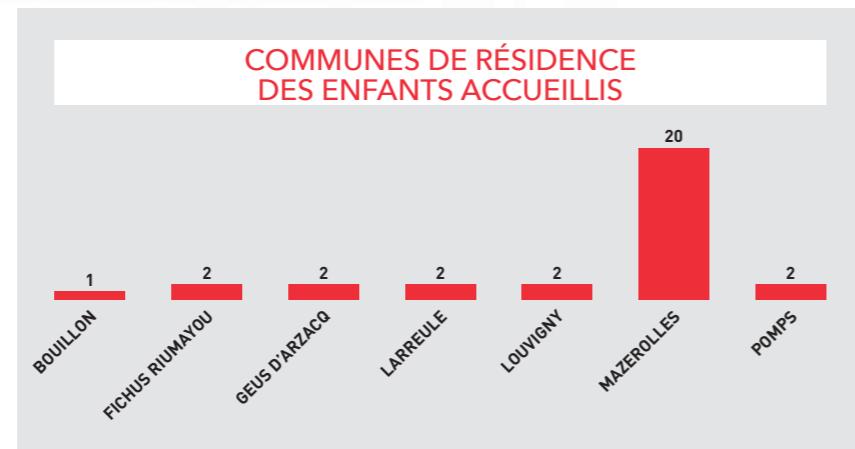
7 soit 5,39 ETP.

L'équipe est composée de :  
1 directrice EJE, 1 EJE, 2 auxiliaires de puériculture, 2 CAP Petite Enfance, 1 agent d'entretien.

#### BUDGET CUMULÉ DES CRÈCHES DE MORLANNE ET DE MAZEROLLES

Dépenses : 403 365 €  
Recettes : 398 406 €  
Subvention de la CCCA : 99 000 €

**La directrice et l'agent d'entretien sont mutualisés sur les 2 crèches.**



## Ludothèque et RAM Agathe

#### MODE DE GESTION

##### Association Agathe.

La Communauté de communes attribue chaque année une subvention à l'Association Agathe pour le fonctionnement du Relais Assistantes Maternelles (RAM) et de la ludothèque. L'Association Agathe intervient sur la Communauté de communes du canton d'Arzacq, la Communauté de communes du canton de Garlin et le territoire de l'ex Communauté de communes de Thèze.

#### ■ LE RAM

#### BILAN DE L'ANNÉE

##### Ateliers d'éveil

En 2016, on comptait 109 assistantes maternelles agréées sur le territoire d'intervention de l'Association Agathe dont 54 sur le territoire de l'ex Communauté de communes de Thèze.

Sur les 54 assistantes maternelles agréées, 41 sont en activité.

2 ateliers d'éveil ont été organisés sur Arzacq chaque semaine pour les assistantes maternelles le mardi et le jeudi matin. En moyenne, 4 assistantes maternelles et 10 enfants sont présents lors des at-

liers. À partir de septembre, un troisième atelier a été mis en place le lundi matin devant la demande importante de nouvelles assistantes maternelles.

Un autre atelier d'éveil est mis en place le mardi matin sur Mazerolles avec, en moyenne, 4 assistantes maternelles et 12 enfants.

Par ailleurs, un atelier parents-enfants est organisé tous les vendredis matin sur Arzacq. Une accueillante est présente pour les parents qui souhaitent venir passer un temps avec leurs enfants dans un lieu adapté, d'une manière ludique et dans une démarche de partage.

De 2 à 7 parents fréquentent ces ateliers.

Le RAM propose aussi aux assistantes maternelles des activités régulières (bibliothèque d'Arzacq et de Mazerolles, Agatasports), des activités ponctuelles (journées départementales des familles, Festival de la Petite Enfance, la ferme en balade, spectacles proposés par le collectif Théâtre jeune à Pau, spectacle « Gouttes de sons » à Arzacq, braderie, cirque, ...) ainsi que des conférences et temps de rencontre.

#### BUDGET

**Participation de la Communauté de communes : 50 983 €**  
**Recettes (Prestation de la CAF dans le cadre du CEJ) : 31 470 €**  
**Reste à charge pour la Communauté de communes : 29 613 €**



#### ■ LA LUDOthèque

La ludothèque Agathe est un lieu ouvert à de nombreux publics (parents, assistantes maternelles, enfants, écoles, crèches, centres de loisirs...) où se pratiquent le jeu libre, le prêt et des animations ludiques. De nombreuses activités y sont organisées tout au long de l'année : chasse à l'œuf, jeux de piste, jeux d'eau, fête de la ludothèque, soirées jeux...

En décembre 2016, on compta 141 adhésions à la ludothèque dont 99 familles et 32 assistantes maternelles.

#### PERSONNEL DE L'ASSOCIATION

9 agents soit 6,68 ETP.  
7 personnels permanents,  
1 contrat d'avenir et 1 CDD.

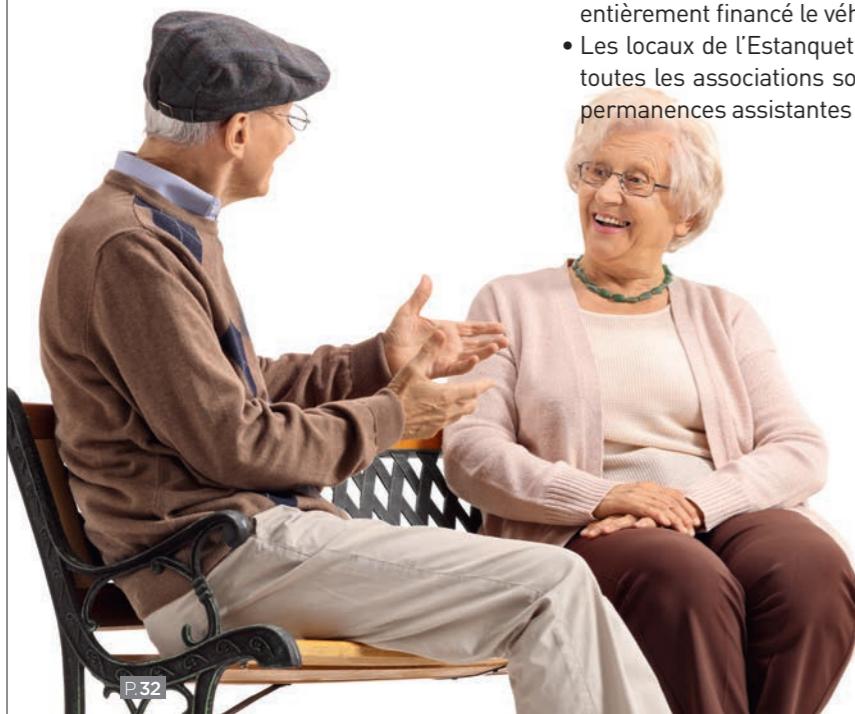


# PERSONNES ÂGÉES SANTÉ

## Services divers

La Communauté de communes intervient pour le maintien du lien social et en matière de service à la personne de différentes façons :

- Une subvention est accordée au service du lien social de l'Arribet. Celui-ci intervient auprès des personnes âgées à domicile pour les y maintenir le plus longtemps possible.
- Le T.A.D. (transport à la demande) a été mis en place en 2013 sur le territoire. Il permet aux personnes isolées et sans moyen de locomotion de se déplacer pour faire leurs courses, aller chez le coiffeur, un rendez-vous médical... tout ceci uniquement à l'intérieur du territoire intercommunal. La demande est croissante depuis la mise en place ; la Communauté de communes partage les frais de fonctionnement avec le Département 64, initiateur de ce projet et qui a entièrement financé le véhicule dédié au T.A.D.
- Les locaux de l'Estanquet sont mis à disposition quasiment gracieusement à toutes les associations sociales (Croix rouge - Banque alimentaire - SSIAD - permanences assistantes sociales).



La Communauté de communes a acheté et rénové entièrement cette maison ; elle en assume tous les frais de chauffage, électricité... Sans cette proposition, ces associations ne pourraient plus intervenir sur notre territoire qui, bien que rural, compte de nombreuses personnes nécessiteuses qui apprécient la proximité de leurs interlocuteurs.

De la même façon, l'A.D.M.R. est hébergée gracieusement au rez-de-chaussée de la Communauté de communes et perçoit une subvention de fonctionnement de 3 000 €/an.

- Un C.I.A.S. (Comité Intercommunal d'Action Sociale) a été mis en place en 2013 pour venir en aide ponctuellement aux plus démunis. Les dossiers sont envoyés par une assistante sociale qui, en fonction des éléments fournis, demande une aide à la Communauté de communes après avoir épuisé tous les recours. Cette aide est toujours payée directement au fournisseur concerné par la demande (une facture EDF en retard, le remplissage de la cuve de fuel, des frais de cantine...). Quelques dossiers ont été présentés en comité en 2016, pour 5210,25 € accordés (aides pour des loyers en retard, des frais de géomètre, des dépassements d'honoraires de chirurgien, des prothèses dentaires ou auditives, le paiement de factures d'eau ou de centre de loisirs). Le C.I.A.S. disparaissant au 31/12/2016, le solde positif de trésorerie (633,41 €) a été reversé au budget principal qui avait alimenté seul le C.I.A.S. à sa création avec 10 000 €.



## Extension de la Maison médicale

Une demande a été formulée à la Communauté de communes par des professions paramédicales pour bénéficier d'un espace adéquat pour leurs activités au sein de la Maison Médicale. Tous les lots étant occupés, il a donc été décidé de créer une extension sur le même schéma que la première Maison Médicale, c'est-à-dire la signature de baux en location-vente. 2 sages-femmes, 1 ostéopathe et 1 psychologue ont investi leurs locaux en février 2016.

La construction du bâtiment de 100 m<sup>2</sup> a coûté 200 000 € HT financés par un emprunt dont l'annuité est payée par les loyers versés par les occupants.



**Rapport d'activités**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU CANTON DE GARLIN

## Les instances

La Communauté de communes du canton de Garlin a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2000 (elle succède au district rural de la région de Garlin créé en 1973).  
19 Communes, 3 812 Habitants, 139 km<sup>2</sup>

### ■ LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il est composé de 35 membres : d'un Président, de 10 vice-présidents et de 24 conseillers communautaires.

### ■ LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Au nombre de 11, elles se sont réunies de nombreuses fois dans l'année pour spécifiquement préparer la fusion à travers des ateliers thématiques.

### ■ LE COMITÉ DES MAIRES

Il s'est réuni 1 fois le 2 février, l'ordre du jour portait sur le devenir du territoire dans la perspective d'une fusion et la restitution de la compétence scolaire aux communes.

### ■ MODIFICATIONS STATUTAIRES

#### Retour de la compétence

#### « affaires scolaires » aux communes

À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2016, le conseil communautaire a décidé le 12 avril 2016 le retour aux communes de la compétence Affaires scolaires. De ce fait, les communes ont décidé de créer le Syndicat des Écoles de la région de Garlin le 1<sup>er</sup> septembre pour qu'il exerce cette compétence. Ce syndicat regroupe 17 communes membres de la Communauté de communes du canton de Garlin et est présidé par Mme Michèle Planté, Maire de Diusse. Il a en charge la gestion des bâtiments scolaires, des services périscolaires et extrascolaires et du personnel.

## Sommaire

<b>01</b>	<b>FINANCES</b>	<b>38</b>
	Résultats financiers 2016	39
<b>02</b>	<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>8</b>
	La politique de ressources humaines	8
	Zoom sur la fusion	8
	Zoom sur la compétence scolaire	9
<b>03</b>	<b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b>	<b>42</b>
	Foncier et immobilier d'entreprises	43
	Artisanat / Commerce	43
	Insertion / Emploi	43
<b>04</b>	<b>DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>44</b>
	La gestion des milieux	45
	Gestion des déchets	45
	Schéma d'assainissement	45
<b>05</b>	<b>NUMÉRIQUE</b>	<b>46</b>
	Numérique et cyberbase	47
<b>06</b>	<b>SPORT</b>	<b>48</b>
<b>07</b>	<b>CULTURE</b>	<b>50</b>
	Culture	51
	Tourisme	51
<b>08</b>	<b>ACTION SOCIALE</b>	<b>52</b>
	Jeunesse	
	Petites vacances	53
	Grandes vacances	53
	<b>Petite enfance</b>	
	Crèche de Garlin	54
	Ludothèque et RAM Agathe	55
	<b>Santé</b>	
<b>09</b>	<b>AFFAIRES SCOLAIRES</b>	<b>56</b>
	Bâtiments	57
	Moyens humains	57
	Temps périscolaires	57
	Subventions aux scolaires	57
	Restauration	57
	Transports scolaires	57

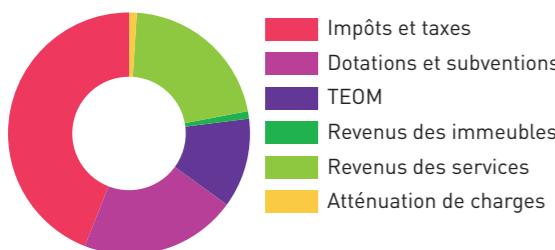
# 01

## Résultats financiers

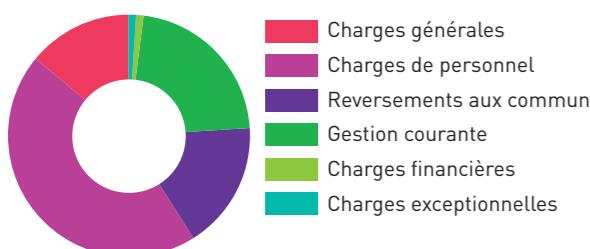
### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	<b>2 476 822,61 €</b>
RECETTES	<b>2 338 152,38 €</b>
Report 2015	414 430,61 €
<b>RÉSULTAT</b>	<b>275 760,38 €</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



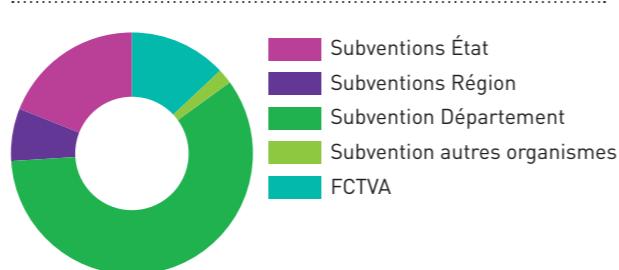
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



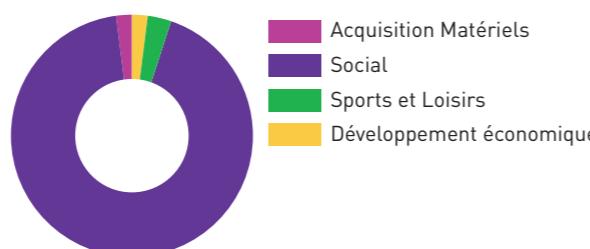
### SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	<b>496 262,63 €</b>
Restes à réaliser	112 317,00 €
Report 2015	71 934,86 €
RECETTES	<b>471 842,77 €</b>
Restes à réaliser	370 390,00 €
<b>RÉSULTAT</b>	<b>161 718,28 €</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT



### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Avec les baisses successives et massives des dotations de l'État, en 2016, la Communauté de communes du canton de Garlin a vu se confirmer «l'effet ciseaux». Depuis deux exercices les recettes de fonctionnement ne sont plus suffisantes pour couvrir les dépenses de fonctionnement. Ainsi, les excédents de fonctionnement cumulés sur les exercices antérieurs sont grignotés petit à petit mettant un coup d'arrêt à notre capacité à investir.

L'investissement principal en 2016 a concerné la création de la maison de santé pluridisciplinaire à Garlin pour un montant global de près de 1 000 000,00 €.

### ENDETTEMENT

<b>CAPITAL RESTANT DÛ au 31/12/2016 :</b>	
<b>Budget principal</b>	945 601,63 €
<b>Budgets annexes</b>	318 628,48 €

### ANNUITÉS D'EMPRUNTS (Capital + Intérêts)

<b>Budget principal</b>	96 850,94 €
<b>Budgets annexes</b>	26 272,48 €

### LES BUDGETS ANNEXES

#### HÔTEL D'ENTREPRISES

	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
DÉPENSES	<b>12 971,04 €</b>	<b>950,00 €</b>
RECETTES	<b>11 589,25 €</b>	<b>600,00 €</b>
Report 2015	4 688,48 €	950,00 €
<b>RÉSULTAT</b>	<b>3 306,69 €</b>	<b>600,00 €</b>

### PÔLE TERTIAIRE - ESPACE ENTREPRISES GARLIN PYRÉNÉES

	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
DÉPENSES	<b>30 459,28 €</b>	<b>79 243,85 €</b>
RECETTES	<b>106 778,99 €</b>	<b>102 935,47 €</b>
Report 2015	1 858,70 €	104 247,08 €
<b>RÉSULTAT</b>	<b>78 178,41 €</b>	<b>77 932,24 €</b>

### LES TAUX D'IMPOSITION 2016

- Taux de CFE : 25,35 %
- Taux de TH : 9,87 %
- Taux FNB : 4,72 %
- Taux FB : 1,24 %
- Taux TEOM :
  - Zone B : 10,39 %
  - Zone E : 8,78 %
  - Zone H : 7,40 %

# 02

## Ressources humaines

### La politique de ressources humaines

#### RECRUTEMENTS

De part l'exercice de la compétence scolaire, la Communauté de communes du canton de Garlin est amenée à procéder à de nombreux recrutements de contractuels, afin d'assurer un taux d'encadrement constant quelques soient les aléas liés aux congés maladie des agents.

Au niveau de la Maison de la petite enfance, deux agents ont vu leurs contrats de travail à durée déterminée être prolongés. Mmes BRAZZALOTTO et BERNES ont été recrutées en remplacement de deux agents ayant demandé des mises à disposition pour convenances personnelles.

Mme Tatiana FEYTOUT a été recrutée en remplacement d'un agent placé en congé maladie.

#### ACCUEIL STAGIAIRES

L'accueil de stagiaires s'est fait essentiellement sur la structure multi accueil, dans le cadre de leur formation. En 2016, Kilian TASSET a également été accueilli au cours de son stage de découverte du milieu professionnel. Il a pu découvrir le monde du travail et a œuvré à la mise à jour du répertoire ainsi qu'à la diffusion d'un questionnaire sur les besoins et les attentes des associations du territoire.

#### DIALOGUE SOCIAL

Au cours de l'année 2016, le Comité technique paritaire auprès du Centre de gestion des Pyrénées-Atlantiques a été consulté à plusieurs reprises dans la perspective de la fusion d'intercommunalité, de la rétrocession de la compétence scolaire aux Communes et pour la création d'un service unifié entre ces deux structures.

### ZOOM sur la fusion

Dans la perspective de la fusion des intercommunalités au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le mot d'ordre était l'anticipation. Dès le début de l'année 2016, un Comité Technique composé de 9 agents dont 3 représentants de la Communauté de communes du canton de Garlin, a été mis en place et s'est réuni régulièrement afin de préparer au mieux la fusion et anticiper les difficultés et les points de blocages. Le 7 mars 2016, une réunion d'information à destination des agents de la collectivité a été organisée afin de leur présenter la nouvelle organisation et plus particulièrement la création du syndicat scolaire.

#### DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES Cécile BARUSSAUD

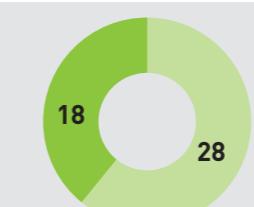
Laurine ROSART	Didier PIARROU	Jean-Bernard CAMBAYOU	Guilhem CAPDEBOSQ	Isabelle PRUDHOMME	Nicolas BERTRAND	Sébastien AYMA Jean-Bernard CAMBAYOU
SERVICES ADMINISTRATIFS	SERVICES TECHNIQUES	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	ENFANCE JEUNESSE	PETITE ENFANCE	CADRE DE VIE	ANIMATION DU TERRITOIRE
Accueil, Secrétariat, Archives Bastien LAMARCHE Marie-José CHAUVEAU Finances, Ressources humaines Christelle POUYAUT Informatique Sébastien AYMA Juridique, Assemblées, Communication Jean-Bernard CAMBAYOU	Gestion du patrimoine, Suivi de chantier, Travaux en régie, Appui aux manifestations, Hygiène et sécurité, Patrick GUERY Mounir ELJAOUHARI	Entreprises Commerce/artisanat, Agriculture, Emploi Formation	Écoles/ALSH-CLSH * EMG/EEG/BBL Nicolas BERTRAND Katia JUNK Myriam BOSC Eliane CERISERE Chantal LALANNE-CLAUZ Marie-Line CORSELLUS Sandra COSTEDOAT Céline GALLET Sébastien AYMA Maria CORREIA Marina FACCIO Stéphanie LASPOUMADERES Patricia SADOWSKI Marc MACIAN Sylvain DUARTE Maroussia LOYSE Marie-Thérèse MALABIRADE Ghislaine BONNEL Valérie RIUS * GS Diusse Patricia LABAT Josette POUEY-SANTALOU Bernadette SAUX Sandra MANCIET Françoise CAZENAVE Monique PERROCHEAU Emilie NIPOU Elke BONNET	MIPE Multi-accueil Sandrine COMMENGES Magali BANOS Véronique BENQUET Anne-Marie VALCARCEL Claudine TAJAN	Urbanisme, Foncier, Environnement Habitat/Logement Equipements Piscine Maison de Santé	Culture Tourisme Cyberbase Sébastien AYMA Associations Jean-Bernard CAMBAYOU

### ZOOM sur la compétence scolaire

Par délibération du 12 avril 2016, les élus du territoire ont décidé de rétrocéder la compétence scolaire, périscolaire et extrascolaire à leurs communes membres. Cette restitution de compétence était soumise à la création d'un syndicat scolaire. En terme de ressources humaines, le Syndicat nouvellement créé ne pouvait assurer financièrement et administrativement le traitement et le suivi des agents (28 agents concernés). C'est pourquoi, afin de sécuriser la situation, il a été décidé de mettre en place un service unifié entre la Communauté de communes et le Syndicat des Écoles, porté par la Communauté de communes. Ce service unifié a été constitué pour une période transitoire allant du

1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2016, laissant ainsi le temps au Syndicat de se constituer et de s'organiser.

#### RÉPARTITION DES AGENTS



- Agents exerçant leurs missions uniquement en lien avec la compétence scolaire
- Agents exerçant leurs missions en lien avec d'autres compétences

#### CHARGES DE PERSONNEL

Petite enfance	231 677,74 €
Services administratifs	211 815,78 €
Services techniques	109 569,70 €
Culture	1 395,48 €
Piscine	13 967,09 €
Scolaire	303 708,16 €
Périscolaire	178 445,64 €
Personnel extérieur	159,97 €
Participations et assurances	29 517,70 €
<b>RÉSULTAT</b>	<b>1 080 257,26 €</b>

# 03

## Développement économique

### Foncier et immobilier d'entreprises

Le Parc d'activités ZAC Garlin-Pyrénées a vu le jour en 2016. Ce projet de Zone d'Activités Intercommunautaire à la sortie de l'A65 a été lancé dès 2008 et mené par le Syndicat Mixte Garlin-Pyrénées, regroupant les Communautés de communes du canton de Garlin, Arzacq, Lembeye, Aire-sur-l'Adour et Tursan. Ce site de 25 hectares



(10 hectares pour la phase 1) propose des lots de toutes tailles (de 1 000 m<sup>2</sup> jusqu'à plusieurs hectares), de 15 à 25 € HT/m<sup>2</sup>, pour accueillir tout type d'activité : industrielles, artisanales, commerciales ou de services. Par ailleurs, la Communauté de communes du canton de Garlin assure la gestion de :

- la ZAE de la Porte du Béarn : 15 entreprises et environ une centaine d'emploi ;
- l'hôtel d'entreprises : depuis 2008, 14 entreprises ont été hébergées. 4 sont présentes actuellement et 4 autres se sont installées ensuite à Garlin sur d'autres lieux ;
- l'Espace Entreprises Garlin-Pyrénées : 9 entreprises hébergées en 2016 et des disponibilités à l'étage (un plateau de 113 m<sup>2</sup> et un plateau de 292 m<sup>2</sup>, aménageables en totalité ou en partie).

### Artisanat commerce

Au-delà de l'installation d'entreprises nouvelles, la Communauté de communes a mis en place plusieurs actions pour soutenir le développement des commerces et artisans locaux :

- les aides directes aux entreprises : en 2016, 3 entreprises ont bénéficié d'une subvention grâce à l'Opération Urbaine Collective qui permet de financer des travaux de modernisation, d'amélioration de l'accèsibilité, d'achat de matériel de production, de mise en sécurité...;
- le soutien à l'association des professionnels du territoire A.C.S.E : subvention de 1 500 €
- L'adhésion à Initiative Béarn : ainsi, les artisans locaux peuvent bénéficier de prêts d'honneur pour financer leurs projets d'installation ou de développement ;
- le soutien à l'association P.S.M.A. qui propose un conseil aux créateurs, repreneurs et chefs d'entreprise ;
- le soutien annuel au Forum des métiers qui permet aux classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> des collèges de Garlin, Lembeye et Arzacq de rencontrer des professionnels afin d'échanger sur les métiers qui les intéressent. Le Forum des métiers s'est tenu à Garlin en 2016.

### Insertion emploi

La Communauté de communes du canton de Garlin adhérait à Insertion Emploi Béarn Adour et participait à son fonctionnement par le versement d'une subvention annuelle (7 669 € en 2016).

La mission première d'Insertion Emploi Béarn Adour est d'accompagner individuellement les personnes en phase d'insertion professionnelle.

D'autres services sont proposés :

- l'Espace Métiers d'Aquitaine est ouvert au siège de l'association à Morlaàs. Ce lieu permet de s'informer sur l'orientation, la formation et l'emploi.
- le Bureau Information Jeunesse, associé à l'EMA traite des questions de santé, de mobilité (locale et internationale), des emplois d'été, de la vie quotidienne et des loisirs. L'EMA et le BIJ sont ouverts à tous, demandeurs d'emploi jeunes et adultes, salariés, collégiens et lycéens, professionnels.

Enfin, le Service Logement Jeunes permet aux jeunes (travailleurs ou non) de trouver un logement bon marché. Il accompagne également les propriétaires dans leur démarche de mise en location.

# 04

## Développement durable



### La gestion des milieux

La Communauté de communes est propriétaire d'une zone humide dite de « Loumagne » sur la zone d'activité de la Porte du Béarn à Garlin. La gestion de cette zone humide a été confiée au Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine qui a mis en place une convention de pacage avec un éleveur pour le contrôle des espèces invasives (renouée) et le maintien d'une prairie par un troupeau d'ânes.

### Assainissement non collectif

La Communauté de communes est adhérente du Syndicat du Tursan qui assure pour son compte l'exercice de la compétence de contrôle de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif.



DÉVELOPPEMENT DURABLE



### Gestion des déchets

La Communauté de communes a adhéré au SIECTOM coteaux Béarn Adour qui exerce pour son compte la compétence de collecte et de traitement des déchets ménagers. Le SIECTOM a transféré la compétence de traitement au syndicat mixte de traitement des déchets du bassin Est des Pyrénées-Atlantiques.

En 2016 le tonnage d'ordures ménagères collectées par le SIECTOM est de 8000 tonnes (soit environ 160 kg/hab) et le tonnage de déchets triés est de l'ordre de 80 kg/hab.

# 05

## Numérique



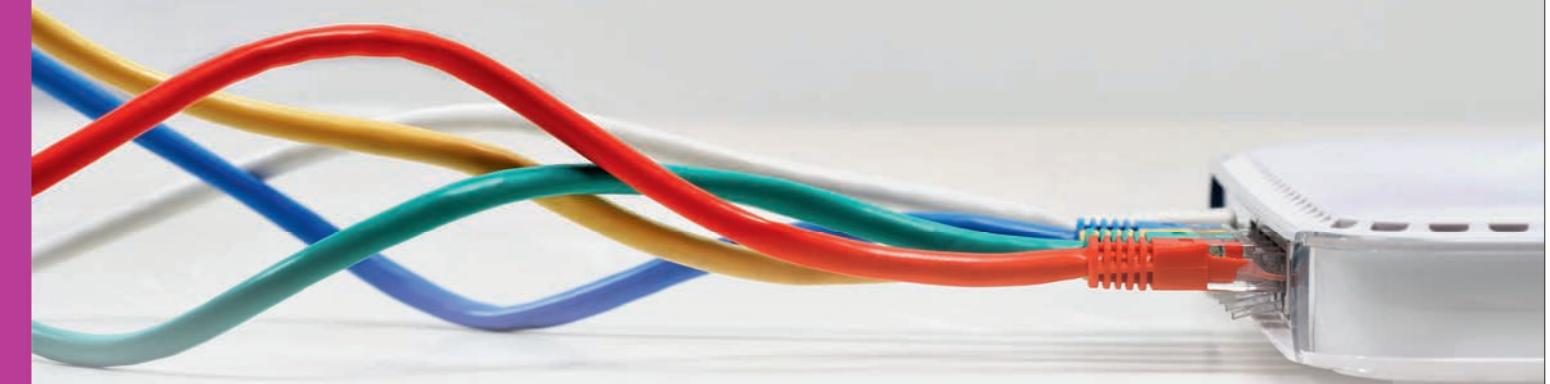
### Numérique et Cyberbase

Le territoire de Garlin est doté d'un réseau haut-débit de qualité ainsi que d'un outil destiné à démocratiser les technologies de l'information : la cyberbase de Garlin.

La Communauté de communes est entièrement couverte en Internet Haut-Débit par l'ADSL, ou par des solutions alternatives (satellite, Wi-max). L'Internet Très Haut-Débit est disponible sur Garlin avec le réseau du Département des Pyrénées-Atlantiques. Celui-ci va poursuivre le développement du réseau dans les années qui viennent avec le concours des collectivités locales.

La cyberbase a été créée en 2006 afin de favoriser l'accès aux nouvelles technologies de l'information, tant par le matériel mis à disposition que par l'apprentissage des nouveaux usages. Elle propose un accueil libre pour l'utilisation du matériel mais aussi un accueil personnalisé où l'animateur accompagne les adhérents dans leurs projets personnels (mise en page de CV, photos, maintenance informatique...).

Par ailleurs, l'animateur de la cyberbase assure la maintenance du parc informatique de l'EPCI (Écoles, Administration, Maison de la Petite Enfance, Service Technique, Pôle Tertiaire, Cyberbase), apporte son soutien technique auprès des Mairies et des associations du territoire et réalise des supports de communication, notamment pour les manifestations culturelles.



# 06

## Sport



La Communauté de communes a apporté son aide aux clubs de sport par le biais de subventions aux écoles de sport mais également aux manifestations sportives exceptionnelles.

### ASSOCIATIONS SOUTENUES SUR LE TERRITOIRE SUR L'ANNÉE 2016

NORD BÉARN XV	2 337 €
BASKET NORD BÉARN	1 742 €
GARLIN HANDBALL	1 107 €
SPORTING CLUB TARON SÉVIGNACQ	1 229 €
FOOTBALL CLUB CONCHEZ-DIUSSE	810 €
DOJO GARLINOIS	837 €
AUTOCLUB DU MADIRANAIS	1 000 €
CERCLE DES NAGEURS GARLINOIS	689 €

L'objectif premier de la Communauté de communes du canton de Garlin en matière de sport a été de favoriser la pratique sportive par les jeunes. Par ses statuts, elle avait pour compétence l'aide aux écoles de sport et la gestion de la piscine de Garlin.

Dès sa création, la Communauté de communes a pris la gestion de la piscine de Garlin. Elle assure les travaux, l'entretien et embauche un maître-nageur surveillant et un agent d'accueil, régisseur des recettes.

En 2016, elle a été ouverte en juin pour les scolaires (écoles du secteur et collège) et en juillet et août pour le public, le Centre de Loisirs, l'association de gym et le cercle des nageurs, ce qui représente au total environ 2 500 entrées payantes.

Depuis 2013, la Communauté de communes du canton de Garlin organise la journée Nelson Paillou - Sport en Famille, le deuxième dimanche de septembre. Cette journée permet au public de découvrir et pratiquer des activités sportives proposées notamment par les clubs locaux.

En 2016, 12 disciplines ont été proposées sur une demi-journée (13h-18h) avec une trentaine de bénévoles et une météo parfaite : football, rugby, plongée sous-marine, waterpolo, nage avec palmes, course, équitation, escalade sur mur, danse, judo, gymnastique, basketball.

Plus de 200 jeunes ont participé, record de fréquentation battu !



# 07

## Culture



## Culture

### ■ ÉCOLE DE MUSIQUE

L'Association Intercommunale d'Enseignement Musical est une association loi de 1901 qui a pour but de permettre l'apprentissage et la maîtrise d'un instrument de musique. Elle réunit environ 80 élèves et compte 6 professeurs. Elle propose de l'éveil musical, du solfège, de la pratique instrumentale (batterie, piano, guitare classique, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, euphonium...) et des pratiques collectives (chorale ou ensemble instrumental). Depuis son intégration au Schéma départemental d'éducation musicale, la Communauté de communes accompagne l'AIEM par une subvention annuelle importante (6 000 € en 2016).

### ■ LE SOUTIEN AUX COMMUNES ET ASSOCIATIONS LOCALES

Il s'agit essentiellement d'une aide à la communication et d'une aide financière par le versement de subventions. Ces aides permettent notamment de valoriser l'identité et l'histoire locale :

- Journée du souvenir du 3 juillet 1944 à Portet ;
- Journée de la transhumance à Portet ;
- Exposition des vieux outils de l'Arasclat.

Les acteurs locaux ont également l'ambition de faire vivre les pratiques artistiques :

- Photographie et peinture au Salon des artistes du Nord Béarn (expositions à l'Espace culturel de Tadousse-Ussau) ;
- Musique : Chorale Amistat, festival « l'Arène part en Live » par Les amis de la ZIK.

**La participation financière de la collectivité pour soutenir les opérateurs culturels a été de 13 200 € en 2016.**

### ■ CINÉMA

Ouvert en 2003, le cinéma de Garlin a réussi son pari et accueille 12 000 spectateurs par an. La mairie de Garlin est propriétaire des murs et du matériel. L'association Ciné Garlin emploie une projectionniste et une équipe de bénévoles se répartit les autres tâches : programmation, communication, billetterie... La Communauté de communes accompagne Ciné Garlin par une subvention annuelle (3 000 € en 2016) et des subventions exceptionnelles pour ses manifestations (festival cultur'América, ciné concerts...).

### ■ PROGRAMMATION CULTURELLE

La Communauté de communes a choisi d'organiser elle-même des manifestations culturelles avec l'objectif de faire découvrir des spectacles et des animations de qualité à un coût limité, pour tous les publics, dans une ambiance chaleureuse. Pour cela, il a été mis en place le Festival des Petites Églises (concerts lyriques ou baroques dans les églises du territoire).

- le 10 Juillet 2016 à Diusse (2 177,99 €),
- le 30 juillet 2016 à Vialer (2 412 €).

**Total 2016 de la prise en charge directe de la Communauté de communes en matière de soutien à la programmation culturelle : 4 589,99 €.**

## Tourisme

La Communauté de communes adhérait au Syndicat Mixte Garlin-Lembeye qui a pour missions :

- L'accueil et l'information des visiteurs (guichet, téléphone, courrier, e-mail et site internet, présence sur des manifestations),
- La promotion touristique (réalisation d'un guide et d'une carte touristique, de guides thématiques, calendrier périodique des animations, site internet...)
- La coordination des acteurs (hébergeurs, restaurateurs, viticulteurs, producteurs...),
- Le développement touristique (œnotrisme, randonnée, valorisation du patrimoine...)
- La maîtrise d'ouvrage de réalisation du Plan Local de Randonnées (PLR), de sa documentation et de son entretien.

Le Syndicat dispose d'un point d'accueil touristique à Lembeye et d'un point documentation à la mairie de Garlin ouverts toute l'année. Un point d'accueil touristique est également ouvert à Garlin en juillet et août. Le site [www.tourisme-vicbilh.fr](http://www.tourisme-vicbilh.fr) compile l'ensemble de l'offre touristique.

Le plan local de randonnées sera terminé en juillet 2017. Il offrira des boucles de randonnées pour différents usages (pédestre, VTC, VTT, et équestre).

La participation financière de la collectivité au Syndicat Mixte du Tourisme est de 48 905 € en 2016. 2 000 € de dotation exceptionnelle ont également été alloués à l'association des Vins du Madiran pour l'organisation d'un colloque.

**Total 2016 des dépenses de la Communauté de communes en matière touristique : 50 905 €.**

# 08

## Action sociale



# JEUNESSE

En complément de la compétence « Affaires scolaires », la Communauté de communes du canton de Garlin a assuré la gestion des temps extrascolaires (petites vacances et grandes vacances). Une offre complète a été mise en place pour proposer aux enfants des activités de qualité et variées et proposer aux parents une offre complète répondant au maximum à leurs besoins.

## Petites vacances

L'objectif était de faire découvrir de nouvelles activités aux jeunes âgés de 6 à 14 ans à des tarifs très bas au travers de stages multi activités sur une semaine entière : la deuxième semaine des vacances de Toussaint, d'Hiver et de Pâques. Les propositions sont également ciblées avec des stages pour les 6-11 ans et des stages « ados ».

Durant l'année 2016, la Communauté de communes a souhaité mener une action expérimentale auprès des adolescents avec des initiations aux pratiques sportives.

Ces accueils ont été proposés lors des vacances de Pâques et de Toussaint sous forme de stages de 3 jours.

Plusieurs activités sportives étaient organisées par les animateurs de la collectivité et, dans la mesure du possible des associations du canton de Garlin. Ces pratiques plus « classiques » étaient complétées par des activités moins connues comme l'escalade, l'ultimate frisbee, le Taekwondo, l'accrobranche, le parapente...

## Grandes vacances

L'accueil de loisirs a été ouvert durant 5 semaines en juillet et août. Des sorties et des camps ont été proposés aux jeunes du territoire selon différentes formules et tarifs, permettant des inscriptions à la semaine, pour des camps de 3 jours/2 nuits, ou pour une sortie seule, etc.

# PETITE ENFANCE

## Crèche Garlin

### MODE DE GESTION

en gestion directe par la Communauté de communes du canton de Garlin.

### LA STRUCTURE

- Nombre de places : 20
- Nombre d'enfants accueillis en 2016 : 44
- Taux d'occupation (heures facturées) : 79,72 %
- Taux d'occupation (heures réalisées) : 70,12 %
- Taux de facturation : 113,7 %

Les participations familiales tous régimes confondus s'élèvent à 53 701 € soit un tarif horaire moyen de 1,50 €.

### NOMBRES D'AGENTS

7 soit 6,85 ETP.

L'équipe est composée de :

1 directrice EJE, 2 auxiliaires de puériculture, 3 CAP Petite Enfance, 1 agent technique (préparation des repas et entretien des locaux)

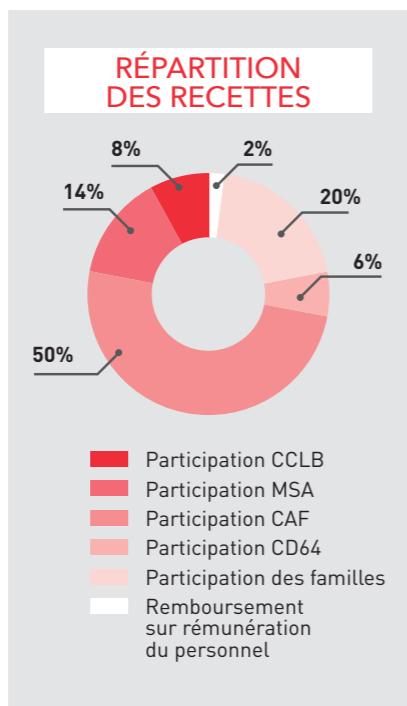
### BUDGET

Dépenses : 270 519 €

Recettes : 247 575 €

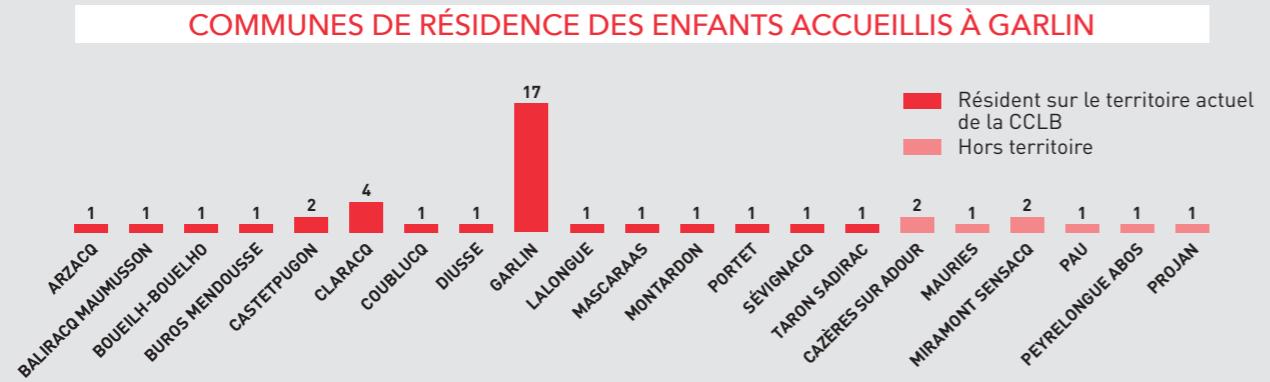
Reste à charge pour la CCLB : 22 944 €

Les activités quotidiennes sont tournées vers les jeux, la lecture de livres, les activités manuelles (peinture, pâte à modeler, dessin...), la musique... Des animations sont proposées pour les anniversaires et les fêtes (noël, galette, carnaval, œufs de pâques...) et des partenariats ont été mis en place pour offrir des activités ouvertes sur l'extérieur (ateliers à la médiathèque, séances de cinéma, visites de l'école maternelle, sortie à la ferme, rencontres intergénérationnelles, semaine du goût...).



La Maison Intercommunale de la Petite Enfance qui abrite la crèche au rez de chaussée, accueille également au 1<sup>er</sup> étage le service Protection Maternelle et Infantile (PMI) ainsi que les services RAM et ludothèque dont la gestion a été confiée à l'Association Agathe.

La PMI est un service du Conseil Départemental chargé d'informer la future maman sur les questions de santé des nourrissons et des jeunes enfants. Elle s'occupe de l'agrément et de la formation des familles d'accueil. Des consultations sont organisées tous les mois avec la sage-femme/puéricultrice pour accueillir les parents et les nourrissons.



## Ludothèque et RAM Agathe

### MODE DE GESTION

Association Agathe.

La Communauté de communes attribue chaque année une subvention à l'Association Agathe pour le fonctionnement du Relais Assistantes Maternelles (RAM) et de la ludothèque.

### LE RAM

#### BILAN DE L'ANNÉE

Ateliers d'éveil

En 2016, on comptait 109 assistantes maternelles agréées sur le territoire d'intervention de l'Association Agathe, dont 20 sur le territoire de l'ex Communauté de communes de Thèze.

Sur les 20 assistantes maternelles agréées, 18 sont en activité.

Un atelier d'éveil est organisé le vendredi matin sur Garlin pour les assistantes maternelles. En moyenne 5 assistantes maternelles et 12 enfants y participent. Le RAM propose aussi aux assistantes maternelles des activités régulières (bibliothèque de Garlin, Agatasports), des activités ponctuelles (journées départementales des familles, Festival de la Petite Enfance, la ferme en balade, spectacles proposés par le collectif Théâtre jeune à Pau, spectacle « Gouttes de sons » à Arzacq, braderie, cirque...) ainsi que des conférences et temps de rencontre.

### BUDGET

Participation de la Communauté de communes : 11 226 €

Recettes (Prestation de la CAF dans le cadre du CEJ) : 8 692,80 €

Reste à charge pour la Communauté de communes : 2 533,20 €



# 09

## Affaires scolaires

Pour gérer les trois établissements scolaires du canton (Boueilh, Diusse et Garlin), la compétence « Affaires scolaires » a été confiée par les communes à un district rural en 1973, devenu Communauté de communes en 2000.

L'objectif était de mutualiser les moyens du territoire et de fournir un service de qualité à toutes les familles. Les missions touchent à la gestion des bâtiments et du matériel, à l'accompagnement des projets éducatifs des écoles du territoire, à la fourniture de repas équilibrés et diversifiés préparés sur chaque site et à la gestion des activités sur les temps périscolaires.

Dans le cadre des travaux préparatoires à la fusion, il a très vite été décidé que la compétence « Affaires scolaires » ne serait pas reprise par la nouvelle intercommunalité. Aussi, en septembre 2016, cette compétence a été rendue aux 19 communes de l'ancienne Communauté de communes du canton de Garlin. 17 d'entre-elles ont créé le Syndicat des écoles de la Région de Garlin pour gérer les missions précédemment assurées par la Communauté de communes du canton de Garlin.

## Bâtiments

La rénovation de l'école élémentaire de Garlin a démarré en 2016 avec un budget prévisionnel de 1 158 500 € HT. Des financement du Conseil Départemental et de l'État intervient sur cette opération.

### LES EFFECTIFS DANS LES ÉCOLES ET AU COLLÈGE EN 2016-2017

École Maternelle de Garlin	<b>67</b>
École Élémentaire de Garlin	<b>142</b>
École de Boueilh (classe unique)	<b>15</b>
Groupe scolaire de Diusse (élémentaire + maternelle)	<b>61</b>
<b>TOTAL EFFECTIFS ÉCOLES</b>	<b>285</b>
Effectif Collège de Garlin	<b>278</b>

## Moyens humains

Au total, une trentaine d'agents assurent chaque jour tous les aspects autres que pédagogiques : aide aux enseignants en maternelle (personne A.T.S.E.M.), cantine, surveillance et animation de la pause de midi et dans les bus, confection et service des repas, nettoyage des locaux, temps d'activités périscolaires, gestion administrative et entretien technique.

## Temps périscolaires

Ce temps périscolaire comprend les accueils du matin et du soir, l'interclasse de midi, les Temps d'Activités Périscolaires et l'accueil du mercredi. Au total, le personnel affecté aux temps périscolaires et extrascolaires représente 6,5 ETP (Équivalent temps-plein). Le mercredi : ouvert à l'origine un mercredi sur deux, les besoins de garde des familles et la réforme des rythmes scolaires ont conduit à l'ouverture tous les mercredis après-midi en période scolaire. La fréquentation moyenne est de 22 enfants. Le tarif par mercredi est de 4,28 €. Les Temps d'Activités Périscolaires : plusieurs thèmes sont proposés aux enfants, en liaison avec le projet pédagogique (Éveil musical, jeux sportifs, initiation sports, danses gasconnes, langue des signes, poterie, jeux de société, cuisine du monde, jardinage, mimes...). Le reste à charge de la Communauté de communes pour tout l'accueil périscolaire est de 61 629 €. Coût/élève : au total, le coût d'un élève pour la collectivité pour une année de fonctionnement était de 950 € en 2016. Il varie fortement selon qu'il s'agisse d'un élève en maternelle (1414 €) ou d'un élève de primaire (587 €).

## Subventions aux scolaires

La collectivité a apporté également une aide financière aux activités scolaires. Elle a suventionné l'association Los Esberits (association sportive du collège) à hauteur de 520 €, l'APE collège de Garlin à hauteur de 100 €, la prise en charge du transport pour le cross du collège lorsqu'il est effectué hors de Garlin. Enfin les participations aux sorties scolaires se sont élevées à 2 100 € pour Garlin, 1 250 € pour Diusse, et 450 € pour Boueilh.

## Restauration

Les cantines scolaires de Diusse et de Boueilh sont en gestion par régie directe. Pour les écoles de Garlin, un partenariat avec le collège permet de mutualiser le service restauration. L'école maternelle est livrée en liaison chaude par le collège, tandis que les élèves de l'école élémentaire viennent manger au collège. Au total, ce sont 250 repas qui sont servis par jour en cherchant à privilégier les produits frais et les circuits courts.

Le coût moyen de production d'un repas est de 6,33 € et la prise en charge de la Communauté de communes s'élève à 2,85 € par repas. Le coût global des cantines scolaires représente un montant de 222 733,27 €. La prise en charge par le budget communautaire pèse à hauteur de 100 506,10 €. Un tarif unique est appliqué pour l'ensemble des cantines, à savoir 3,48 € par repas.

## Transports scolaires

Ce service est payant depuis la rentrée 2016. Organisé par le Conseil Départemental, il est en partie financé par la Communauté de communes du canton de Garlin qui participe à hauteur de 35 € par an pour chaque élève inscrit dans l'un des établissements scolaires situés sur le canton de Garlin.



**Rapport d'activités**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES LUYS EN BÉARN

## Les instances

Communauté de communes créée le 1<sup>er</sup> janvier 2014 par fusion de la Communauté de communes du Luy de Béarn et de la Communauté de communes de Thèze.

**22 Communes, 16 000 Habitants, 165,89 km<sup>2</sup>**

### ■ LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Composé de 52 conseillers, le conseil est composé d'un Président, de 10 vice-présidents et conseillers communautaires.

### ■ LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Au nombre de 11, elles se sont réunies de nombreuses fois dans l'année pour, en particulier à travers des ateliers thématiques, préparer la fusion.

### ■ LE COMITÉ DES MAIRES

Il s'est réuni **6 fois** dans l'année avec différents sujets à l'ordre du jour :

- les éléments de la procédure budgétaire (AC et DSC),
- l'intervention du cabinet ECOFINANCES avec la présentation d'un diagnostic de la fiscalité locale sur les entreprises et les ménages installés sur le territoire ainsi que des solutions de formation et d'accompagnement de la Commission Intercommunale des Impôts Directs et des Commissions Communales des Impôts directs pour optimiser le niveau des bases d'imposition,
- la procédure de fusion,
- le règlement d'intervention sur les fonds de concours exceptionnels,
- la présentation du diagnostic relatif au PLUi.

### ■ MODIFICATIONS STATUTAIRES

#### Prise de la compétence

#### « financement du contingent SDIS »

Le conseil communautaire, lors de la réunion en date du 10 mai, a approuvé la prise de compétence « financement du contingent SDIS ».

#### Prise de la compétence

#### « aménagement numérique du territoire »

Le Département des Pyrénées-Atlantiques a délibéré en faveur du déploiement de l'Internet Très Haut Débit sur le territoire en avril 2016.

Compte tenu du montant des investissements en jeu et de la nécessité de l'étude à une échelle territoriale la plus large pour déterminer la consistance du réseau à construire, il paraît opportun que cette compétence soit exercée par la Communauté de communes. Le conseil communautaire a approuvé cette prise de compétence le 3 novembre 2016.

### ■ MODIFICATIONS DÉLIBÉRATION INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

#### Suppression de la mention « soutien financier aux actions du centre de loisirs d'Astis »

Sur proposition de la commission jeunesse et petite enfance le conseil communautaire, par délibération en date du 10 mai 2016, a modifié l'intérêt communautaire.

### Transfert du Centre Municipal d'Ecloserie d'Entreprises de la Commune de Serres-Castet à la Communauté de communes des Luys en Béarn

Le transfert du CMEE de Serres-Castet a été rendu nécessaire par la Loi NOTRe qui fait désormais du développement économique une compétence pleine et entière des EPCI à fiscalité propre.

Le conseil communautaire a approuvé ce transfert par délibération en date du 14 décembre 2016.



# Sommaire



<b>01</b> <b>FINANCES</b>	<b>64</b>		
Résultats financiers 2016	65		
<b>02</b> <b>RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>66</b>		
La politique de ressources humaines	66		
Zoom sur la fusion	67		
<b>03</b> <b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b>	<b>68</b>		
La zone d'aménagement concerté du Bruscos	69		
La pépinière d'entreprises Espelida	70		
Le centre d'Écloserie d'entreprises	70		
Le parc d'activités économiques Thèze-Miossens	70		
Les missions quotidiennes du pôle développement économique	70		
<b>04</b> <b>DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>72</b>		
La gestion des milieux et la prévention des risques naturels	73		
Gestion de la retenue à Serres-Castet	73		
Assainissement non collectif et schéma directeur	73		
Gestion des déchets	73		
<b>05</b> <b>URBANISME / HABITAT</b>	<b>74</b>		
Planification : le PLUi engagé	75		
Planification : des documents communaux en élaboration sous maîtrise d'ouvrage communautaire	76		
Éléments financiers 2016	76		
Montée en charge du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme	77		
Activité du service éléments financiers 2016	77		
<b>06</b> <b>RÉSEAUX ET VOIRIE</b>	<b>78</b>		
Réseaux	78		
Aménagement de voirie	79		
<b>07</b> <b>PATRIMOINE</b>	<b>80</b>		
Le Restaurant inter-entreprises	81		
Extension de la maison des Luys	83		
<b>09</b> <b>SPORT</b>	<b>84</b>		
Espace nautique Alain Sangosse	85		
Les subventions aux clubs de sport	86		
Aide aux manifestations sportives	86		
Les fonds de concours	87		
Terrains multisports	88		
Les équipements sportifs communautaires	89		
<b>09</b> <b>CULTURE</b>	<b>90</b>		
L'École de musique des Luys en Béarn	91		
Le musée gallo-romain à Claracq	93		
Festi'Luy 2016 : le succès ne se dément pas !	95		
Alice	95		
<b>10</b> <b>ACTION SOCIALE</b>	<b>96</b>		
<b>Jeunesse</b>			
Subventions	96		
Le soutien à l'Espace jeunes	96		
Les animations 11-13 ans confiées à l'espace jeunes	97		
Les actions jeunesse portées en direct par la Communauté de communes	98		
L'emploi des jeunes	99		
<b>Petite enfance</b>			
Crèche à Serres-Castet	100		
Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) à Serres-Castet	101		
Crèches de Thèze, Doumy et Sévignacq	102		
L'espace jeux Farandole	104		
Ludothèque et RAM Agathe	105		
<b>Personnes âgées</b>			
Le portage de repas : l'ADMR Thèze	106		
Aide au transport de repas : l'ADMR Thèze	106		
Subvention à l'Accueil de Jour à Sévignacq	106		
HAD : Hospitalisation à Domicile	107		
Semaine bleue	107		



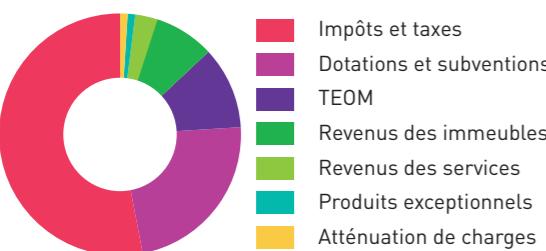
## Résultats financiers

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

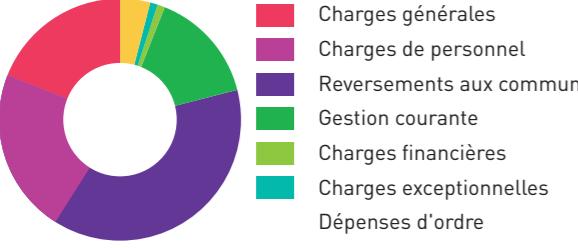
DÉPENSES	13 008 292,46 €
RECETTES	14 064 481,80 €
Report 2015	1 500 000,00 €

**RÉSULTAT** 2 556 189,34 €

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

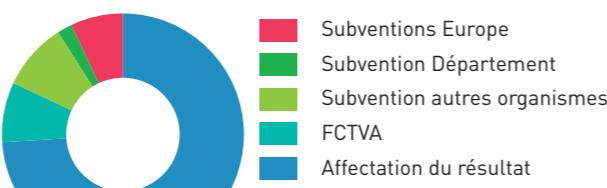


### SECTION D'INVESTISSEMENT

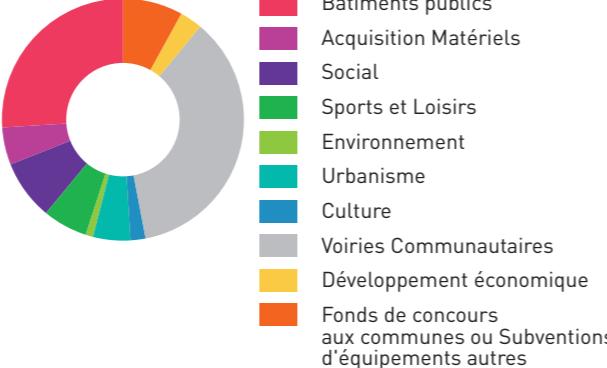
DÉPENSES	3 379 185,87 €
Restes à réaliser	812 716,00 €
Report 2015	290 433,87 €

**RÉSULTAT** 2 788 117,46 €

### RECETTES D'INVESTISSEMENT



### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Pour la première année la Communauté de communes des Luys en Béarn a constaté une baisse de ses recettes. En effet, la croissance des produits liés aux impôts et aux installations d'entreprises n'a pas permis de contrebalancer la baisse des dotations d'État. La participation de notre EPCI au redressement des comptes publics a en effet grevé grandement notre budget par la perte d'une partie de la DGF. D'autre part les effets de la péréquation horizontale mise en place par l'État conduit les ensembles communes / intercommunalité dit « riches » a être prélevés pour abonder un fond visant à réaliser une péréquation avec les ensembles moins bien dotés. Cela est le cas pour notre Communauté. Cela s'est traduit par un moindre excédent constaté à la fin de cette année 2016. La somme affectée à l'autofinancement a donc été amputée fortement par rapport aux années passées.

Les investissements principaux en 2016 ont concerné la Phase 3 de l'aménagement piétonnier de la voirie communautaire, et l'extension de la Maison des Luys. Les fonds de concours aux communes membres représentent également une part non négligeable de nos investissements. Ils permettent ainsi le soutien de projets municipaux fondamentaux. Cet appui se traduit également au niveau des nombreux équipements sportifs, qui ont pu être réalisés sur le territoire.

## LES BUDGETS ANNEXES

### BÂTIMENTS COMMERCIAUX

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES	31 220,31 €
Report 2015	- €
RECETTES	29 438,63 €
<b>RÉSULTAT</b>	-1 781,68 €
DÉPENSES	1 433 102,28 €
Report 2015	116 408,52 €
RECETTES	1 385 138,11 €
<b>RÉSULTAT</b>	-164 372,69 €

### SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES	135 502,26 €
Report 2015	16 718,11 €
RECETTES	230 066,82 €
<b>RÉSULTAT</b>	77 846,45 €
DÉPENSES	- €
RECETTES	1 874,40 €
Report 2015	15 747,17 €
<b>RÉSULTAT</b>	17 621,57 €

### ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES THÈZE-MIOSSENS

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES	3 461 734,42 €
Report 2015	0,43 €
RECETTES	3 461 734,42 €
<b>RÉSULTAT</b>	0,43 €
DÉPENSES	3 333 019,54 €
Report 2015	563 180,34 €
RECETTES	3 896 199,88 €
<b>RÉSULTAT</b>	0 €

### ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ DU BRUSCOS

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES	4 580 719,68 €
RECETTES	4 580 719,68 €
Report 2015	- €
<b>RÉSULTAT</b>	0 €
DÉPENSES	4 484 075,85 €
RECETTES	4 650 814,07 €
Report 2015	- €
<b>RÉSULTAT</b>	166 738,22 €

## ENDETTEMENT

### CAPITAL RESTANT DÜ au 31/12/2016 :

Budget principal	4 157 080,17 €
Budgets annexes	6 939 251,07 €

### ANNUITÉS D'EMPRUNTS (Capital + Intérêts)

Budget principal	859 667,68 €
Budgets annexes	197 833,05 €

## LES TAUX D'IMPOSITION 2016

Taux de CFE : 28,44 %

Taux de TH : 8,48 %

Taux FNB : 1,89 %

Taux TEOM :

- Zone B : 10,00 %
- Zone E : 8,45 %
- Zone H : 7,12 %

# 02

## Ressources humaines

### La politique de ressources humaines

#### RECRUTEMENTS

##### Service communication :

- Noémie CASSOU-LALANNE a été recrutée en tant que chargée de communication.

##### Pôle Services techniques, marchés publics et environnement :

- Florian MOURET a été recruté en tant qu'agent des services techniques sur la thématique Espaces verts.

##### Pôle Urbanisme et Habitat :

- Émilie LACABANNE a intégré notre EPCI au 1<sup>er</sup> octobre, suite à une période de mise à disposition par l'Agence Publique de Gestion Locale, au sein du service urbanisme créé en 2015.

#### ACCUEIL STAGIAIRES

Mlle Maddie LOUSTAU-CHARTEZ, élève en 3<sup>e</sup> au Collège à Serres-Castet a réalisé le stage « découverte » au mois de novembre.

M. Jarod HERTOUX, élève en 1<sup>re</sup> Bac Technologique STAV « Aménagements et valorisation des espaces » au LEGTA Pau Montardon, a été accueilli au sein des services techniques.

Mme Andréa TIZIANI, étudiante en 2<sup>e</sup> année de droit à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, a été accueillie pour un stage de découverte du cadre d'activité d'une collectivité territoriale.

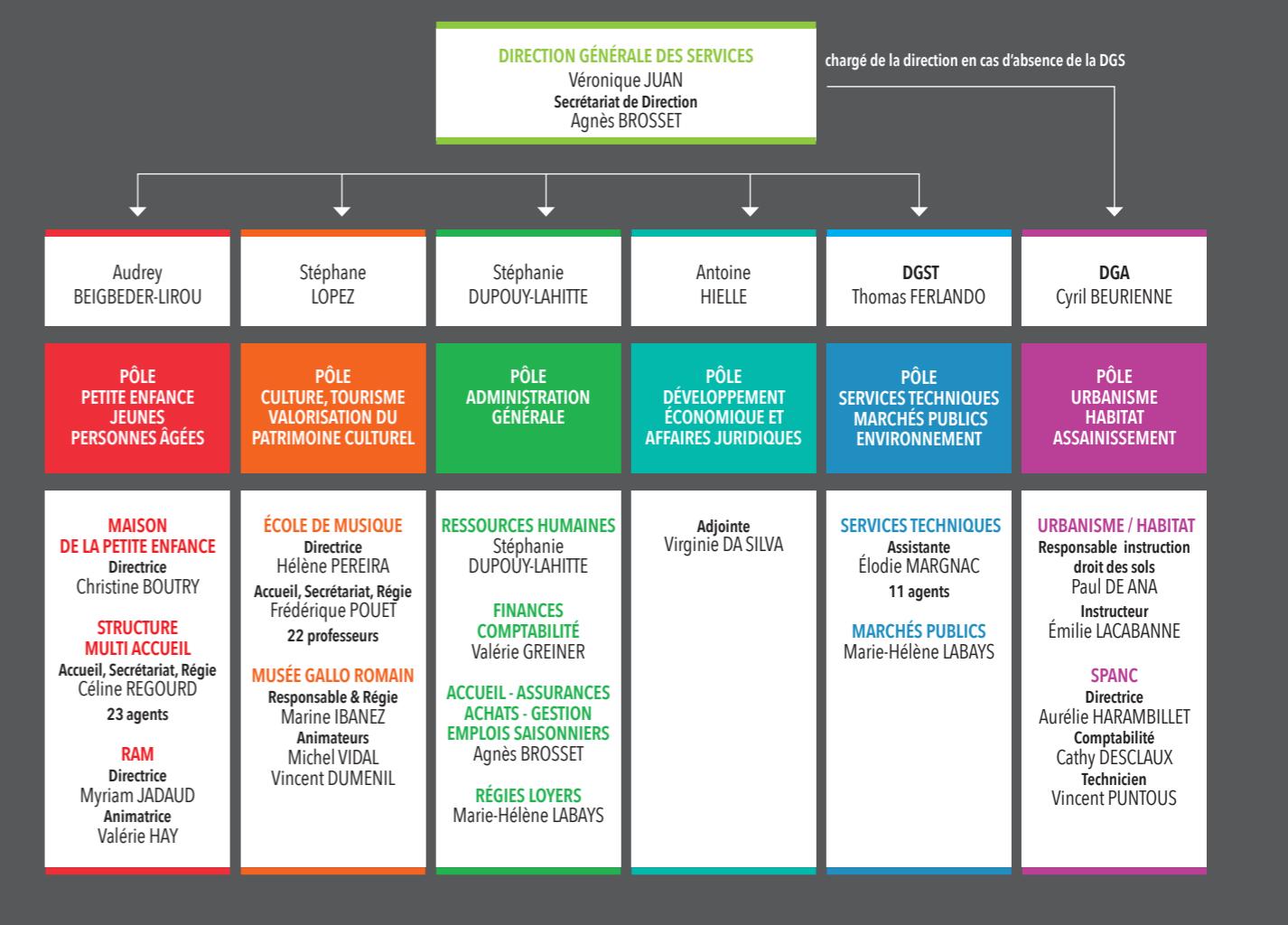
M. Thomas MAUHOURAT, étudiant en Master 2 Droit public, a été accueilli pour un stage de 6 mois, sur le service Ressources Humaines.

Enfin, un certain nombre d'étudiants sont également accueillis au cours de l'année sur la structure multi-accueil, dans le cadre de leur formation.

#### APPRENTISSAGE

M. Thomas MAUHOURAT, ayant suivi un stage au cours de cette même année, a été recruté par voie d'apprentissage à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016 pour une durée d'un an. Ce contrat s'inscrivait dans le cadre d'un Master 2 Management des collectivités locales suivi auprès de l'I.A.E. Pau-Bayonne.

La mission principale confiée à cet agent était d'accompagner la Responsable des Ressources Humaines au cours de la fusion, principalement lors de la préparation à la mise en place des instances de dialogue social au sein de la nouvelle entité.



#### CHARGES DE PERSONNEL

Petite enfance	840 375,16 €
Services administratifs	649 261,15 €
École de musique	469 523,40 €
Services techniques	500 970,45 €
Musée	83 330,79 €
Piscine	48 748,94 €
Mises à disposition	43 350,94 €
Personnels extérieurs	80 328,18 €
Participations et assurances	138 331,43 €
Jeunesse, Emplois d'été	17 868,40 €
<b>RÉSULTAT</b>	<b>2 874 088,84 €</b>

#### ZOOM sur la fusion

Au cours de l'année 2016, le Comité technique s'est réuni deux fois.

Les points suivants ont été abordés :

- Recrutement par voie d'apprentissage ;
- Mise à jour du tableau des effectifs ;
- Impacts de la fusion au 01/01/2017 sur les effectifs.

En matière de ressources humaines, l'année 2016 a principalement été guidée par le souhait de préparer au mieux la fusion au 01/01/2017 entre les Communautés de communes du canton d'Arzacq, de Garlin et des Luys en Béarn. Un comité de pilotage composé de trois techniciens de chaque entité a été constitué afin d'appréhender les disparités liées au fonctionnement de chacune des structures et de créer un mode de fonctionnement commun.

03

## Développement économique



### La Zone d'Aménagement Concerté du Bruscos

**En 2016, le développement économique reste au cœur de la stratégie de développement territorial de la Communauté de communes des Luys en Béarn. La modernisation des zones d'activités existantes, l'aménagement de la ZAC du Bruscos et la construction de la Pépinière d'entreprises marquent la poursuite d'un engagement très fort de l'intercommunalité pour ancrer les entreprises sur le territoire et favoriser la création d'emplois. L'aide et l'accompagnement à la création et au développement des entreprises reste plus que jamais l'axe majeur de la politique économique de la Communauté de communes.**



Après leur engagement au dernier trimestre de l'année 2015, les travaux de viabilisation de la ZAC se sont poursuivis durant toute l'année 2016. Cette opération d'aménagement, d'un montant d'environ 7 millions d'euros, est portée en maîtrise d'ouvrage directe par la Communauté de communes. La Société d'Économie Mixte du Luy de Béarn (SEMILUB) est mobilisée en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage. Le groupement de maîtrise d'œuvre est formé par deux bureaux d'études : ARTELIA et ARTE SITE. Le bureau d'études ARTELIA est le mandataire du groupement. Pour permettre l'optimisation technique des travaux et élargir la palette des solutions foncières pouvant être proposées par la Communauté de communes sur la ZAC, la tranche conditionnelle n°2 visant à aménager la partie Ouest (côté Aéroport) a été engagée. Pour ce faire, la Communauté de communes a intégré dans son patrimoine les parcelles incluses dans le périmètre de cette TC n°2 jusqu'alors portées par l'EPFL Béarn Pyrénées depuis l'issue de la procédure d'expropriation en 2015. Le montant de ces acquisitions s'est élevé à 1120 251€ (frais de portage inclus). La tranche conditionnelle n°1, dont l'objet était la réalisation d'un bouclage de la voie principale de la ZAC, sur la partie Est du périmètre, a été abandonnée afin de maintenir des macro-lots en façade de la RD 716 et ainsi conserver la possibilité d'accueillir des projets nécessitant une emprise foncière conséquente. La voie principale de la ZAC traversant la zone d'Est en Ouest sur 1,2 km a été créée. Les réseaux humides, c'est-à-dire le réseau de gestion des eaux pluviales, de gestion du réseau d'assainissement des eaux usées et le réseau d'adduction d'eau potable ont également été réalisés. Le montant engagé par la Communauté de communes en 2016 au titre des marchés de travaux, approuvés par le conseil communautaire en septembre 2015 et notifiés en octobre 2015, s'établissent à 2 146 794 euros TTC. Le Pôle Développement économique a noué de premiers contacts

avec des porteurs de projets pour d'éventuelles installations sur cette nouvelle zone d'activités. À l'été 2016, les représentants de la Communauté de communes ont rencontré les représentants du groupe *France Boissons*, ainsi que la Société *AMPERE HEID*, investisseur pour le compte de *France Boissons*. Une convention de réservation foncière a été signée avec la Société *AMPERE HEID* sur le lot n°14 de la ZAC du Bruscos

(7 730 m<sup>2</sup>) afin de permettre à cette société d'y construire le bâtiment destiné à héberger les activités locales du groupe *France Boissons*. Il s'agit là du premier projet concrétisé sur la ZAC du Bruscos. En fin d'année 2016, la Communauté de communes était également en contact avec les Sociétés *Pyrénées Automatismes*, *Tavares*, *Mobilitas* et *Aeroprotec* dans le cadre d'études d'implantation.



## La Pépinière d'Entreprises ESPELIDA

Les travaux engagés en fin d'année 2015 se sont poursuivis durant la quasi-totalité de l'année 2016. Il est rappelé que la Communauté de communes porte la maîtrise d'ouvrage de l'opération. La *SEMILUB* assure, pour le compte de la Communauté de communes, une mission de maîtrise d'ouvrage déléguée. La maîtrise d'œuvre du projet est pilotée par le cabinet d'architectes bordelais *VALLET DE MARTINIS* associé au cabinet *CETAB*. Le montant engagé en 2016 pour la construction de cette Pépinière d'entreprises s'élève à 1 679 159,04 € TTC. Pour le financement de cette opération, la Communauté de communes a pu bénéficier de subventions attribuées par l'État au titre de la DETR, le Conseil régional Nouvelle Aquitaine au titre des fonds régionaux et du FEDER et le Conseil Départemental au titre du Contrat de territoire.

Ce bâtiment a vocation à accueillir les créateurs et jeunes entreprises pour les aider à se développer durant leurs premières années de développement. La Communauté de communes y proposera à la location pour une durée de 4 ans maxi-

mum des bureaux et des ateliers à des loyers attractifs et progressifs. Le bâtiment a pu être réceptionné dans les délais prévus, c'est-à-dire en novembre 2016. Simultanément, la Communauté de communes a organisé une procédure de recrutement afin d'assurer à la fois la gestion administrative de la pépinière d'entreprises et l'assistance du Directeur du Pôle Développement économique. Au cours du dernier trimestre 2016 et avant même la réception du bâtiment,

3 jeunes entreprises ont déposé un dossier de candidature pour intégrer la pépinière d'entreprises. Il s'agit de la société *Réflexion Créative*, spécialisée dans le domaine de la communication et de l'événementiel, pour l'occupation de 2 bureaux, de l'entreprise *ESRTDI* spécialisée dans la conception de radio télécommandes industrielles pour l'occupation d'un bureau et enfin de l'entreprise *Direct International* pour l'occupation de 4 bureaux et de deux ateliers.



## Le Centre d'Écloserie d'Entreprises

La loi NOTRe du 7 août 2015 ayant transféré l'intégralité de l'exercice de la compétence développement économique au sein du bloc communal aux Communautés, le Centre Municipal d'Écloserie d'Entreprises de Serres-Castet a fait l'objet d'un transfert de gestion de la Commune à la Communauté de communes en décembre 2016. Ce transfert a fait l'objet d'un ajustement à la hausse de l'attribution de compensation versée par la Communauté de communes à la commune afin de neutraliser la perte de loyers pour la commune.

## Le Parc d'Activités Économiques Thèze-Miossens

En 2016, malgré la fin des travaux d'aménagement du Parc d'Activités Économiques Thèze-Miossens, la Communauté de communes n'a pu réussir à nouer de contacts avec des porteurs de projets pour concrétiser une implantation sur ce site. Les solutions foncières offertes par ce Parc d'activités ont fait l'objet de plusieurs mesures de promotion. Un panneau commercialisation de 4 × 3 m conçu par le service communication de

la Communauté de communes a été posé sur le Parc d'Activités au droit de la route départementale 834.



## Les missions quotidiennes du Pôle Développement économique

Au-delà du pilotage des projets de modernisation et création des zones d'activités intercommunales et de la gestion du parc immobilier d'entreprises communautaire, le Pôle Développement économique s'attache aussi à répondre chaque jour aux nombreuses sollicitations de chefs d'entreprises et de porteurs de projets. Avec ou sans prise de rendez-vous, les entrepreneurs sont reçus au siège de la Communauté de communes ou rencontrés dans leurs locaux par le Directeur du Pôle pour obtenir les informations essentielles à la réalisation de leur projet. Les prises de contacts concernent les aides, les solutions foncières et immobilières mais aussi les modalités d'insertion au sein de l'écosystème

Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) de la Nouvelle Aquitaine en décembre 2016, la Communauté de communes devra veiller à la comptabilité de ses actions en matière de développement économique avec ce nouveau document de planification à portée règlementaire. La multiplication en 2016 des contacts directs avec les chefs d'entreprises pour répondre à leurs besoins du quotidien et les aider dans leur projet de développement traduit, à défaut de partenariat formalisé, une identification de plus en plus forte de la Communauté de communes comme l'entité organisatrice du développement économique local.

# 04

## Développement durable



### La gestion des milieux et la prévention des risques naturels

La Communauté de communes est compétente pour la réalisation d'études et travaux visant la gestion raisonnée des cours d'eau dans un cadre d'intérêt général. Elle s'est engagée, dans le cadre d'un groupement de commande à l'échelle du bassin versant des Luys, dans l'élaboration d'un programme pluriannuel de gestion. L'année 2016 a été consacrée à la concertation, avec la consultation des communes sur les objectifs à atteindre dans le cadre du futur programme.

Suite aux crues de 1988 et 1993, la Communauté de communes a mis en place un programme de création et d'entretien de bassins écrêteurs. En 2016 des travaux lourds d'entretien du bassin du Luy ont été réalisés [remblai et remplacement de la buse], pour un montant de 22 000 €. Les études préliminaires à la réalisation de 4 nouveaux ouvrages ont été engagées.

### Assainissement non collectif et schéma directeur

La Communauté de communes des Luys en Béarn est dotée de la compétence assainissement non collectif qu'elle exerce en régie. 441 contrôles de bon fonctionnement ont été effectués en 2016.

- Carrère : 66
  - Sévignacq : 111
  - Caubios-Loos : 248
  - 16 repasses sur les communes visitées en 2015.
- Des contrôles sont réalisés également dans le cadre des cessions immobilières, des autorisations d'urbanisme et des programmes de réhabilitation :
- 39 contrôles dans le cadre d'une cession immobilière (vente),
  - 74 contrôles de réalisation dont 34 pour des maisons neuves et 40 réhabilitations (dont 21 ont fait l'objet du programme aidé par l'agence de l'eau).
- Un service est mis à disposition des usagers avec un prestataire qui intervient pour les vidanges (financé intégralement par l'usager) :
- 151 vidanges en 2016.

### Gestion de la retenue à Serres-Castet

La Communauté de communes est propriétaire d'un plan d'eau dont elle a confié la gestion à la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne. L'ouvrage sert de réalimentation à usage d'irrigation et contribue au soutien d'étiage.

Le projet de rehausse de la retenue pour augmenter sa capacité de 200 000 m<sup>3</sup> a été réalisé avec des cofinancements du FEDER et de l'agence de l'eau au deuxième semestre 2015. Sa capacité est désormais de 2 millions de mètres cubes. Conformément à la réglementation il a été procédé à la réalisation de l'étude de danger, à l'issue de laquelle l'ouvrage est réputé sûr.



### Gestion des déchets

La Communauté de communes a adhéré au SIECTOM Béarn Adour qui exerce pour son compte la compétence de collecte et de traitement des déchets ménagers. Le SIECTOM a transféré la compétence de traitement au Syndicat Mixte de Traitement des Déchets. En 2016 le tonnage d'ordures ménagères collectées par le SIECTOM est de 8 000 tonnes (soit environ 160 kg/hab) et le tonnage de déchets triés est de l'ordre de 80 kg/hab. La collecte des déchets verts a été mise en place sur la commune de Montardon (256 tonnes).

Les déchèteries à Serres-Castet et Thèze ont été modernisées, pour un tri plus poussé et pour la sécurisation des sites et de leurs usagers. Les travaux de mise aux normes de la déchèterie à Serres-Castet se sont élevés à 685 000 €, ceux à Thèze à 210 000 €.

La Communauté gère une installation de stockage des déchets inertes à Navailles-Angos. Une étude a été engagée pour l'extension de ce site dont l'autorisation d'exploitation a fait l'objet d'une prorogation en 2017 et arrivera à échéance en août 2018.

# 05

## Urbanisme / Habitat



### Planification : le PLUi engagé

L'année 2015 s'était achevée avec des décisions de l'assemblée communautaire capitales en matière d'urbanisme et plus particulièrement de planification : transfert de la compétence relative à l'élaboration des documents d'urbanisme (arrêté préfectoral du 12 novembre) et prise d'une délibération de prescription d'un PLU à l'échelle de la Communauté de communes le 10 décembre 2015.

2016 constitue l'année du lancement opérationnel du projet de PLU intercommunal (PLUi). La première étape a été le choix de l'équipe pluridisciplinaire qui allait accompagner l'EPCI dans cette réalisation. Après consultation (procédure d'appel d'offres ouvert), le groupement *Artélia-Systémis-LSII* a été retenu. Le montant de marché est, en incluant une tranche conditionnelle liée à l'obligation d'une évaluation environnementale qui pourrait être imposée par l'Etat, de 249 790 € HT.

Dans le même temps, une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage a été confiée à l'AUDAP - Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées - représentant un montant au titre de l'année 2016 de 28 875 € (hors

adhésion à la structure) et la réalisation d'un diagnostic agricole dévolue à la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques (19 000 € HT). Enfin, l'EPCI a souhaité se prémunir au mieux des risques de contentieux, très fréquents sur ces procédures, en s'adjointant l'expertise du cabinet d'avocats toulousain *Bouys-sou* (marché de 19 500 € HT).

L'élaboration du PLUi a été opérationnellement engagée fin mai (travaux techniques préparatoires : méthode et calendrier). Des réunions d'information et d'explication de la démarche ont été organisées début juillet à Serres-Castet, Carrère et Doumy à destination des élus municipaux. Elles ont permis à la centaine de participants de comprendre les enjeux et attendus du projet.

Le deuxième semestre de l'année a été consacré à la réalisation du diagnostic du territoire, considéré sous ses différentes facettes : un espace fort de ses richesses naturelles, paysagères, agricoles, un lieu où l'on vit, où l'on travaille. Cette période a débuté par l'organisation d'une visite de terrain fin septembre destinée à identifier les

grandes composantes paysagères et urbaines du territoire et à faciliter l'apprentissage d'un langage commun. Courant octobre des ateliers et réunions thématiques ont été organisés : paysage, habitat / logement, économie et services.

En parallèle, un important travail de recueil et d'analyse de données officielles et issues du terrain (envoi d'un questionnaire à chaque commune, réunions de travail avec chaque conseil municipal) a été entrepris. De son côté, la Chambre d'agriculture a conduit un diagnostic agricole détaillé avec la collaboration de nombreux agriculteurs du territoire.

Un diagnostic a été présenté à l'assemblée communautaire lors du conseil du 14 décembre 2016. Il s'agit d'un document amené à évoluer et à être mis à jour qui intégrera au final le rapport de présentation, pièce essentielle du PLUi.

Il est à noter que, dans la perspective de l'extension de périmètre de la Communauté aux communes de Caubios-Loos et Momas à la fin de l'année 2016, celles-ci ont été intégrées à la réflexion dès le démarrage de ce projet.

## Planification : des documents communaux en élaboration sous maîtrise d'ouvrage communautaire

Parallèlement à l'élaboration du PLUi, la Communauté de communes a poursuivi les procédures en cours concernant plusieurs documents d'urbanisme communaux. En effet, compétente en la matière depuis l'arrêté préfectoral de novembre 2015, l'intercommunalité a répondu favorablement aux sollicitations des communes d'Aubin, Argelos et Navailles-Angos. En effet, les deux premières s'étaient engagées dans la réalisation d'une carte communale quand la troisième menait une révision de son PLU datant de 2005.

Au final, les enquêtes publiques préalables à l'approbation des cartes communales d'Aubin et d'Argelos se sont déroulées respectivement entre la mi-juin et la mi-juillet et entre la mi-novembre et la mi-décembre. La carte communale d'Aubin a été approuvée fin novembre.

S'agissant de la révision du PLU de la commune de Navailles-Angos, le débat sur le PADD prévu par le Code de l'urbanisme s'est tenu lors du conseil communautaire du 10 décembre 2016.

### Éléments financiers 2016 Dépenses engagées et réalisées\*

#### FONCTIONNEMENT (coût TTC)

Adhésion AUDAP	<b>6 413,60 €</b>
Reprographie	<b>48,10 €</b>
Frais actes et contentieux	<b>6 197,11 €</b>
Annonces et insertions	<b>8 128,71 €</b>
Déplacements	<b>1 205,00 €</b>
Fournitures administratives	<b>295,68 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 288,20 €</b>

\* Incluse la somme de 3 679,75 € engagée, réalisée, non réglée sur l'exercice 2016 (frais actes et contentieux).

#### INVESTISSEMENT (coût HT)

Élaboration carte communale d'Aubin	<b>4 087,26 €</b>
Élaboration carte communale d'Argelos	<b>2 769,00 €</b>
Révision PLU Navailles-Angos	<b>23 837,33 €</b>
Élaboration PLUi CCLB	
Assistance maîtrise d'ouvrage	<b>28 875,00 €</b>
Élaboration PLUi	
CCLB Études	<b>51 630,31 €</b>
Élaboration PLUi	
Assistance juridique	<b>2 300,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>113 498,90 €</b>

\* Incluses les sommes de 377,26 € (carte communale d'Aubin), 834 € (Révision PLUNA) et 29 184,00 € (étude PLUi) engagées, réalisées, non réglées sur l'exercice 2016.

### Montée en charge du service commun **d'instruction** des autorisations d'urbanisme

Rappelons en premier lieu que ce service, dont l'activité a débuté le 1<sup>er</sup> juillet 2015 est, d'un point de vue juridique, un service commun organisé entre les 14 communes concernées (celles disposant d'un document d'urbanisme, carte communale ou PLU) et l'intercommunalité qui en assure le fonctionnement au quotidien. L'année 2016 s'est traduite par une montée en puissance de ce service en termes de ressources humaines. Initialement, il était organisé sur la base d'un temps plein, personnel communautaire, et d'un mi-temps, personnel de l'APGL détaché par convention au sein de l'EPCI. Pour faire face à la hausse de l'activité, la Communauté de communes a choisi de recruter directement cette personne et de lui proposer un temps plein à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016. Ce renforcement du service à 2 équivalents temps plein trouve sa justification dans un souhait d'anticipation des conséquences en termes d'instruction des autorisations d'urbanisme à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. En effet, cette dernière implique pour les communes membres des Communautés de communes du canton d'Arzacq et du canton de Garlin disposant d'un document d'urbanisme, du fait de leur appartenance à un nouvel ensemble intercommunal de plus de 10 000 habitants, la fin de la mission d'instruction par les services de l'État. Elles ont donc obligation de s'organiser et ont, fort logiquement sollicité le service commun existant qui s'est donc structuré en conséquence. Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le service instruction doit ainsi traiter les autorisations d'urbanisme de 33 communes. Ce travail d'anticipation a consisté notamment en la récupération des données techniques (dématérialisation des documents d'urbanisme par exemple), l'information des élus, la formation des personnels communaux aux logiciels dédiés...

Il est utile de souligner que les missions confiées au service ne se limitent pas à l'instruction :

- Renseignements et conseils juridiques dans le domaine de l'urbanisme et de la construction,
- Expertise technique et accompagnement dans l'élaboration de projets d'aménagement.

### Activité du service : demandes traitées en 2016 selon leur nature

Certificats d'urbanisme b	<b>119</b>
Déclarations préalables	<b>278</b>
Permis de construire	<b>218</b>
Permis d'aménager	<b>14</b>
<b>TOTAL</b>	<b>629</b>

### Éléments financiers 2016 Dépenses engagées et réalisées\*

#### FONCTIONNEMENT (coût TTC)

Frais de personnels CCLB	<b>57 073,89 €</b>
Personnel mis à disposition	<b>19 884,00 €</b>
Documentation	<b>566,00 €</b>
Reprographie	<b>7,66 €</b>
Frais de déplacements	<b>91,50 €</b>
Formation	<b>90,00 €</b>
Cotisations (APGL, CAUE)	<b>7 277,20 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>84 990,25 €</b>

\* Non incluse somme de 6 628 € réglée en 2016 correspondant au coût de mise en disposition de personnel au 4<sup>e</sup> trim. 2015.

#### INVESTISSEMENT (coût HT)

Acquisition lasermetre	<b>790,00 €</b>
Numérisation documents d'urbanisme	<b>7 350,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8 140,00 €</b>

\* Incluse somme de 3 430 € non réglée en 2016 correspondant à la numérisation de documents d'urbanisme (dépenses réalisées).

# 06

## Réseaux et voirie

### Réseaux

#### TRÈS HAUT DÉBIT

Au cours de l'année 2016, le Conseil Départemental a fait le choix de rencontrer l'ensemble des Établissements Publics de Coopération Intercommunale des Pyrénées Atlantiques pour présenter l'étude départementale menée pour l'aménagement numérique des Pyrénées Atlantiques et réalisée par le Bureau d'Études TACTIS. Dans le contexte de la réforme territoriale, le Conseil Départemental s'est proposé de rencontrer dans le même temps les Communautés de communes des Luys en Béarn et des Cantons d'Arzacq et de Garlin le 16 juillet 2016 à la Maison des Luys à Serres-Castet. Cette rencontre consistait en la présentation du projet de déploiement d'un réseau numérique sur l'ensemble des trois territoires assurant l'opportunité pour chacun d'entre eux de bénéficier d'un niveau de raccordement au Très haut Débit de 80 %.

Cette action s'opérera au travers de la mise en œuvre de trois solutions techniques :

- la technique de la Fibre Optique dans les habitations : FTTH
- la technologie de Montée en Débit
- la technologie hertzienne

Ce sont au final un peu moins de 10 000 prises envisagées dans l'étude et un peu plus de 1 300 km de fibre optique.

Le coût du déploiement sur les trois territoires est estimé à 19 millions d'€ sur les dix ans à venir.

À l'occasion de cette présentation le Conseil Départemental a évoqué un calendrier de mise en œuvre de déploiement et a sollicité l'avis des Communautés de communes sur ce dernier.

Dans le contexte et face aux enjeux présentés par l'Aménagement Numérique du territoire, la Communauté de communes des Luys en Béarn a souhaité être à l'initiative.

Ainsi compte tenu du montant des investissements en jeu et de la nécessité de l'étude à une échelle territoriale la plus large pour déterminer la consistance du réseau à construire, il est apparu opportun que la compétence



aménagement numérique soit exercée par la Communauté de communes.

Le 3 novembre 2016, la délibération proposant au conseil communautaire que la Communauté de communes des Luys en Béarn se dote de la compétence supplémentaire « aménagement numérique du territoire tel que défini à l'article L.1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales », a été approuvée à l'unanimité.

#### ALIMENTATION PAE THÈZE MIOSSENS TELECOM

Afin d'assurer la desserte en réseau télécom de Parc d'Activités Économiques Thèze Miossens dont la plupart des équipements publics internes ont été réalisés dans le courant de l'année 2015, des travaux de génie civil se sont déroulés au cours du printemps 2016.

Ces travaux ont fait l'objet d'une maîtrise d'œuvre par le Bureau d'Études SETMO.

C'est au titre du marché à bons de commande Voirie Réseaux Divers du 21 novembre 2014 et de l'étude de la

Société Orange de 2013 que l'entreprise SOGEBA a réalisé les travaux pour un montant de 99 889,50 € HT. L'association des sociétés Orange et IRIS64 en tant que partenaires de cette action a permis le raccordement du PAE de Thèze Miossens au Réseau Très haut Débit départemental et au réseau d'Orange pour assurer le service universel de communication pour les futurs projets et en particulier pour celui de la Pépinière d'Entreprises Intercommunale ESPELIDA dont l'ouverture a été effectuée à l'automne 2016.



### Aménagement de voirie

#### PHASE 3 DES AMÉNAGEMENTS DE LA RD 716

La Communauté de commune des Luys en Béarn a fait le choix de sécuriser au mieux les déplacements doux sur son territoire dans les limites de son domaine de compétence. Cette action est menée en cohérence avec les intentions de l'avant-projet sommaire issu des études 2013 et celles du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Serres Castet. La Société d'Économie Mixte du Luy de Béarn accompagne la Communauté de communes au travers d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et les études sont réalisées par le bureau d'Études Morel Delaigue Paysagistes. Il s'agit d'assurer la continuité des cheminements depuis le Lycée d'Enseignement Général et Technique de Pau Montardon et le

lien entre les cheminements existants et ceux réalisés durant les programmes de ces 4 dernières années.

Au cours de la Commission Voirie, Réseaux Divers et Transports Collectifs du 23 mars 2016, les élus membres ont souhaité proposer une nouvelle phase d'aménagement à la commission financière.

À l'issue de la procédure de mise en concurrence qui s'est déroulée durant le mois de mai, la commission s'est réunie et a proposé de retenir les offres de :

- l'entreprise A3TP pour le lot n°1 VRD et Éclairage Public pour un montant de 195 463,67 € HT
- l'entreprise PLISSON pour le lot n°2 Plantations pour un montant de 93 798,30 € HT

Les aménagements concernent la section de la Route de l'Aéroport depuis le carrefour avec la route de Bordeaux jusqu'au giratoire constitu-

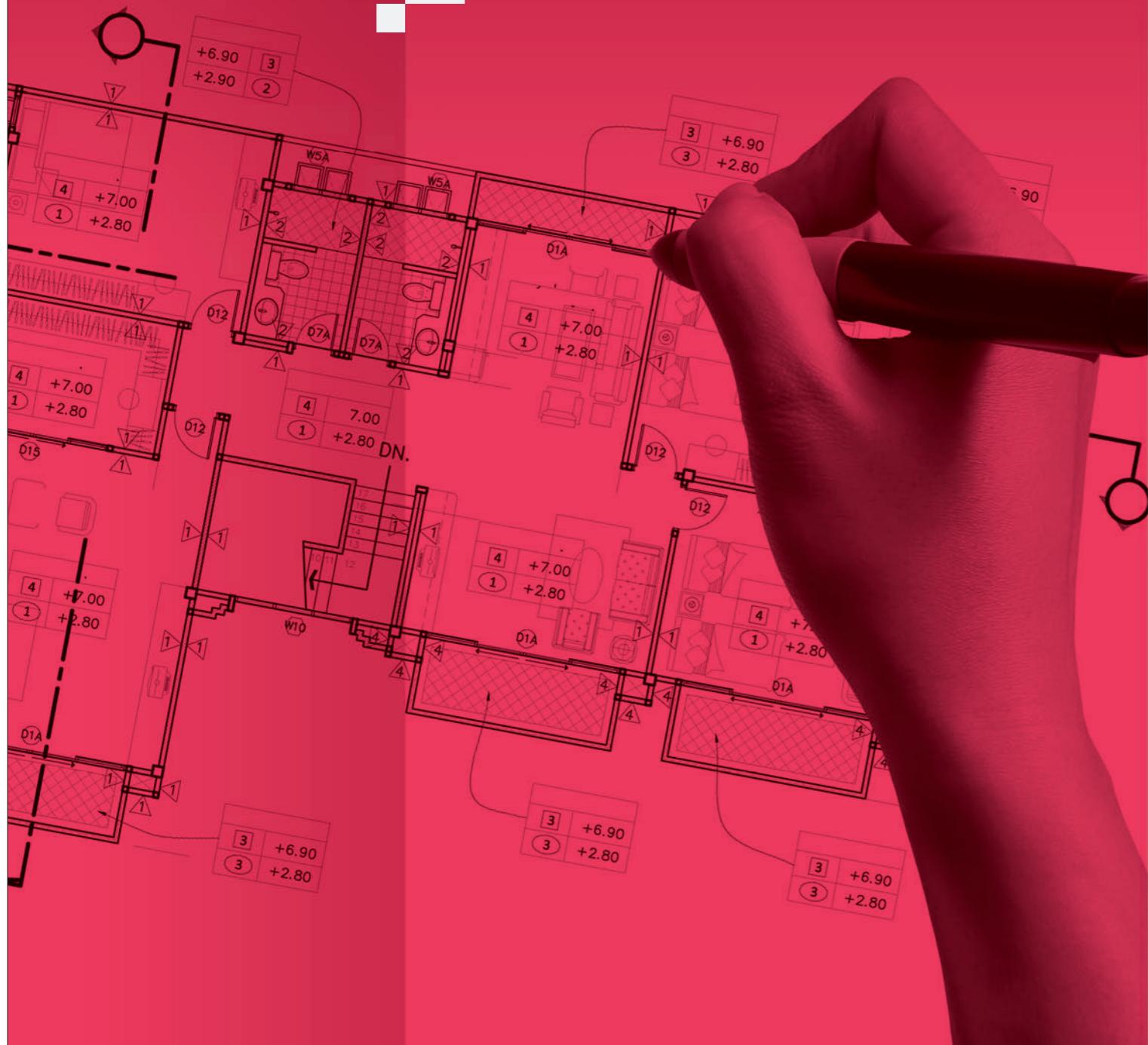
tant les entrées des Zones d'activités du Pont Long et du Haut Ossau et consistent en l'aménagement d'une voie verte mixte piétonne/Cycliste.

Cette dernière assurera en fine l'accessibilité piétonne à la zone commerciale et le raccordement avec le cheminement existant entre le double alignement de tulipiers réalisé en 2014 assurant le lien avec les aménagements à venir le long de la Zone d'Aménagement Concerté de Sauvagnon.

Au titre de la délégation accordée par la délibération n°89/2014 en date du 17 avril 2014, les marchés ont été notifiés aux entreprises le 17 juillet et les travaux ont démarré immédiatement après. À l'issue de l'année 2016 l'ensemble des aménagements les plus structurants étaient réalisés dans l'attente des travaux de finition programmés pour le premier trimestre 2017.

# 07

## Patrimoine



## Le Restaurant Inter-Entreprises **Luy de Béarn**

L'amélioration de la qualité des services à la population est un thème majeur des collectivités soucieuses de répondre au mieux aux demandes de leurs habitants. Ce point est particulièrement valable dans le domaine de la restauration collective.

Dans ce cadre, la CCLB a souhaité relancer le contrat de gestion de son RIE dans le courant de l'année 2015. Pour ce faire, une première procédure de mise en concurrence s'est déroulée au cours de l'année 2015. Au terme de celle-ci, pour des raisons d'intérêt général étayé par un modèle économique proposé en défaveur des usagers, la CCLB a fait le choix de relancer cette procédure sur la base d'un nouveau cahier des charges en 2016 avec l'assistance du Bureau d'Études ESPELIA.

Ainsi par délibération en date du 12 juillet 2016, la Communauté de communes des Luys en Béarn a approuvé le principe d'une concession de service sans service public portant sur la gestion et l'exploitation du restaurant inter-entreprises et de sa cuisine.

Le Concessionnaire a pour mission de gérer le service et d'exploiter l'équipement mis à sa disposition par la Personne Publique, dans le cadre d'un contrat.

Les repas confectionnés par le Concessionnaire seront présentés aux convives suivant la formule du libre-service au sein du Restaurant Inter-Entreprises.

Le Concessionnaire est en droit de produire des repas pour tiers sur le site confié par la Personne Publique, cependant, l'échéance des contrats passés pour la fourniture de repas pour tiers ne dépasse pas celle du présent contrat.

L'avis d'appel public à concurrence de concession est paru dans les publications officielles le 5 août 2016.

À l'issue de la période de publicité, le 5 septembre 2016

- Un outil de production propriété de la CCLB avec agrément portage /conditionnement mis en service en 1991 puis fortement modernisé entre 2002 et 2004 ;
- Une surface totale de 1200 m<sup>2</sup>, dont 550 m<sup>2</sup> réservés aux locaux de production et 650 m<sup>2</sup> au RIE sur un seul niveau.

seule la société SODEXO a fait le choix de proposer une offre.

Conformément à la dévolution d'une procédure de concurrence en vue d'une concession, la CCLB a fait le choix de mener des négociations avec le candidat.

Elles se sont déroulées dans les locaux de l'EPCI le 10 octobre 2016 et 2 novembre 2016. Au cours de ces réunions, le candidat a été reçu pendant 1h30 et a été invité à expliquer son offre sur différents aspects (qualité des denrées, intérêt en termes d'exploitation et de gestion, conditions économiques et financières) et les modifications apportées à son offre entre les deux temps de négociation.

L'offre remise a été analysée au regard des critères énoncés dans le règlement de la consultation :

- La qualité du service proposé, et notamment :
  - la qualité nutritionnelle et gustative des menus (analyse du respect des morceaux, labels, types de produits exigés au cahier des charges) ;
  - l'organisation du service (horaires, menus, carte, prestations alimentaires...) ;
  - la politique d'animations proposée ;
  - l'enquête de satisfaction proposée.
- L'adéquation des moyens proposés aux objectifs du service, et notamment :
  - le nombre et la qualification du personnel ;
  - le plan d'investissement initial prévu et l'entretien/maintenance/renouvellement.
- L'intérêt de l'offre sur le plan financier, et notamment :
  - la RODP forfaitaire annuelle et les redevances unitaires au titre des repas servis et des repas pour tiers versées à la Personne Publique ;
  - les tarifs prévisionnels.

Au terme des négociations le CCLB a fait le choix de retenir une offre présentée en variante assurant l'évolution de la qualité du service apportée aux convives sur place et dans le cadre des plats exportés.

Cette qualité s'inscrit principalement dans les produits, leur origine et conditionnement.

La CCLB souhaite privilégier le développement du circuit court et limiter le rayon d'approvisionnement à 250 km en augmentant de plus de 37% les produits locaux utilisés.

De la même manière le choix est fait de 20% de produits bio utilisés quasiment absent de la production existante. La qualité augmentée ne se fera pas au détriment des convives dans la mesure où les coûts des repas n'évolueront que très peu.

Du point de vue du patrimoine, le futur contrat assure la

bonne conservation de celui-ci puisqu'il prévoit aux frais du concessionnaire un investissement de 163 000 € la première année pour le réaménagement de la salle de restauration incluant la fourniture d'un nouveau mobilier.

L'ensemble des charges d'entretien, réparations et fluides incomberont au concessionnaire.

Enfin l'occupation du RIE et son exploitation seront assujetties au paiement d'une redevance de 0,05 € par repas livré et servi sur place ajouté à un forfait de 23 000 € par an.

Le prévisionnel présenté par le concessionnaire est de 180 000 repas par an contre 170 000 aujourd'hui.

À l'occasion du conseil communautaire du 30 novembre 2016, les élus ont autorisé le Président à signer le contrat de concession avec la société SODEXO pour une mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et pour une durée de 7 ans par la délibération n°164/2016.

## Extension de la maison des Luys



Dans le cadre de la réforme territoriale et de la rationalisation du nombre d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale, les Communautés de communes des Luys en Béarn et des cantons d'Arzacq et de Garlin ont fait le choix de fusionner pour constituer un seul EPCI au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

C'est dans ce cadre que les élus des trois territoires ont fait le choix d'anticiper la future structure technique porteuse de cet EPCI et son siège sur le site de la Maison des Luys à Serres-Castet.

À cet effet et pour être en mesure de recevoir l'ensemble des agents dès le mois de janvier il a été décidé de réaliser l'extension du siège de la CCLB.

Le programme de cette extension consiste principalement en une évolution du nombre de bureaux afin d'assurer la disponibilité d'espaces de travail pour les agents, les élus et les vice-présidents en particulier.

Avec l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage de la Société d'Économie Mixte du Luy de Béarn, les services de la Communauté de communes ont procédé à une mise en concurrence dès le début de l'année en vue de recruter un cabinet d'architectes afin d'assurer la maîtrise de ces travaux. À l'issue de cette procédure le choix s'est porté sur le cabinet AADI.

Au terme des études d'avant-projet la commission Patrimoine et Bâtiments communautaires, réunie le 23 mars

2016, s'est prononcée favorablement sur l'extension de la Maison des Luys et ses caractéristiques arrêtant sa surface à 280 m<sup>2</sup> et consistant en particulier en la création :

- de 70 places de stationnement,
- de 14 postes de travail et de deux salles de réunions,
- d'une nouvelle unité de production de chauffage/climatisation dédiée à la partie de la construction de 2001 et l'extension projetée.

La procédure de mise en concurrence en vue des contrats de travaux pour la construction s'est déroulée au début du second trimestre de l'année et les premières fondations ont été réalisées dès le début du mois de juillet.

L'ensemble des contrats de travaux se répartissent sur 10 lots pour un montant total de 450 000 € HT.

Le montant de l'opération de construction incluant les coûts des études est de 550 000 € HT.

La conduite de l'équipe de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre et l'investissement des entreprises ont permis l'avancement nécessaire pour envisager une réception de travaux et la commission de sécurité permettant l'ouverture de l'Établissement Recevant du Public de 4<sup>e</sup> catégorie ainsi constitué dans le courant du mois de janvier 2017 permettant la mise en œuvre de l'organisation politique et technique de la nouvelle Communauté de communes.



# 08

## Sport



### Espace nautique **Alain Sangosse**

#### LA GESTION

La gestion de l'Espace Nautique est assumée par les services de la Communauté :

- entretien des locaux,
- maintenance des installations,
- recrutement et gestion du personnel de surveillance,
- recrutement et gestion du personnel (caisse et buvette),
- gestion administrative et financière de l'équipement.

#### LES TARIFS

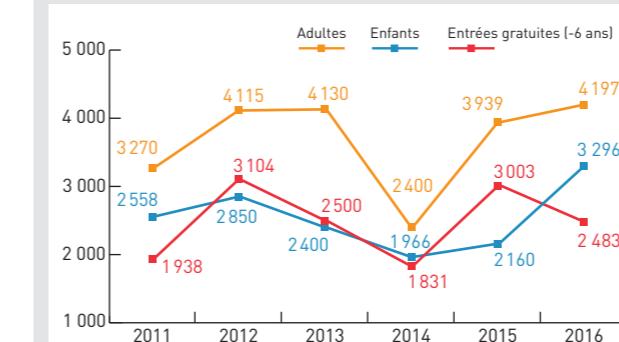
Lors de la commission Sport et Vie Associative du 27 avril 2016, des modifications des tarifs d'entrée à l'Espace Nautique Alain Sangosse ont été proposées.

Le 10 mai 2016, le conseil communautaire a approuvé les tarifs ci-dessous (Délibération N°54/2016).

##### Droit d'entrée à l'Espace Nautique

- Au dessous de 6 ans : **gratuit**
- Entrée enfant (de 6 ans à 17 ans) : **2,00 €**
- Entrée adulte : **3,50 €**
- Abonnement enfant (10 entrées) : **15,00 €**
- Abonnement adulte (10 entrées) : **30,00 €**

#### LA FRÉQUENTATION



FRÉQUENTATION 2016	
Adultes	4 197
Enfants	3 296
Entrées gratuites (- de 6 ans)	2 483
<b>TOTAL</b>	<b>9 976</b>

#### BILAN FINANCIER

##### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges de personnel	62 258,51 €
Charges de gestion courante	53 372,66 €
Contrats d'entretien	12 133,98 €
Entretien du bâtiment	2 292,22 €
Achats Divers	1 576,25 €
<b>TOTAL</b>	<b>131 633,62 €</b>

##### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Entrées piscine	24 409,50 €
Ventes produits buvette	5 864,00 €
Subvention Conseil départemental	1 725,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>31 998,50 €</b>

À LA CHARGE DE LA CCLB	99 635,12 €
------------------------	-------------



## Les subventions aux clubs de sport

Le 27 avril 2016 les membres de la Commission Sports et Vie Associative ont rencontré les 12 clubs de sport soutenus financièrement par la Communauté.

Le principe d'application des critères qui ont été mis en place en 2015 a été réaffirmé. Compte tenu de la diminution de la subvention versée à certains clubs (effectifs et frais de déplacement en baisse), la commission a proposé de limiter la baisse de la subvention d'un club à 15% du montant perçu l'année précédente. Le FC Luy de Béarn a bénéficié de cette disposition.

D'autre part la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017 a été évoquée. M. BARUS (vice-président en charge de la thématique) a rappelé que l'application de nos critères et des sommes affectées à ceux-ci à ce jour généreraient une enveloppe beaucoup trop élevée. Ainsi il apparaît évident que les subventions vont baisser en 2017.

Le conseil communautaire, par délibération en date du 10 mai 2016, a approuvé les attributions suivantes pour un montant total de 196021,07 €.

CLUBS	MONTANT 2016
AS PONT LONG	31 602,10 €
RUGBY ESVG	13 515,00 €
AG THÈZE RUGBY	8 786,13 €
BASKET CLUB DU LUY	24 831,91 €
BASKET NORD BÉARN	13 469,84 €
FOOT SÉVIGNACQ TARON	8 804,60 €
FOOTBALL CLUB DU LUY	26 140,05 €
FOOT BOURNOS DOUMY GARLÈDE	13 206,50 €
VOLLEY BOURNOS DOUMY GARLÈDE	11 030,90 €
VOLLEY CLUB DU LUY DE BÉARN	9 741,42 €
ESCALADE MONTAGNARD AUBINOIS	13 203,62 €
TENNIS CLUB LUY DE BÉARN	21 689,00 €

## Les aides aux manifestations sportives

Un montant de 17 100 € a été affecté sur le budget 2016 pour le soutien aux manifestations sportives du territoire. Cela représente un montant total de 17 100 €.

MANIFESTATIONS SOUTENUES SUR LE TERRITOIRE (ANNÉE 2016)	
FOULÉES DU LUY (course pédestre)	1 000 €
LESCAR VÉLO SPRINT - Tour du Piémont (course cycliste)	10 000 €
CAS 64 (Trail de l'Épouvantrail)	1 000 €
ASSOCIATION LOS ESVAGATS (Parcours du cœur)	300 €
ESDBG (course pédestre)	500 €
LES MONTAGNARDS AUBINOIS (challenge d'escalade)	500 €
RANDONNEURS CYCLO THÉZIENS (course cycliste)	500 €
SPRINTER CLUB SERRES-CASTET (course cycliste)	1 000 €
AS PONT LONG (repas sponsors)	1 500 €
ASSOCIATION SPORTIVE DE LÈME (Cyclocross)	200 €

ENVOLÉE EXCEPTIONNELLE	
ASSOCIATION LA MONTHÈZE (course pédestre)	200 €
COMITÉ DES FÊTES DE CLARACQ (Course pédestre A hum)	200 €
ASSOCIATION MONTARDON D'ACHILLE (course pédestre)	200 €

## Les fonds de concours

### FONDS DE CONCOURS ÉQUIPEMENTS

Sur l'année 2015 a été créée une enveloppe de fonds de concours annuelle de 100 000 € visant à aider les communes dans leurs investissements à caractère sportif. Un règlement intérieur a été établi.

L'enveloppe 2016 a été complétée par les reliquats non utilisés de 2014 et 2015. Les demandes ont été examinées par la commission pour proposition d'arbitrage si nécessaire.

Au titre de l'année 2016, les montants proposés par la commission et approuvés par le conseil communautaire le 13 septembre 2016 sont les suivants :

COMMUNE	NOM DE L'OPÉRATION	Montant estimatif HT opération	Fonds de concours attribués
BOURNOS	Travaux aménagement vestiaires	7 200,00 €	3 600,00 €
MIOSSENS LANUSSE	Réhabilitation tennis - Eco stade - Boulodrome	30 660,00 €	15 330,00 €
THÈZE	Module préfabriqué buvette - Mise en accessibilité	10 790,14 €	5 395,07 €
LALONQUETTE	Extension salle d'activités	93 300,00 €	44 557,00 €
MONTARDON	Skate Park	91 750,00 €	40 948,00 €
SERRES-CASTET	Réhabilitation couverture salle polyvalente	115 645,82 €	25 150,75 €

### FONDS DE CONCOURS EXCEPTIONNELS

Le conseil communautaire lors de sa réunion du 4 octobre 2016 a délibéré favorablement pour mettre en place un règlement d'intervention pour la mise en œuvre de fonds de concours destinés à soutenir des projets d'investissement communaux.

Ce dispositif viendra en complément de l'enveloppe de 100 000 €. Son attribution est réservée aux opérations d'investissement et doit avoir pour objet de financer :

- La réalisation d'un équipement immobilier (hors foncier)
- Les travaux de réhabilitation d'un équipement immobilier (hors foncier)

L'opération serait plafonnée à 400 000 € avec une création de tranches :

- |                         |                     |
|-------------------------|---------------------|
| • 0 € - 200 000 €       | 50 % d'aide maximum |
| • 100 000 € - 200 000 € | 40 % d'aide maximum |
| • 200 000 € - 300 000 € | 30 % d'aide maximum |
| • 300 000 € - 400 000 € | 20 % d'aide maximum |

Les communes ne peuvent être éligibles qu'une fois tous les 3 ans.

### PROJET ÉLIGIBLE

La commune de Sévignacq a déposé une demande d'aide au titre de ce fonds de concours exceptionnel pour un projet de création de deux terrains à usage d'entraînement dédiés au rugby et au foot.

Le montant de l'opération s'élève à 189 121,16 €.

Compte tenu du règlement d'intervention, la Communauté pourra intervenir à hauteur de 85 648,46 € (Conseil communautaire du 30 novembre 2016, délibération n°152/2016).

## **RECEPTION DES SPORTIFS**

La réception des sportifs s'est tenue le 23 juin 2016.

Un MP3 et un sac avec le logo de la Communauté ont été offerts aux sportifs méritants.

- Nord Béarn : équipe fille
  - ESBDG : équipe fille volley



# Terrains **multisports**

Un Comité de Pilotage multisports s'est réuni le 14 juin 2016 et a présenté une solution qui a ensuite été validée par la Commission Sports et Vie Associative ainsi que par les membres du Bureau communautaire.

La proposition consistait en une adaptation du programme tel qu'envisagé jusqu'alors en vue de permettre l'implantation de structures sur l'ensemble des 7 communes encore candidates :

- aménagement des terrains de

tennis existants à Carrère et Doumy [réfection des clôtures et du sol et mise en œuvre d'équipements type fronton].

- remplacement des équipements existants et réfection des peintures et traçage des sols à Lème ;
  - création de multisports ex nihilo à

Aubin, Auriac, Sévignacq et Thèze.

Le Comité de Pilotage a également proposé que le dépassement de l'enveloppe disponible (arrêtée à 249 400 € HT) à hauteur de 16 110 € soit compensé par une participation

des communes qui bénéficieront d'une création de terrain ex nihilo. Cette participation sera calculée au prorata de leur richesse. Le potentiel financier par habitant sera utilisé comme critère.

Il a été précisé qu'aucune participation ne serait demandée à la commune d'Astis.

# Les équipements sportifs communautaires

## ■ L'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Sur le budget primitif 2016 une enveloppe de 186 000 € a été votée pour les dépenses relatives à l'ensemble des installations sportives sous gestion communautaire.

## ■ LA FUSION : LE RETOUR DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS AUX COMMUNES

Les communes de Montardon, Sauvagnon et Serres-Castet ont souhaité le retour des équipements sportifs précédemment transférés à la Communauté de communes dans les années 2002 et 2007 ou construits par la Communauté.

Les équipements concernés :

- Le stade d'honneur Henri Marracq à Serres-Castet,
  - Le stade d'honneur Honoré Trubesset à Sauvagnon,
  - Les tennis couverts à Montardon,
  - Le terrain d'entraînement des Barthes à Serres Castet.

Les montants d'attribution de compensation ont été arrêtés en cette fin d'année 2016.

09

## Culture



La Communauté de communes a, depuis de nombreuses années, œuvré pour la promotion de l'action culturelle sur le territoire. Le développement et la pérennisation de l'enseignement musical au travers de l'École de Musique Intercommunale des Luys en Béarn l'atteste. Depuis l'installation dans les locaux de la Maison de la musique, à Montardon, l'équipe enseignante consolide la mise en place de dispositifs pédagogiques basés sur le collectif et le lien entre les différents enseignements (instrumentaux, vocaux, théoriques) afin de répondre à l'évolution des publics sans renoncer pour autant à l'exigence requise par une pratique musicale. Des actions de formation sur ces thématiques ont été menées sous forme de journées pédagogiques en juillet 2016.



## L'école de musique des Luys en Béarn

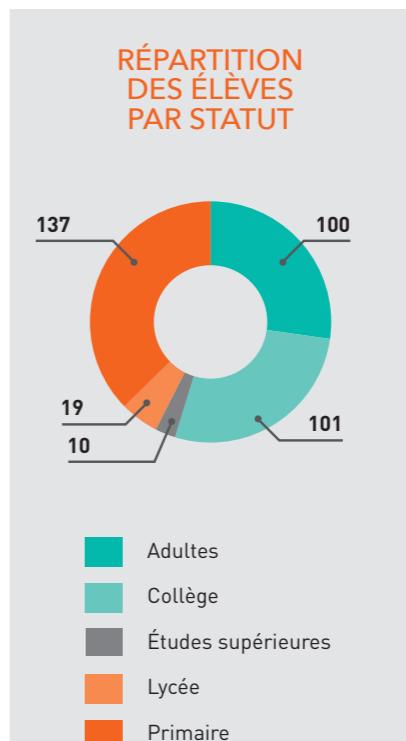
### RENTRÉE 2016

Lors de la réunion de la commission culture en date du 26 septembre 2016, un bilan de la rentrée 2016/2017 de notre École de Musique Intercommunale des Luys en Béarn a été présenté.

À la rentrée 2016, l'École compte un effectif global de 367 élèves dont 100 adultes (24 en cursus instrumental, 76 en pratiques collectives vocales ou instrumentales).

Les volumes horaires des cours hebdomadaires représentent 220 heures réparties en :

- 2 heures d'éveil musical,
- 33 heures de formation musicale,
- 135 h d'enseignement instrumental,
- 34 heures d'ensembles instrumentaux et vocaux,
- 4h30 d'interventions en crèche et RAM,
- 3 heures d'interventions en milieu scolaire,
- 8h30 affectées à des missions ponctuelles (concerts scolaires) ou limitées dans le temps (TAP).



### LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

- Le groupe d'enseignants est composé de 23 professeurs (11 postes ETP) dont la Directrice est Mme Hélène PEREIRA.
- Le personnel administratif comprend une assistante de direction (25h) et 1 agent d'accueil (14h) qui assure également des tâches de secrétariat.

### LES STAGES ET SPECTACLES

#### JANVIER

- Résidence Gamelan : 2 semaines en partenariat avec le Gam-Pau, découverte d'un orchestre indonésien. 12 ateliers pour les enseignants, 340 élèves de l'école de musique, leurs parents et 5 classes des écoles du territoire.

#### FÉVRIER

- Stage de blues : 35 stagiaires ados et adultes, 2 jours avec le pianiste de renommée internationale Paul San Martin.
- Participation à la journée des familles-Partenariat avec le centre A. Peyret & la Maison de la petite enfance - accueil d'enfants en bas âges pendant un cours d'éveil accompagnés par des élèves guitaristes.

**MARS**

- Arzacq, rencontre d'harmonies juniors avec les écoles d'Arzacq, de Garlin et de Morlãas.
- Serres-Castet & Sauvagnon, rencontres d'orchestres d'harmonies avec Castets (40) : spectacle l'Arche animée.

**AVRIL**

- Concert et stage Octuor de trompette d'Ambarès (33).
- Stage de printemps et concert guitare.

**MAI**

- Participation à la nuit des musées - Ensemble Flamenco.
- Concert Piano/chœur des Luys en Béarn à Nay.
- Clarinettes en concert avec le CRD Pau-Pyrénées et l'école de musique de Bizanos.
- Concert Rock&Cordes avec le CRD Pau-Pyrénées.

**JUIN**

- Restitution des contes musicaux « Rigaudons » par les classes de formation musicale.
- Concert Piano/Chœur des Luys en Béarn & chœurs d'enfants à Navailles Angos.

**JUILLET**

- Fête de l'école de musique.
- Festiluy : participation de l'orchestre d'harmonie.

**OCTOBRE**

- Master class chant traditionnel - Projet réseau.

**NOVEMBRE**

- Concert anniversaire 20 ans Chœurs des Luys/Arioso.

**DÉCEMBRE**

- Concert au bénéfice du Téléthon : Harmonies des Luys en Béarn, ateliers chant chorale, ensemble percussions.
- Animation des marchés de Noël de Montardon et Serres-Castet par l'orchestre d'harmonie.
- Concert guitare et contes Église Serres-Castet.

**■ LES CONVENTIONS DE PARTENARIAT**

Que ce soit dans le cadre du « Réseau Béarn » piloté par le Conseil départemental ou à l'occasion de projets spécifiques, l'École de Musique développe des partenariats visant à enrichir l'offre pédagogique et contribuer à l'animation culturelle du territoire. À titre d'exemples :

- Partenariats avec le CRD Agglo Pau Pyrénées et autres écoles de musique ;
- Partenariat avec le LEGTA Montardon pour un projet initiation au chant chorale concernant une classe de terminale dans le cadre de la 4<sup>e</sup> édition des « Concerts de poche » et pour l'hébergement de musiciens lors des rencontres d'harmonie.

**■ LES ACTIONS À DESTINATION DU MILIEU SCOLAIRE**

- 500 élèves du territoire ont bénéficié de concerts scolaires (12 représentations sur 6 communes), de mars à juin 2016.

- Contribution aux TAP Montardon (financés par la commune).
- Interventions en éducation musicale, École de Serres-Castet (financées par la commune).

**■ LES TARIFS 2016/2017**

Lors de la réunion du conseil communautaire en date du 10 mai 2016, le conseil communautaire, par délibération N°57/2016, a approuvé les tarifs 2016/ 2017 de l'École de Musique.

**Pour les élèves qui résident sur le territoire de la Communauté de communes des Luys en Béarn :**

- Eveil musical : 125 €
- Pratiques collectives : 131 €
- Inscription : 257 € (instrument + FM (formation musicale)+pratique collective)\*
- 2<sup>e</sup> instrument : 146 €
- Chœur enfants : 131 €

- Chœur adultes : 137 €
- Orchestre d'Harmonie : 53 €
- Adultes (pratique collective) : 150 €
- Adultes (instrument+FM+pratique collective) : 471 €

*\* Une dégressivité est acceptée pour les familles inscrivant plusieurs enfants sur le tarif des inscriptions (instrument et FM).*

- 2<sup>e</sup> enfant : 205 €
- 3<sup>e</sup> enfant : 177 €
- 4<sup>e</sup> enfant : 151 €

**Pour les élèves qui résident à l'extérieur du territoire de la Communauté de communes des Luys en Béarn :**

- Eveil musical : 143 €
- Pratiques collectives : 150 €
- Inscription : 949 € (instrument + FM (formation musicale)+pratique collective)
- Chœur enfants : 131 €
- Orchestre d'Harmonie : 53 €
- Chœur adultes : 137 €
- Adultes (pratique collective) : 174 €

**Pour les prêts d'instrument :**

- Coût annuel de location d'instrument : 80 €

**Stage technique vocale (prix par personne pour 11 séances) :**

- Cours individuel 45' : 257 €
- Cours individuel 1 h : 344 €
- Cours 1 h pour 2 personnes : 172 €
- Cours 1 h30 pour 3 personnes : 172 €

**■ LES AMIS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE**

Cette association accompagne dans ses prestations publiques l'activité du chœur et plus généralement celle de l'École de Musique. Pas de subvention versée en 2016.



## Le Musée gallo-romain à Claracq

Consacrée à l'histoire de la villa de Lalonquette, le Musée gallo-romain à Claracq est le fruit de plusieurs décennies de recherches. Il permet de faire un véritable voyage dans le temps, en retracant les 500 ans d'histoire du site. À travers un parcours thématique, il présente l'histoire de cette habitation qui a vu le jour et s'est développée du I<sup>er</sup> au V<sup>e</sup> siècle après J.-C. Ludique et tout public, la visite plonge ses participants dans le faste de ce superbe palais campagnard avec en fil conducteur, l'exposition de magnifiques mosaïques découvertes lors des fouilles archéologiques. Ouvert en Novembre 2012, il est aujourd'hui devenu une référence en matière pédagogique du Nord-Béarn. L'année 2016 fut marquée sous le signe du développement.

**■ PRINCIPALES ACTIONS****■ LES CHIFFRES**

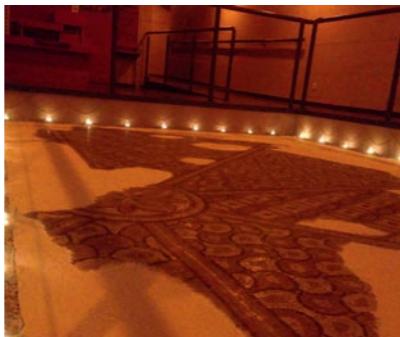
En 2016, le Musée fêtait ses 4 ans d'ouverture. Comme chaque année, une progression a été constatée et les

**LE PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL**

Suite à la mise à jour de l'inventaire de ses collections, l'équipe du musée a pu rédiger un Projet Scientifique et Culturel qui donnera au musée ses orientations en termes d'évolution jusqu'en 2020. La rédaction du Projet Scientifique et Culturel rentre également dans le cadre la candidature à l'appellation « Musée de France » permettant une reconnaissance de l'établissement à l'échelle nationale.

**OUTILS PÉDAGOGIQUES**

Comme chaque année, les animateurs du Musée gallo-romain ont reçu des professeurs de l'académie lors d'une journée de formation. Ils ont ainsi pu découvrir de nouveaux outils pédagogiques à l'image d'un module présentant la stratigraphie sous la forme d'un petit escalier. Cet outil permet aux enfants d'appréhender de manière concrète un terme employé régulièrement au cours des visites, mais souvent inconnu.



## LES ÉVÈNEMENTS

### LA MUSEUMWEEK

La #MuseumWeek a suscité au sein des Musées Aquitains l'envie de mutualiser leurs forces et d'afficher les liens qui les unissent. Comme l'année précédente, le Musée gallo-romain, en collaboration avec le Musée Jeanne d'Albret d'Orthez et d'autres structures régionales s'est affiché sur Twitter durant toute une semaine du mois de mars.

### NUIT DES MUSÉES

En mai 2016 s'est déroulée, pour la troisième année consécutive, la Nuit Européenne des Musées à Claracq. Cet évènement fut l'occasion pour le Musée de proposer de nouvelles activités. C'est ainsi que le public a pu découvrir la visite théâtrale animée par Michel Vidal et Vincent Duménil dans une ambiance nocturne. Le film « *Le dernier gaulois* » a également été projeté. En famille ou entre amis, les visiteurs étaient une fois de plus au rendez-vous!

### JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHÉOLOGIE

En juin, pour les Journées Nationales de l'Archéologie, les

enfants ont pu (re)découvrir le module de fouilles inauguré en 2015.

### JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Le troisième week end de septembre, l'équipe du Musée proposait de découvrir l'artisanat gallo-romain à travers les ateliers « *fibula* » et « *lucerna* ».

### FORUM DES MÉTIERS

Fin avril, l'équipe du Musée participait au forum des métiers à Garlin. Le public pouvait ainsi découvrir le métier d'archéologue et se renseigner sur ce métier.

### FÊTE HORTICOLE

Le Musée a participé à la dixième édition de la Fête horticole de Claracq dont il était partenaire. Dans ce cadre, le Musée ouvrait ses portes au public toute la journée.

### SÉMINAIRE

En décembre, le Musée participait à une journée professionnelle organisée au Musée Jeanne d'Albret d'Orthez sur le thème « Communication & boutique quelle stratégie pour les musées ? ». L'équipe du Musée Saint-Raymond de Toulouse était présente pour partager son expérience avec les musées béarnais.

Ce fut une journée riche en idées et en échanges qui permettra certainement au Musée gallo-romain d'améliorer sa communication et de créer une boutique pertinente au moment venu.

### EXPOSITIONS

Grâce à son partenariat avec l'Inrap, le Musée a pu accueillir deux expositions au cours de l'année 2016 : « *Découvre l'archéologie avec Tip-Taupe* » et « *Vous avez dit archéologie préventive ?* ». La première faisait découvrir l'archéologie de manière ludique aux plus jeunes tandis que la seconde présentait la démarche de l'archéologie selon quatre étapes : le diagnostic, la fouille, l'étude scientifique, la restitution au public.

### LE SITE ARCHÉOLOGIQUE

Les travaux de mise en valeur de la villa de Lalonde qui avaient débuté fin 2014 ont bien avancé. L'équipe du CNEPE a poursuivi la pose des gabions restituant les vestiges.

## Festi'Luy 2016

le succès ne se dément pas !



**Du soleil, du talent et de la convivialité. Voici une partie des ingrédients qui expliquent le succès de l'édition 2016 du Festival des Arts de la Rue. Retour sur les grands moments de cette journée estivale forte en émotions.**

C'est par une superbe journée que s'est déroulée sur la commune de Bournos l'édition 2016 du Festi'Luy. Délocaliser un tel évènement sur une commune de petite taille n'était pas chose aisée. Devant les quelques 2000 personnes venues applaudir les spectacles entièrement gratuits offerts par la Communauté de communes, force est de constater que le pari fut relevé haut la main !

à l'atmosphère familiale qui régnait sur le site.

Buvettes, confiseries, restauration, tout était prévu pour passer un agréable moment. Le soleil étant de la partie, l'espace était libre pour faire parler le talent des artistes. C'est une fois encore par la qualité de sa programmation que le festival a enchanté petits et grands de 14h à minuit.

### ■ UN FINAL EN APOTHÉOSE

Après la pause apéritive et musicale et un repas ayant réuni près de 300 personnes, il revenait à la Compagnie Kadravesky d'assurer le spectacle final avec son spectacle « *l'effet escargot* ». Les 5 membres du groupe n'ont pas économisé leurs efforts pour proposer un spectacle décalé mêlant trapèze, chant, et acrobatie en ski (oui oui en ski !).

## Alice

Rendez-vous très attendu de cette fin d'été, le spectacle itinérant proposé par la Communauté de communes des Luys en Béarn a connu, cette année encore, un vif succès. À l'instar des éditions précédentes, c'est à la Compagnie professionnelle *ToutDroitJusqu'auMatin* que revenait le soin de présenter au public sa dernière création : « *Alice* ».

Durant 4 soirées, la commune d'Auriac, et plus précisément le bois, a servi de décors aux aventures des personnages tirés de l'univers de Lewis Caroll. Sous la plume de Céline Texier Chollet, les comédiens amateurs ont offert plus de 2 heures d'un spectacle familial.

Le pot de l'amitié offert par les comédiens à la fin de chaque représentation a permis de belles rencontres et rappelé l'importance de la culture comme lien social. Autour d'un verre, ils étaient ainsi nombreux à appeler de leurs voeux le « maintien en milieu rural ces petits moments magiques ».



# 10

## Action sociale

# JEUNESSE

### Subventions

Chaque année, la Communauté de communes verse des subventions ou prend directement en charge des actions en direction des scolaires.

#### SUBVENTIONS/PARTICIPATIONS

Collège (association le Luy de Béarn)	606,00 €
Collège (Foyer Socio éducatif)	606,00 €
Collège (subvention voyage)	
Subvention en fonction du nombre d'élèves 16,76 €/élève	12 234,80 €
Lycée agricole (subventions voyages)	4 000,00 €
Association pour enseignement aux enfants malades	500,00 €
Association des parents d'élèves FCPE	152,00 €
Transport scolaire spécifique	
Paiement au Conseil Départemental 64	2 730,00 €
UNSS	
Paiement au transporteur sur présentation des factures	2 943,95 €
Animation ludo-écoles	
Chaque année, plusieurs classes viennent à la ludothèque environ 4 séances de 1h30.	
Paiement sur présentation de facture.	2 580,48 €
<b>TOTAL</b>	<b>25 755,83 €</b>

### Le soutien à l'Espace jeunes

L'espace Jeunes du centre social Alexis Peyret à Serres-Castet est un acteur incontournable de la politique jeunesse sur le territoire. La Communauté de communes soutient l'activité de cet espace Jeunes au travers de la prise en charge des ¾ du salaire d'un animateur pour un montant de 23 677,43 € et d'une subvention de fonctionnement de 2290 €.

### Les animations 11-13 ans confiées à l'espace jeunes

Depuis 2011, la Communauté de communes fait appel à l'association Vie et Culture pour l'organisation, via l'Espace jeunes, d'activités décentralisées sur les communes de Montardon, Navailles-Angos, Sauvagnon et Serres-Castet.

Sur l'année 2016, le dispositif d'animation a évolué avec la mise en place d'un double programme d'activités pour les 4<sup>es</sup> / 3<sup>es</sup> et les 6<sup>es</sup> / 5<sup>es</sup>.

Les animations des 6<sup>es</sup> / 5<sup>es</sup>, délocalisées dans les communes du territoire, se sont réparties comme suit :

- Vacances d'hiver à Navailles-Angos (du 15 au 27 février),
- Vacances de printemps à Sauvagnon (du 9 au 23 avril),
- Vacances d'été à Serres-Castet (du 11 au 29 juillet),
- Vacances d'automne à Montardon (du 20 octobre au 2 novembre).

### JOURNÉES DE PRÉSENCE

Sur l'année 2016, nous comptabilisons **1 052 journées de présence**, soit **23,9 jeunes** par journée d'activité, ce qui correspond en moyenne à une hausse de 2 jeunes par jour. L'an dernier, nous avions comptabilisé 940

journées, 21,8 jeunes par jour, **soit une hausse de 11 %**.

À noter cette année que sur la commune de Navailles-Angos, 9 journées d'animation ont été réalisées, en raison d'un jour férié, contre 10 journées sur les communes de Montardon en hiver et Sauvagnon à l'automne. Nous avons également réalisé 14 journées cet été sur Serres-Castet suite à l'évolution du projet CCLB à 3 semaines en raison de la forte demande sur cette période. Aucune journée d'animation n'a été annulée.

### BILAN

Les nouveaux programmes d'activités ont été appréciés par les jeunes et les familles.

Les critères de satisfaction sont la qualité de :

- l'accueil de l'équipe d'animation,
- les activités variées et adaptées,
- la quantité et la qualité des repas,
- le système de navettes,
- les horaires d'accueil.

**Le reste à charge pour la Communauté de communes en 2016 s'élève à 25 764,26 €.**

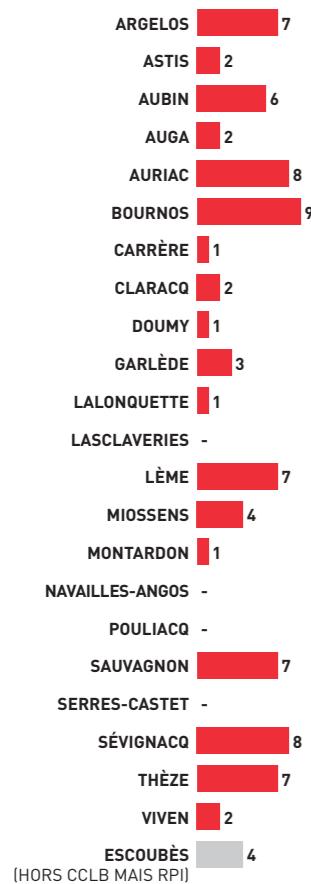


## Les actions jeunesse portées en direct par la Communauté de communes

### LE STAGE MULTI-ACTIVITÉS

**Le stage multi-activités, organisé en partenariat avec les associations locales, s'est déroulé du 7 au 13 juillet 2016. Au total, ce sont 82 enfants, répartis en 4 groupes, qui ont participé au stage (46 garçons et 36 filles).**

Les jeunes provenaient de 18 communes du territoire.



La participation demandée aux familles : 25 € pour le stage de 3 jours, 30 € pour les 4 jours et 35 € pour les 5 jours repas compris.

La plupart des activités ont été encadrées par de bénévoles des associations du territoire : Basket Nord Béarn, Entente Sportive Bournos Doumy Garlède, Football Club Taron Sévignacq, École de rugby de l'entente Portes du Béarn, les Montagnards Aubinois, l'entente Quilles de 9 Sévignacq Lalonquette, le Club de modélisme naval de Thèze... Un ramassage en bus est organisé,

en lien avec les syndicats scolaires Astis/Argelos et Carrère/Claracq, afin d'acheminer les groupes sur les différents lieux d'animation et de restauration.

Les repas sont quant à eux préparés par les salariés des syndicats cités ci-dessus.

Les frais de personnel communal et des syndicats, les frais kilométriques et les frais alimentaires sont pris en charge par la CCLB.

**Le reste à charge de ce stage multi-activités pour la CCLB s'élève à 1317,59€ en 2016.**

### LE CAMPS ADOS

Un camp à Cauterets a été organisé en partenariat avec l'association Familles Rurales de Thèze du 25 au 29 juillet 2016. Ce séjour a rassemblé 21 jeunes âgés de 12 à 16 ans (9 filles et 12 garçons).

Sur la semaine, ils ont pu s'adonner à la pratique du rafting de la randonnée, de la spéléologie, de l'escalade, etc.

L'équipe encadrante du séjour composée de la directrice et de 4 animateurs a également proposé aux jeunes des activités sportives, des grands jeux et des veillées.

Le coût net de ce camp ados pour la CCLB s'élève à 4 639,26 € en 2016. La CAF Béarn et Soule ainsi que la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion sociale) participent au financement de l'action.



### LE STAGE THÉÂTRE

La Communauté de communes a organisé un stage de découverte et d'initiation au théâtre pour les enfants du territoire âgés de 7 à 16 ans sur 3 communes différentes (Sévignacq, Thèze et Viven) auquel 41 enfants ont participé (22 filles et 19 garçons).

Ce stage s'est déroulé sur 5 après-midi pendant les vacances d'automne (du lundi 24 au vendredi 28 octobre 2016) sous forme d'ateliers animés par 3 comédiens professionnels de la Compagnie de théâtre les Pieds dans l'Eau.

Un spectacle de fin de stage, présenté par les jeunes le vendredi 28 octobre au foyer de Sévignacq, a réuni une centaine de personnes (familles, amis, élus...).

## L'emploi des jeunes

### LES ATELIERS JEUNES

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes organise un chantier Jeunes en partenariat avec l'espace Jeunes du centre social Alexis Peyret.

Face à la demande croissante des communes et des jeunes de participer à ce dispositif, une réflexion a été engagée au sein de la commission Jeunesse.

Elle a abouti à faire évoluer l'action avec la mise en œuvre de 6 ateliers jeunes par an.

Ces ateliers s'adressent à des jeunes de 14 à 16 ans. Un encadrement technique et pédagogique est assuré par un animateur de l'Espace Jeunes.

Chaque atelier est composé de 4 jeunes. Ils effectuent divers travaux de rénovation et d'entretien sur 5 demi-journées. Une bourse de 90 € est remise à chaque jeune à la fin des ateliers.

En 2016, les ateliers jeunes ont eu lieu sur Astis, Bournos, Montardon, Sauvagnon et Serres-Castet.

La participation de la Communauté de communes au titre de cette action Atelier Jeunes est de 7 130,53 € en 2016. Cela comprend les frais d'animation, de coordination ainsi que les bourses versées aux jeunes.

### LES EMPLOIS D'ÉTÉ

Chaque année, la Communauté de communes recrute des jeunes du territoire pour ses services pendant la période d'été :

- Services administratifs : 2 postes d'1 mois

- Services techniques : 4 postes d'1 mois et 2 postes de 15 jours
- Espace nautique Alain Sangosse : . Caisse et buvette : 6 postes d'1 mois . Surveillance piscine, BNSSA : 3 postes

### LAIDE AUX COMMUNES

Au moment du vote du budget 2014, il avait été acté que la Communauté de communes prenne en charge la moitié du coût généré par l'embauche par les communes de contractuels pendant l'été dans la limite d'un mois de rémunération.

Ainsi en 2016, 5 communes ont bénéficié de ce dispositif :

- 6 jeunes à Montardon,
- 4 jeunes à Navailles-Angos,
- 3 jeunes à Sauvagnon,
- 10 jeunes à Serres-Castet,
- 4 jeunes à Sévignacq.

# PETITE ENFANCE

## Crèche Serres-Castet

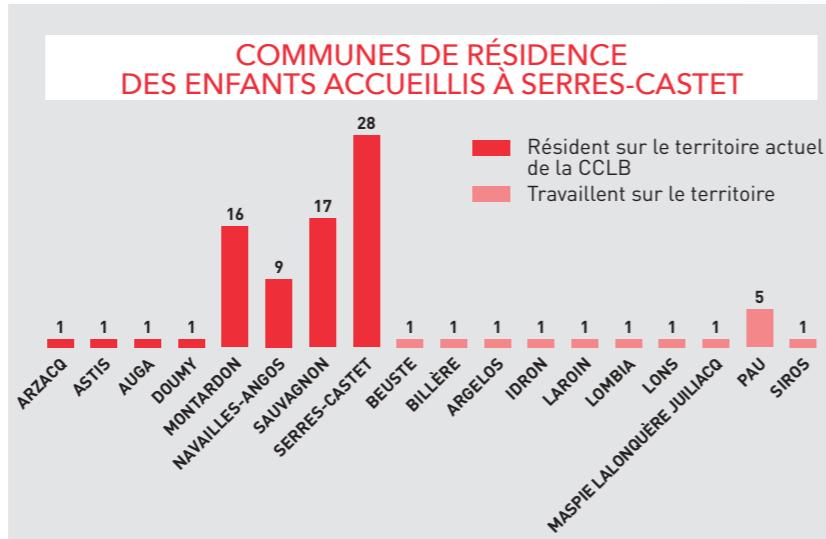
### MODE DE GESTION

en gestion directe par la CCLB

### LA STRUCTURE

- Nombre de places : 50
- Nombre d'enfants accueillis en 2016 : 87
- Taux d'occupation (heures facturées) : 75,86 %
- Taux d'occupation (heures réalisées) : 67,77 %
- Taux de facturation : 112 %

Les participations familiales tous régimes confondus s'élèvent à 173 098,10 € soit un tarif horaire moyen de 1,80 €.



### NOMBRES D'AGENTS

24 soit 21,18 ETP.

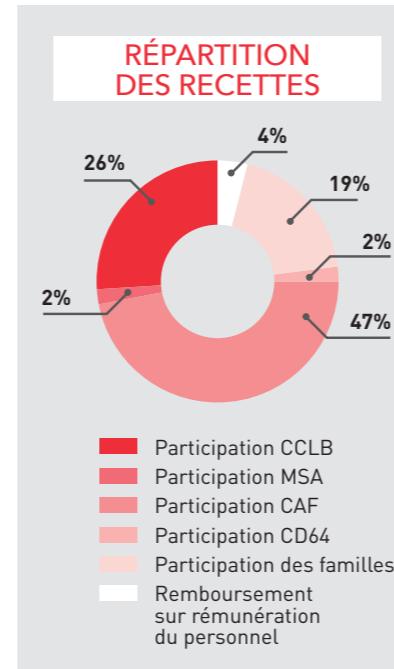
L'équipe est composée de :  
1 directrice EJE, 2 EJE, 1 infirmière,  
1 psychologue, 10 auxiliaires de  
puériculture, 7 CAP Petite Enfance,  
1 secrétaire, 1 agent technique.

### BUDGET

Dépenses : 897 259 €

Recettes : 666 146 €

Reste à charge pour la CCLB :  
231 113 €



- Participation CCLB
- Participation MSA
- Participation CAF
- Participation CD64
- Participation des familles
- Remboursement sur rémunération du personnel

## Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) Serres-Castet

### MODE DE GESTION

en gestion directe par la CCLB

### NOMBRES D'AGENTS

2 agents soit 1,5 ETP.

L'équipe est composée de :  
2 EJE+ mutualisation de la secrétaire avec la crèche et intervention de la psychologue de la crèche à hauteur de 3 h / mois.

### BUDGET

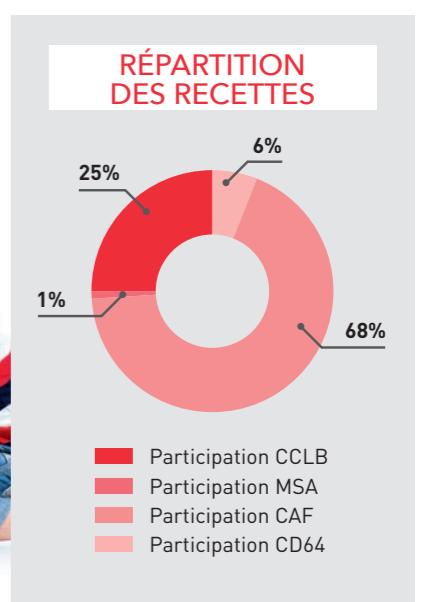
Les assistantes maternelles sont accueillies par 2 animatrices.  
29 assistantes maternelles ont participé aux temps collectifs réservés aux professionnelles.

### BUDGET

Dépenses : 102 117 €

Recettes : 77 054 €

Reste à charge pour la CCLB :  
25 063 €



152 familles, en recherche d'un accueil chez une assistante maternelle, ont sollicité le RAM en 2016.  
77 d'entre elles ont été reçues en entretien individuel.

En 2016, on compte 93 assistantes maternelles agréées sur les communes de Montardon, Navailles-Angos, Sauvagnon et Serres-Castet.  
47 assistantes maternelles et 165 enfants différents ont fréquenté les ateliers d'éveil.

Les ateliers d'éveil se déroulent sur 2 séances par matinée, une de 9 h à 10 h 30 et l'autre de 10 h 30 à 12 h, à raison de 3 fois par semaine (les mardis, jeudis et vendredis).

## Crèches de Thèze, Doumy et Sévignacq

### CRÈCHE DE THÈZE

#### LA STRUCTURE

- Nombre de places : 24
- Nombre d'enfants accueillis en 2016 : 45
- Taux d'occupation (heures facturées) : 74,61 %
- Taux d'occupation (heures réalisées) : 65,24 %
- Taux de facturation : 114 %

Les participations familiales tous régimes confondus s'élèvent à 78 216 € soit un tarif horaire moyen de 1,72 €.

#### NOMBRES D'AGENTS

9 soit 8,48 ETP.

L'équipe est composée de :

1 directrice puéricultrice, 1 EJE, 2 auxiliaires de puériculture, 4 CAP Petite Enfance, 1 agent polyvalent (cuisine et linge).

#### BUDGET

Participation de la Communauté de communes : 66 082 €

Recettes (Prestation de la CAF dans le cadre du CEJ + loyer) : 39 671 €

Reste à charge pour la Communauté de communes : 26 411 €.

### CRÈCHE DE DOUMY

#### LA STRUCTURE

- Nombre de places : 12
- Nombre d'enfants accueillis en 2016 : 19
- Taux d'occupation (heures facturées) : 84,63 %
- Taux d'occupation (heures réalisées) : 72,71 %
- Taux de facturation : 116 %

Les participations familiales tous régimes confondus s'élèvent à 45 532 € soit un tarif horaire moyen de 1,76 €.

#### NOMBRES D'AGENTS

5 soit 4,68 ETP.

L'équipe est composée de :

1 directrice EJE, 1 auxiliaire de puériculture, 3 CAP Petite Enfance.

#### BUDGET

Participation de la Communauté de communes : 72 051 €

Recettes (Prestation de la CAF dans le cadre du CEJ + loyer) : 32 380 €

Reste à charge pour la Communauté de communes : 40 283 €

### CRÈCHE DE SÉVIGNACQ

#### LA STRUCTURE

- Nombre de places : 12
- Nombre d'enfants accueillis en 2016 : 20
- Taux d'occupation (heures facturées) : 86,63 %
- Taux d'occupation (heures réalisées) : 73,38 %
- Taux de facturation : 118 %

Les participations familiales tous régimes confondus s'élèvent à 47 684 € soit un tarif horaire moyen de 1,81 €.

#### NOMBRES D'AGENTS

5 soit 4,72 ETP.

L'équipe est composée de :

1 directrice EJE, 1 auxiliaire de puériculture, 3 CAP Petite Enfance

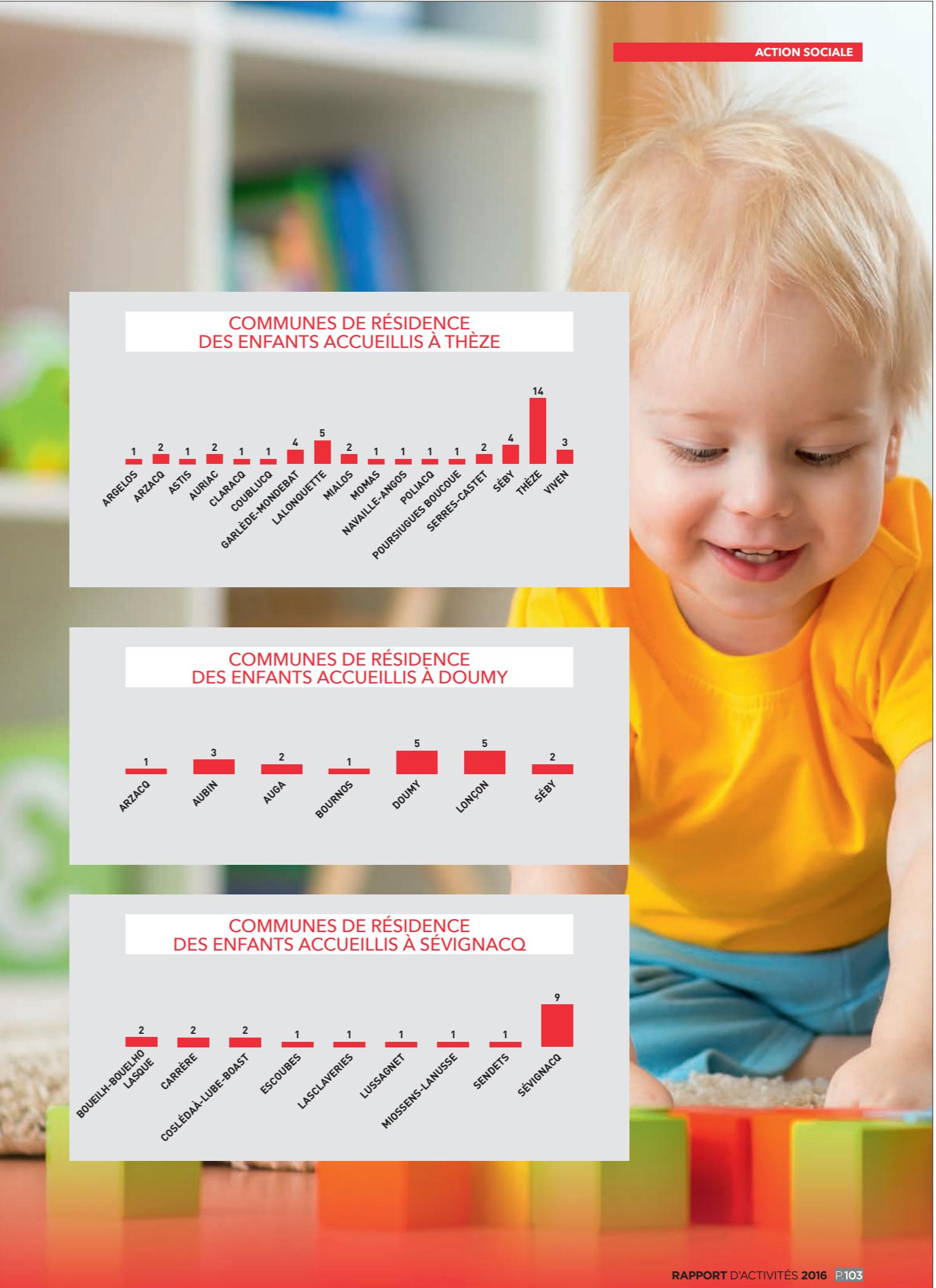
#### BUDGET

Participation de la Communauté de communes : 69 176 €

Recettes (Prestation de la CAF dans le cadre du CEJ + loyer) : 28 893 €

Reste à charge pour la Communauté de communes : 26 411 €.

5 agents de l'Association sont affectés à temps partiel sur les 3 crèches (la coordonnatrice, la psychologue, la secrétaire comptable et deux personnels renforts) soit 2,66 ETP.



## L'espace jeux Farandole

En 2016, l'espace jeux Farandole d'une capacité de 16 enfants âgés de 2 à 4 ans a accueilli 2 demi-journées par semaine pendant l'année scolaire, 12 enfants.

L'accueil a été assuré comme l'année précédente dans la salle mutualisée qui jouxte la crèche de Doumy. D'octobre à décembre seulement 6 enfants se sont inscrits. Le service n'a donc pas ouvert.



### BUDGET

Participation de la Communauté de communes : 4055 €  
Recettes (Prestation de la CAF dans le cadre du CEJ + loyer) : 1956,55 €  
Reste à charge pour la Communauté de communes : 2351,45 €



## Ludothèque et RAM Agathe

### MODE DE GESTION

Association Agathe.

La Communauté de communes attribue chaque année une subvention à l'Association Agathe pour le fonctionnement du Relais Assistantes Maternelles (RAM) et de la ludothèque. L'Association Agathe intervient sur la Communauté de communes du canton d'Arzacq, la Communauté de communes du canton de Garlin et l'ex Communauté de communes de Thèze.

### LE RAM

#### BILAN DE L'ANNÉE

Ateliers d'éveil

En 2016, on comptait 109 assistantes maternelles agréées sur le territoire d'intervention de l'Association Agathe dont 35 sur le territoire de l'ex Communauté de communes de

Thèze. Sur les 35 assistantes maternelles agréées, 29 sont en activité. 3 ateliers d'éveil ont été organisés sur Thèze chaque semaine, le lundi, le mardi et le jeudi matin. En moyenne 4 assistantes maternelles et 10 enfants sont présents lors des ateliers. Le RAM propose aussi aux assistantes maternelles des activités régulières (bibliothèque de Thèze, Agatasports), des activités ponctuelles (journées départementales des familles, Festival de la Petite Enfance, la ferme en balade, spectacles proposés par le collectif Théâtre jeune à Pau, spectacle « Gouttes de sons » à Arzacq, braderie, cirque...) ainsi que des conférences et temps de rencontre.

### BUDGET

Participation de la Communauté de communes : 18 523 €

Recettes (Prestation de la CAF dans le cadre du CEJ) : 10 988,44 €

Reste à charge pour la Communauté de communes : 534,56 €

### LA LUDOTHÈQUE

La ludothèque Agathe est un lieu ouvert à de nombreux publics (parents, assistantes maternelles, enfants, écoles, crèches, centres de loisirs...) où se pratique le jeu libre, le prêt et des animations ludiques. De nombreuses activités y sont organisées tout au long de l'année : chasse à l'œuf, jeux de piste, jeux d'eau, fête de la ludothèque, soirées jeux... En décembre 2016, 141 adhésions à la ludothèque dont 99 familles et 32 assistantes maternelles ont été comptabilisées.

### BUDGET

Participation de la Communauté de communes : 18 523 €

Recettes (Prestation de la CAF dans le cadre du CEJ) : 10 988,44 €

Reste à charge pour la Communauté de communes : 534,56 €

### PERSONNEL DE L'ASSOCIATION

9 agents soit 6,68 ETP.

7 personnels permanents, 1 contrat d'avenir et 1 CDD.

# PERSONNES ÂGÉES

## Le portage de repas ADMR Thèze

Le service de portage de repas à domicile, qui fonctionne sur les 22 communes de la CCLB, est géré par l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural).

La Communauté de communes participe à hauteur de 1 € par repas. En 2016, l'ADMR a livré 11 788 repas.

## Aide au transport repas ADMR Thèze

L'ADMR de Thèze assure le portage de repas sur l'ensemble du territoire de la CCLB.

En 2016, la Communauté de communes a reconduit la subvention de 1500 € qui avait été mise en place en 2014 pour aider au financement du transport pour la livraison des repas.

## Subvention à l'Accueil de Jour à Sévignacq

L'Accueil de Jour à Sévignacq bénéficie d'une subvention de fonctionnement de la Communauté de communes.

Avant la fusion, la Communauté de communes de Thèze participait au fonctionnement de l'Accueil de Jour à raison d'1 € par habitant (soit 5 138 € pour 2013). La Communauté de communes du Luy de Béarn versait quant à elle une subvention forfaitaire de 3 000 €/an.

En 2014, pour soutenir davantage la structure, les membres de la commission ont proposé de fixer la participation à 0,75 € par habitant soit une subvention approchant les 12 000 €.

En 2015, la structure était excédentaire et lorsqu'elle a présenté ses comptes à l'ARS, cette dernière a repris une partie de sa dotation. Il est important d'éviter que cette dernière diminue la dotation. Ainsi pour 2016, il a été proposé d'attribuer une subvention de 6 000 € à l'Accueil de Jour tout en gardant l'enveloppe de 12 000 €.



## HAD Hospitalisation à Domicile

L'Agence Régionale de Santé Aquitaine a sollicité le Centre hospitalier d'Orthez en vue de créer une antenne d'hospitalisation à domicile sur les cantons d'Arzacq, Garlin, Thèze et Lescar.

Le directeur du Centre Hospitalier d'Orthez, Monsieur PIGNY, s'est rapproché de la commune de Thèze, pour son positionnement central. Des locaux inoccupés situés au château Fanget (ex siège de la Communauté de communes de Thèze) ont été présentés au directeur.

Le choix du Centre Hospitalier d'Orthez s'est porté sur Thèze et le château Fanget pour installer une

antenne du service d'hospitalisation à domicile. La CCLB, propriétaire des locaux concernés par le projet, a accepté de les louer au Centre Hospitalier d'Orthez.

À l'étage, le service a investi les anciens bureaux occupés par les services de la Communauté (ensemble bureaux, salle de travail, sanitaires). Par contre la salle de réunion située au rez de chaussée a nécessité des travaux d'aménagement pour accueillir le service (salle de travail, stockage, désinfection). Le coût des travaux, pris en charge par la CCLB se sont élevés à 12 674,27 €.

Un contrat de location pour une durée

de 3 ans a été conclu entre la Communauté de communes des Luys en Béarn et le Centre Hospitalier d'Orthez. La surface louée représente une surface globale de 118,5 m<sup>2</sup> pour un coût de 650 € par mois. Les charges (eau et électricité) seront facturées mensuellement. Elles sont estimées à un montant annuel de 10 66,50 €. Le service ouvert le 15 février 2016 a récupéré des patients qui étaient jusqu'alors pris en charge par le HAD de PAU.

Son secteur d'intervention concerne les cantons d'Arzacq, Thèze, Garlin, Lembeye et une partie du canton de Lescar.

## Semaine bleue

En 2016, les membres de la commission Services aux personnes âgées ont décidé d'organiser, pour la semaine bleue, semaine nationale des personnes âgées et des retraités, une journée d'animations sur un même lieu. Cette journée prévue s'est déroulée le samedi 8 octobre au centre festif de Sauvagnon.

Au programme de cette journée :

- 9h30 : Accueil des participants
- 10h00 : Marche
- 10h30 : Projection de courts métrages de Joël SENTENAC
- 12h00 : Repas avec garbure préparée par *Los Marmitous* de Navailles-Angos
- 14h30 : Thé dansant

Environ 70 personnes ont participé à cette journée. 51 repas ont été servis le midi. Par contre, peu de personnes sont restés après le repas pour le thé dansant. 8 résidents de l'EHPAD de Sauvagnon accompagnés d'une animatrice et de bénévoles sont venus l'après-midi.

### BILAN FINANCIER DE CETTE JOURNÉE POUR LA CCLB

#### DÉPENSES

Communication (affiches)	301,20 €
Projection de courts métrages	200,00 €
Musique	300,00 €
Achats divers (assiettes, nappes, verres, café, sucre, biscuits...)	204,98 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 006,18 €</b>

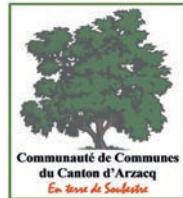
### BILAN ASSOCIATION PETIT PLUS-SAUVAGNON, PARTENAIRE DE L'ORGANISATION DE CETTE JOURNÉE SUR SAUVAGNON

#### DÉPENSES

Achats alimentaires pour préparation garbure	153,34 €
Pain/fromage/dessert	100,43 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 006,18 €</b>

#### RECETTES

Participation repas (5€/repas)	255,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>255,00 €</b>



68, CHEMIN DE PAU - 64121 SERRES-CASTET - 05 59 33 72 34 [www.cclb64.fr](http://www.cclb64.fr)